Architecture et ruralité en Ardèche - Pour un territoire apprenant 2020



école nationale supérieure d'architecture de Nancy

Architecture et ruralité en Ardèche

Pour un territoire apprenant

Chroniques d'un atelier dans les communes de la **Vallée du Lignon***

** Communes de Fabras, Jaujac, La Souche, Saint-Cirgues-de-Prades.*

15

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

CAUE de l'Ardèche

ENSAIA École de l'Innovation et de la Transition NANCY

Master Architecture, Villes & Territoires - Ateliers Aménagement des Territoires **2020**

28/09/20 11:52



Mise en page_Publication HM15 COUVERTURE_vCS6.indd 2

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Parvis Vacchini
2, rue Bastien Lepage
BP 435 - 54 001 NANCY Cedex
Tél : 03 83 30 81 00
E-mail : ensa@nancy.archi.fr
www.nancy.archi.fr

École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaire

2, Avenue de la Forêt de Haye
54 505 VANDOEUVRE-LÈS-NANCY
Tél : 03 72 74 40 00
E-mail : ensaia-contact@univ-lorraine.fr
www.ensaia.univ-lorraine.fr

Fédération des parcs naturels régionaux de France

9, rue Christiani
75018 PARIS
Tél : 01 44 90 86 20
E-mail : contact@parcs-naturels-regionaux.fr
www.parc-naturels-regionaux.fr

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Domaine de Rochemure
07380 JAUJAC
Tél : 04 75 36 38 60
E-mail : accueil@pnrma.fr
www.pnrma.fr

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis, avenue de l'Europe Unie
BP 101 - 07001 PRIVAS Cedex
Tél : 04 75 64 36 04
E-mail : caue-07@wanadoo.fr
www.caue07.fr

Communauté de communes Ardèche Sources et Volcan

Château de Blou
07330 THUEYTS
Tél : 04 75 89 01 48
E-mail : cdc@ardechedessourcesetvolcans.com
www.vasv-cdc.fr

Commune de Jaujac

Place du Champ de Mars
07380 JAUJAC
Tél : 04 75 93 22 28
E-mail : mairie@jaujac.fr
www.jaujac.fr

Commune de Fabras

Le Bourg
07380 FRABAS
Tél : 04 75 94 10 76
E-mail : fabras@orange.fr
www.fabras.com

Commune de La Souche

Le Village
07380 LA SOUCHE
Tél : 04 75 37 90 11
E-mail : contact@lasouche.fr
www.lasouche.fr

Commune de St-Cirgues-de-Prades

Le Village
07380 ST-CIRGUES-DE-PRADES
Tél : 04 75 93 21 63
E-mail : ma-stcpr@inforoutes-ardèche.fr
www.saint-cirgues-de-prades.fr

Opération réalisée avec le soutien de :

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 1 28/09/20 11:19

RÉALISATION DE LA PUBLICATION

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Master 1 - Semestre 2 « Architecture, Villes, et Territoires »
Atelier de projet 2019-2020 « Hors-les-Murs »

Enseignants encadrant l'atelier :
Marc Verdier et Gwenaëlle Zunino

Crédits photographiques :
Victoire Jaugeon--Lhuillier et l'ensemble des étudiants de l'atelier

Réalisation du document :
Gwenaëlle Zunino, Marc Verdier
et Marie-Aline Lamoureux

Octobre 2020

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 2 28/09/20 11:19

Architecture et ruralité en Ardèche

Pour un territoire apprenant

Chroniques d'un atelier dans les communes de la **Vallée du Lignon***

** Communes de Fabras, Jaujac, La Souche, Saint-Cirgues-de-Prades.*

15

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 3 28/09/20 11:19

SOMMAIRE

06 **GRAND TÉMOIN**

Marc BENOIT - Ingénieur Agronome - Directeur de recherche à l'INRAE

10 **TISSER UN RÉSEAU DE PARTENAIRES POUR APPRENDRE ET INNOVER AUTREMENT**

10 Nouvelles Ruralités, une chaire de recherche porteuse d'un axe fort du projet d'établissement
11 Collaborations entre agronomes et architectes : élargir horizons et compétences
12 Pour des territoires apprenant - Lorraine CHENOT - Présidente du Parc des Monts d'Ardéche
13 Pierre Chapuis - V. Président de la Communauté de Communes Ardéche des sources et volcans
14 Philosophie Atelier - Partager une éthique - Etudiants/enseignants/élus/habitants
16 Ateliers territoriaux - Fédération des PNR de France - Jérôme Damour - PNRMA
17 CAUE de l'Ardéche - Vincent LHerm

21 **APPRÉHENDER LE TERRITOIRE PAR UNE IMMERSION DANS LA VALLÉE DU LIGNON**

22 Situation de la Vallée du Lignon
24 Jaujac, un bourg centre dynamique et de caractère
25 Fabras, du bourg authentique à l'extension pavillonnaire banale
26 La Souche, un village-rue en amont de la vallée du Lignon
27 Saint-Cirgues-de-Prades, un village ardéchois discret et attractif

28 **RENCONTRER POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX DU TERRITOIRE**

28 PLUI - La règle, le rêve et le réel...
30 Un vocabulaire architectural ardéchois éminent et de qualité
32 Le bois, une ressource en devenir pour l'Ardèche
34 L'agriculture, à la reconquête des sols riches urbanisés

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 4 28/09/20 11:19

36 **ENSAIA : DE L'IMAGINAIRE DU CONSOMMATEUR À LA RÉALITÉ DU TERRITOIRE ARDÉCHOIS**

37 2020, un projet pensé entre agronomes et architectes
39 Comprendre le territoire
42 Des propositions pour l'avenir de la filière Agneau d'Ardèche

44 **LA SEMAINE INTENSIVE, UN OUTIL DE TERRAIN FAVORABLE À L'ÉMERGENCE DES PROJETS**

45 Des enjeux émergeant au fil des rencontres et des visites
48 Des formes bâties adaptées aux spécificités géographique et sociales
50 Des situations et enjeux de projet résultant des investigations locales
52 Cartographier les sites de projets et leurs enjeux

54 **STRATÉGIES ET PROJETS DES ÉTUDIANTS**

56 Jaujac : entre histoire, paysage et architecture
60 La révélation d'un patrimoine entre cour et jardin
63 Parcours paysager et productif du bourg-centre à Sportissage
66 Du secteur pavillonnaire des Sausses à un écosystème villageois
72 Fabras : une mutation urbaine sur un sol fertile
76 Le hameau de la ferme, une coopération entre l'agriculture, l'habitat et le tourisme
82 Le hameau de Longeagnes, apprendre à habiter l'héritage du passé
88 La Souche : un village rue aux multiples facettes
90 Un cœur de village rassembleur et s'ouvrant sur le grand paysage
96 Entre village habité et village productif
102 Saint-Cirgues-de-Prades : un cœur de village vivant et productif
103 Des terres de village à révéler

106 Cartographie de recollement des projets

108 **DES AMBITIONS DE RECHERCHE-ACTION AU-DELÀ DES PROJETS**

108 Des perspectives de recherche par le projet
114 Des ateliers «Hors-les-Murs» pour l'Ardèche : une expérience réussie
116 Les mots des étudiants...

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 5 28/09/20 11:19

GRAND TÉMOIN, MARC BENOÎT.



Marc Benoît
Ingénieur Agronome, Docteur en Sciences Agronomiques INA Paris Grigon
Directeur de recherches à l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture l'Alimentation et L'Environnement.
Membre fondateur du collectif des PAP - Paysages de l'Aprés Pétrole

POURQUOI ARPENTER PÉDAGOGIQUEMENT DES TERRES OUVERTES AUX QUESTIONNEMENTS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

La première raison tient au futur à construire par les étudiants, quand leur capacité d'action s'épanouira : il leur faudra être capables de réussir des expériences probantes de transition écologique. Les territoires ruraux car ils disposent de potentialités considérables, contrairement aux territoires urbains, sont idéaux pour initier rapidement des expériences de transition, au sens de Rob Hopkins.

Ces territoires ruraux, où les formes agricoles et forestières dominent offrent trois gammes de potentialités :

- Des espaces agricoles et forestiers beaucoup se jouera dans les sols vivants,
- Des compétences humaines dont les couches historiques permettent de disposer de nombre de combinaisons de pratiques originales,
- Des capacités à élaborer des biens et services, privés et communs, au service de la biodiversité, de l'alimentation, de matériaux de construction, de l'énergie et du cadre de vie.

…. Il s'agit ici d'une pédagogie des potentialités de transformation de territoires en transition.

La deuxième raison est d'instiller un devoir de changement de paradigme par rapport au début de fonctionnement de l'Anthropocène. Il apparait nécessaire de reconstruire des liens complexes locaux entre agricultures, paysages, sylvicultures, alimentations, modes de construction, et vivre ensemble, échanges de services. Comment aider à penser la fin des « filières » simples, organisées, … et dont les logiques échappent souvent totalement aux acteurs ruraux.

… pour construire une pédagogie des liens-nexus complexes territorialisés

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 6 28/09/20 11:19

La troisième raison est de construire de la confiance entre Humains qui doutent et construisent des briques d'avenirs désirables. En effet, les étudiants en déambulation organisée bénéficient de réconforts puissants auprès de celles et ceux qui ont initié et parfois remarquablement réussi des expériences rurales performantes.
L'enjeu est ici de permettre aux étudiants et aux acteurs de ces territoires ardéchois de se faire confiance dans la transmission des réussites et difficultés, bref, plus qu'ils ne le pensent d'apprendre ensemble !

… en mobilisant une pédagogie du « passage de témoin » entre acteurs actants et étudiants désirant comprendre

POURQUOI RECOURIR À L'ENQUÊTE TERRITORIALE ?

A quoi correspond une enquête ? Pour Dewey, l'«enquête» conduit à faire passer d'une situation indéterminée (où les constituants de la situation ne tiennent pas ensemble) à une situation plus déterminée, qui pourra faire l'objet d'un traitement, mais qui n'est pas une « *fin absolue* » (Dewey 1938, et 1993 en version française). En effet, l'enquête permet la construction d'un problème, au travers de la transformation d'une situation au départ indéterminée en une situation déterminée, qui puisse être «*expériencée*», ressentie par les acteurs, et qui donne lieu à un problème porteur d'une résolution (Journé 2007). Pour Dewey, la notion de situation permet de comprendre le processus d'enquête, dans le sens où une situation peut être ressentie comme confuse, indéterminée, ce qui déclenchera alors une enquête, pour lui donner un caractère de « *tout contextuel* », c'est-à-dire un ensemble d'éléments inter-reliés qui peuvent constituer un problème, et donc entraîner la recherche d'une solution.

« LES TERRITOIRES RURAUX... SONT IDÉAUX POUR INITIER RAPIDEMENT DES EXPÉRIENCES DE TRANSITION »

Ainsi, lors de ce processus IN SITU que représente l'atelier hors les murs, la pédagogie active mise à l'œuvre permet de faire vivre aux étudiants une approche complexe de la temporalité de leur intervention.
Ainsi, nous retrouvons ce que Benoît Journé (Journé, 2007) met en évidence, le fait que, loin de proposer une approche linéaire du temps, Dewey insiste sur la complexité de la structure temporelle de l'action. Il cite en particulier cet extrait de Dewey :
« *[...] l'objet unitaire de toutes les propositions temporelles est un tour, un cycle, une période, un circuit, une hora. [...] L'ordre temporel est institué par des rythmes qui comprennent périodicité, intervalles et limites, qui sont tous en inter-implication. Des origines absolues et des termes et des fins absolus, ce sont des mythes. Chaque commencement et chaque fin est la délimitation d'un cycle, d'un tour de changement qualitatif. Une date, un moment, un point du temps n'a pas de signification sauf comme délimitation de cette sorte.*» (Dewey 1993., p. 298, cité par Journé 2007).

Donner à vivre une façon dont s'insère une enquête collective dans un complexe processus territorial d'un petit monde rural est source d'acquis majeur pour les étudiants. Ceci d'autant plus que cette enquête est collective et nécessite des ajustements entre les étudiants, leurs encadrants et les acteurs du territoire mobilisés.

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 7 28/09/20 11:19

POURQUOI SE PASSIONNER POUR LES PRATIQUES DES ACTEURS RURAUX ?

Commençons par un point sur l'étymologie. Pratique est emprunté (1256) au latin chrétien *practice* qui désigne la vie active, la conduite, par opposition à la contemplation, emprunt au grec *praktikê* (sous-entendu *tekhnê*) employé chez Platon par opposition à *theoretikê* ou *gnôstiké* qui désignent la science spéculative. Conformément à son étymologie, la pratique au sens de «application des règles et principes» s'oppose - à partir du XIVème - à théorie [mettre en pratique (1588)]. Elle équivaut à appliquer dans ces locutions [dans la pratique (1656), en pratique]. Le mot désigne en particulier **une manière concrète d'exercer une activité**, souvent précisée par un complément de détermination en parlant de certaines professions, d'un art, d'un artisanat.

Les pratiques humaines nécessitent trois dimensions pour pouvoir être décrites avec intérêt dans nos recherches : l'opportunité, la modalité, l'efficacité (Landais, et al., 1988).

L'opportunité d'une pratique est l'ensemble des raisons et causes à l'origine de la mise en œuvre, du choix d'une pratique. Le terme opportunité est ici préféré à déterminants pour éviter de tomber dans les débats, fort vifs, du déterminisme de l'activité humaine, et ré-introduire la totale possibilité de libre choix, ou à l'opposé de choix totalement contraint (par la cellule familiale, par les règles cultuelles, ...). Un point important pour nos recherches est que le milieu est bien sûr pris en compte par les acteurs qui choisissent de mettre en œuvre telle pratique, l'essentiel est de cerner les dimensions de ces milieux retenus par les acteurs, et leurs niveaux de connaissances.

La modalité d'une pratique est la description de sa mise en œuvre, des moyens qu'elle mobilise pour se réaliser, de ses dimensions spatiales et temporelles. Elle décrit finement, en particulier pour nos recherches en Zones Ateliers, les éléments qui impactent les milieux, objets de nos recherches.

L'efficacité d'une pratique est l'évaluation des effets et conséquences d'une modalité de pratique. La différenciation entre effets et conséquences est contingente de l'acteur qui met en œuvre cette pratique. L'enjeu est d'identifier ce qu'il visait (les effets … attendus), et les conséquences … inattendues par lui. Cette distinction est d'autant plus importante que les recherches visent un changement des pratiques, car dans ce cas, comprendre ce que vise un acteur et ce qui advient à côté de ce qu'il visait devient central.

Pour la communauté scientifique, le terme pratique fut très utilisé et travaillé chez les anthropologues (Mauss, Leroi-Gourhan) du XXème siècle. Après une période de moindre intérêt (1980- 2000), sa place devient centrale chez la communauté des ergonomes qui souvent opposent les pratiques (de chaque opérateur selon son propre cadre cognitif), à technique (représentant la généricité théorique de la mise en œuvre d'une opération humaine).
Ainsi, pour notre communauté, où pédagogie et développement territorial sont à relier, l'intérêt d'étudier des pratiques rurales est double :

- *Mettre au cœur des liens entre sociétés et milieux* (Turner et al., 2003), ce qui est organisé par les sociétés, … et ce qui impacte les milieux, donc leurs pratiques !
- Avec un point de vue «*ingénierie réverse*», celui de nous mettre en situation de *proposer des changements de pratiques* en connaissant les impacts de ces changements sur les milieux (maîtrise des effets), et en envisageant les changements de sociétés nécessaires à ces changements de pratiques.

…. Les pratiques sont ainsi des objets de pédogogie active parfaitement intermédiaires entre sciences de la société et sciences du milieu (écologie, hydrologie, climatologie).

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 8 28/09/20 11:19

POUR CONCLURE, TROIS POINTS CRITIQUES À SURVEILLER … COMME LE FEU DE BROUSSAILLES !

Le passage du dit à l'écrit : enjeu de toute situation d'enquête est ici enrichi par le recours aux documents (cartes, photos aériennes, …), et par l'observation paysagère. Il n'en demeure pas moins, comme l'a théorisé Michel Foucault (2001) que ce processus complexe peut être l'objet de biais multiples. La pédagogie menée dans cet atelier est l'une des rare pratique permettant collectivement de qualifier et évaluer ce biais … et surtout de permettre aux étudiants une réflexivité indispensable en cette matière !

La mémoire d'un territoire : dans le rôle de « by pass » entre société et milieux, les pratiques imposent une contrainte de forte : pouvoir être mobilisables quelque soient les latences des faits de sociétés ou des faits de milieux étudiés. Pour relier les effets de pratiques sur une structure d'habitats écologiques, par exemple, il faut pouvoir reconstituer les pratiques passées qui ont construit la structure de l'habitat étudié. Donc, ces pratiques doivent avoir été mémorisées. Deux points majeurs retiennent ici notre attention : les biais de mémorisation, d'où l'intérêt de témoignages multipliant les points de vue, et la labilité des supports de mémorisation (traditions orales ; carnets, plans et calendriers ; fichiers informatiques) d'où l'intérêt de tels ateliers qui cristallisent des traces de pratiques.

Les suites possibles au travail mené : les résultats du travail mené sont remarquablement rendus et discutés avec les acteurs du territoire sollicités, mais très vite apparaît une flèche temporelle redoutable : « *et après comment poursuivre ?* ». Ici, il peut être proposé une piste d'observatoire partagé/ citoyen du territoire enquêté, avec l'objectif majeur de donner une capacité réflexive partagée sur les questions, les fonctionnements et projets du territoire.

Références :

Dewey, J. (1938) Logic: The Theory of Inquiry, New York, Henry Holt and Company. Et en traduction française: Dewey, J. (1993) Logique. La théorie de l'enquête, (première édition 1938), Paris: PUF.

Foucault, M., (2001). Dits et écrits, tome II. 1976-1988. Paris, Quarto/Gallimard, : 298-329

Journé B. (2007) «Théorie pragmatiste de l'enquête et construction du sens des situations», Le Libellio d'Aegis, volume 3(, n° 4), Numéro Spécial, novembre, pp. 3-9

Landais E., Deffontaines J.-P., Benoit M. (1988). Les pratiques des agriculteurs. Point de vue sur un courant nouveau de la recherche agronomique. Etudes Rurales ; 109 : 125-158.

Turner BL II, Matson PA, McCarthy JJ, CorellRW, Christensen L, et al. (2003). Science and technology for sustainable development special feature: illustrating the coupled human-environment system for vulnerability analysis. Three case studies. Proc. Natl. Acad. Sci. USA 100:8080–85

« NOUS METTRE EN SITUATION DE PROPOSER DES CHANGEMENTS DE PRATIQUES... EN ENVISAGEANT LES CHANGEMENTS DE SOCIÉTÉS NÉCESSAIRES À CES CHANGEMENTS DE PRATIQUES »

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 9 28/09/20 11:19

NOUVELLES RURALITÉS, UNE CHAIRE DE RECHERCHE PORTEUSE D'UN AXE FORT DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT



Gaëlle Perraudin
Directrice de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

L'école nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Nancy est en cours de réflexion pour construire son projet d'établissement qui lui permettra de conforter ses équipes d'enseignant-chercheur.e.s et services vers une trajectoire adaptée aux enjeux de société. L'ambition est de préparer les étudiant.e.s à être proactifs face à notre actualité, tout en contribuant à la production de connaissance dont notre monde a plus que jamais besoin.

La recherche, mise au service de l'excellence de la formation, s'appuie sur les forces rassemblées dans les laboratoires et le potentiel humain, que j'ai découvert en prenant la direction de l'école. Elle contribue à dessiner sa spécificité dans le paysage de l'enseignement supérieur porté par le Ministère de la Culture, en lien avec le monde universitaire. Deux chaires partenariales d'enseignement et de recherche sont aujourd'hui labellisées à Nancy : la chaire «Bois» et la chaire «Nouvelles Ruralités - Architecture et milieux vivants», en lien avec l'école nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA) et Agro-Paris-Tech.

L'ENSA de Nancy est une des rares écoles d'architecture en France à porter deux chaires de recherche, et je me réjouis d'autant plus de cette chance que les thématiques qu'elles portent (une filière de construction bois et un projet de renouvellement du monde rural) me semblent être des enjeux essentiels pour notre société. Ils constituent d'évidence des valeurs supplémentaires pour les professionnel-le-s que nous formons.

Les ateliers «Hors-les-Murs» organisés en partenariat étroit avec le réseau des Parcs naturels régionaux, que je remercie encore de leur confiance, se sont enrichis de liens nouveaux avec les ingénieurs agronomes cette année, et ce grâce à la chaire. Je souhaite que ces partenariats, mis au service de l'intérêt général toujours présent dans nos objectifs de formation et de recherche, se poursuivent de façon positive dans les années à venir.

Je ne manquerai pas d'être attentive à la réussite de cette équation complexe, de toujours articuler formation initiale de nos étudiants et recherche, ainsi que d'ouvrir notre école à des partenariats pertinents.



COLLABORATIONS ENTRE AGRONOMES ET ARCHITECTES : ÉLARGIR HORIZONS ET COMPÉTENCES

Guido Rychen
Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires

Au sein de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires (ENSAIA), la spécialisation « Agricultures et Développement des Territoires (ADT)» est dédiée à l'étude des interactions entre systèmes de production agricoles, filières et territoires. Mise en place en 2000, cette spécialisation s'appuie sur l'expertise des enseignants-chercheurs en développement durable des systèmes de production et sur celle de chercheurs en science pour l'action et le développement de l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation, l'environnement). Ces dernières années des collaborations ont été établies avec l'école nationale supérieure du paysage (ENSP) de Versailles et plus récemment avec l'école d'architecture de Nancy, intégrant la Chaire *Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants*. Il s'agit donc de former les futurs ingénieurs agronomes à des approches interdisciplinaires intégrées qui allient l'agronomie, le paysage, l'environnement, les habitats, dans une optique de bio-économie et d'aménagement du territoire.

Chaque année, une quinzaine d'étudiants sont formés sur ces approches sur le plan théorique mais également avec des projets/actions sur le terrain. L'article de Mme Fournier, responsable de la spécialisation ADT témoigne du projet mené cette année dans le parc naturel régional des Monts d'Ardèche, en parallèle de celui de l'école d'architecture de Nancy (pp 36 à 43). L'objectif de ces immersions dans les territoires est de mettre les étudiants en dynamique projet en les rendant acteurs d'une action en lien avec les parties prenantes du territoire considéré. Lors de ces «projets de territoire», l'analyse et la créativité des étudiants et des enseignants tuteurs sont fortement sollicitées. En effet, les actions à conduire doivent répondre simultanément aux enjeux du développement durable, des ruptures attendues et des transitions agro-écologiques, agro-énergétiques ou alimentaires à venir. La confrontation régulière avec les acteurs de terrain (professionnels, élus, citoyens) fait de ces immersions de réelles expériences professionnelles mais également éco-citoyennes.

Les collaborations étroites avec l'école de paysage de Versailles et l'école d'architecture de Nancy permettent ainsi aux élèves ingénieurs de l'ENSAIA d'élargir leurs horizons et compétences. Elles sont sans aucun doute amenées à s'intensifier dans les années à venir.

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 11 28/09/20 11:19

POUR DES TERRITOIRES APPRENANT



Lorraine Chenot
Présidente du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Accueillir les étudiants de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy est toujours un engagement et une richesse pour les communes concernées. Cette année, ce sont celles de la vallée du Lignon : Jaujac, Fabras, La Souche et Saint-Cirgues de Prades. Jaujac en est le bourg-centre. C'est un village de caractère au riche patrimoine, dominé par le massif du Tanargue et le rocher d'Abraham. Le lien entre Jaujac et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche est d'autant plus fort que cette commune a accueilli la Maison du Parc dans une ancienne propriété offerte par la commune puis restaurée par le Parc. Depuis 2009, des milliers de jeunes et adultes la visite tout au long de l'année accompagnés par l'équipe des chargés de mission, qui y travaillent en permanence.

Chaque promotion d'étudiants accueillis depuis 4 ans a travaillé sur des communes différentes du PNR, toutes situées en zone de pente, marquées par la culture cévenole (la châtaigne et l'élevage ovin/caprin), la déprise agricole et une pression plus ou moins forte de l'urbanisation. Les questions de gestion de l'espace, de protection des terres agricoles, de maintien de la biodiversité des milieux sont partout présentes. Les nouveaux modes d'habiter, de se déplacer, de travailler sont des enjeux partagés.

Chaque fois, les étudiants imaginent des avenirs possibles qui sont proposés et mis en débat avec les élus et des habitants et cet échange est un moment d'une grande richesse. C'est pour moi le résultat d'un engagement fort des étudiants qui découvrent, observent, analysent et imaginent avec leurs envies d'aujourd'hui des propositions pour aménager et vivre autrement dans ce territoire.

C'est aussi le résultat de la très forte mobilisation de leurs enseignants qui en permanence exigent d'eux une compréhension de l'histoire, de l'évolution des modes de vie, et surtout la prise en compte des changements radicaux auxquels nous devons faire face aujourd'hui si nous voulons garder une planète habitable pour tous. Ainsi, comment chaque commune, à son échelle, peut être plus résiliente, économe en énergie, inventer des services, des nouvelles mobilités, relocaliser les activités économiques, et contribuer ainsi à la «métamorphose» proposée par Edgar Morin comme avenir enviable.

C'est aussi la qualité de l'accueil des acteurs du territoire, qui, sollicités par Jérôme Damour, répondent toujours présents pour expliquer la géologie, l'histoire, l'économie, l'agriculture, la richesse de la faune, de la flore et des milieux, l'évolution de l'urbanisme, etc. Car, chaque atelier «Hors-les-Murs» mobilise plusieurs dizaines d'acteurs locaux qui viennent à la rencontre des étudiants pour expliquer leur vision du territoire et répondre aux questions.

Du côté des enseignants et de l'école, c'est une pédagogie à partir du terrain qui s'est inventée et qui doit pouvoir, aujourd'hui, être mieux décrite et généralisée. Je ne me risquerai pas à en dire plus car je sais à quel point les questions pédagogiques sont délicates et fragiles. Je me placerai du côté du territoire, qu'il s'agisse de la commune qui accueille les étudiants ou, plus largement, du PNR et des acteurs qui se mobilisent autour de lui pour réfléchir concrètement à la notion de «territoire apprenant». En quoi un territoire peut-il être

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 12 28/09/20 11:19

un lieu d'apprentissage privilégié? Il me semble que plusieurs caractères spécifiques sont nécessaires pour qu'un territoire soit source d'apprentissage et composante d'une pédagogie du projet :

- une biodiversité dans toutes ses composantes : végétation, faune, humaine, historique, économique,… A ce titre il est vrai que la diversité est un des traits fondamentaux du PNR des Monts d'Ardèche. Cette diversité se fonde dans l'histoire géologique du territoire, dans sa géographie, dans son climat, dans son histoire ;

- une indétermination des possibles ce qui veut dire des zones de marge où les initiatives non-conformistes peuvent trouver place. On dit souvent que l'avenir se joue dans les marges, là où les utopies peuvent prendre forme. Le territoire du PNR, zone de faible densité, dispose de beaucoup de « délaissés » de «tiers-paysages» dirait Gilles Clément. Ce tiers-paysage est une richesse pour l'avenir ;

- une ouverture sur le monde et l'appartenance à de multiples réseaux qui permettent de partir ailleurs à la découverte de ce qui a pu être entrevu ici. Ou au contraire de retrouver, ici, des initiatives déjà rencontrées ailleurs ;

La première qualité d'un « territoire apprenant » est d'être accueillant, ouvert aux autres, à l'étranger qui arrive. Accueillir c'est non seulement ouvrir sa porte mais c'est aussi donner les clés de compréhension, dire qui on est, ce que l'on est, être fier de cet enracinement et de cette implication dans le territoire que l'on habite tout en s'interrogeant sur ce qui va advenir.

Cette notion de « territoire apprenant » est à développer en lien avec les écoles et universités. Merci à l'école d'architecture de Nancy de nous accompagner sur ce chemin.



Pierre Chapuis
Vice-président de la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans

La communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal fin 2015. Son PADD décline les orientations retenues par les élus pour le développement du territoire dans les 15 prochaines années. Dans le cadre de l'élaboration du document d'urbanisme, nous avons sollicité le PNR des Monts d'Ardèche et le CAUE pour accueillir l'atelier «Hors-les-Murs» sur le secteur de la vallée du Lignon. Les étudiants de l'école d'architecture de Nancy ont pris le temps d'aller à la rencontre des habitants et de nombreux acteurs socio-économiques.

L'apport d'un regard extérieur nous a permis de prendre de la hauteur et d'avoir une perspective du territoire plus lointaine. Leurs travaux enrichissent, en effet, notre vision du territoire, pour lequel nous planifions un développement sur un temps plus court, celui du PLUi, mais qui doit pourtant tenir compte des enjeux de la transition écologique dès à présent. Si les projets démontrent bien que la vallée du Lignon dispose de nombreuses ressources, nous devons anticiper son aménagement pour mieux les capter, les préserver, et générer de l'activité.

Cet atelier a également relevé l'importance de replacer l'habitant au cœur de nos projets, de reconsidérer le développement en favorisant les espaces publics et collaboratifs permettant de retrouver le lien social dans ces villages et quartiers de la vallée du Lignon qui ont subi une urbanisation diffuse tout au long de ces 30 dernières années.

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 13 28/09/20 11:19

PHILOSOPHIE DE L'ATELIER

PARTAGER UNE ÉTHIQUE : ÉTUDIANTS, ENSEIGNANTS, ÉLUS, HABITANTS

Cette année, l'atelier « Hors-les-Murs » s'est déroulé dans les conditions très particulières du confinement quasi-planétaire. La Covid19, qui, au-delà d'une crise sanitaire, a dynamisé une crise de conscience émergente, a permis à chacun de réfléchir « au monde d'après » qui est évidemment en soi un sujet. Certains portent des hypothèses de collapsologie, voire de catastrophisme, détournant parfois la pensée du philosophe Jean-Pierre Dupuy[1], qui pose comme hypothèse qu'il convient de considérer la catastrophe comme possible pour pouvoir se mettre en situation de l'éviter. La notion de « monde d'après » ressort certainement plutôt d'une évolution et adaptation de notre monde plutôt qu'un « reset ». Catherine Larrère[2], philosophe, spécialiste de l'éthique de l'Environnement, posait (*Rencontres ER&PS – réseau d'action-recherche sur la ruralité – Le Pradel/Ardèche – Centre Olivier de Serres – Octobre 2019)* assez brutalement la question en évoquant notre époque qui préfère envisager la fin du monde plutôt que la fin du capitalisme, système économique devenu système de société, dont on peut penser qu'il porte une grande part de responsabilité dans la crise actuelle.

Il est intéressant de noter que nos ateliers nous amènent à rencontrer toutes les positions existantes dans la société à ce sujet : refus de considérer les nécessaires mutations à engager dans les modes de vie (et donc en ce qui nous concerne l'aménagement du cadre et des conditions de vie) aussi bien que capacité à repenser nos actions et conséquences très concrètes de nos décisions. Les rencontres dans la vallée du Lignon n'ont pas échappé à cette situation que chacun voit et vit aussi bien à l'échelle locale qu'internationale.

Quels sont les futurs possibles ? Bruno Latour[3] nous a proposé pendant cette période singulière un exercice pour préparer l'après-crise , et ainsi reprendre conscience de nos fondamentaux. Dans un article du Monde , Pablo Servigne[4] interrogeait notre capacité à accepter des changements sociaux et individuels suite à ce choc brutal. Le Président Emmanuel Macron, lui-même, parla d'autonomie et de résilience dans son discours du 13 avril 2020. Au-delà de toute considération politique, comment se positionner en tant qu'architecte, urbaniste, étudiant, enseignant, citoyen pour envisager le monde d'après ? Quels projets imaginer pour les villages de la vallée du Lignon ?

Dans cette période de grandes incertitudes, les étudiants se sont recentrés sur **les valeurs essentielles de la vie,** à savoir : habiter, se nourrir, être en bonne santé, se déplacer et vivre ensemble. Leurs projets reflètent un mode de vie plus respectueux du territoire, de son histoire et de ses ressources, du bien-être des Hommes, peut-être même de leur bonheur…

Première ressource à préserver : le sol. La lutte contre la consommation et l'artificialisation des sols est une priorité. Retrouver le sol agricole est un enjeu à la fois d'autonomie alimentaire et de santé publique, mais aussi de transition écologique, de biodiversité et de fabrication de paysages vécus.

Deuxième ressource : l'humain. Retrouver les valeurs du vivre-ensemble réinterroge la complexité d'usage des cœurs de village, l'intergénérationnel ainsi que la notion de bien commun et d'espaces partagés.

Concrètement, sur quels espaces agir ? - Le bâti ancien. Comment l'adapter pour qu'il redevienne attractif ? - Le pavillonnaire. Quels mécanismes activer pour transformer l'habitat diffus en hameaux contemporains et ainsi développer les valeurs de production, d'accueil et de partage ? - La trame d'espaces publics. Quel espace public imaginer pour qu'il soit un lieu de sociabilité ?

Les questions sociétales dont les étudiants se saisissent ici, sont donc à leur portée… à la portée

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 14 28/09/20 11:19

PHILOSOPHIE DE L'ATELIER

Marc Verdier et Gwenaëlle Zunino, enseignants

du territoire. Il n'est pas imaginable de se mettre en position salvatrice (nous ne sauverons pas le monde !), mais bien de se mettre en situation de conscience, c'est à dire d'agir, là où nous sommes, avec les compétences et les savoirs dont nous disposons. **Une autre vie s'invente, ici ?**

1 -Jean-Pierre DUPUY « Pour un catastrophisme éclairé » - Point - 2002
2 -Catherine et Raphaël LARRERE – « le pire n'est pas certain » - Premier Parallèle - 2020
3 -Bruno LATOUR - Où atterrir après la pandémie ? Un article, un questionnaire et maintenant une plateforme. http://www.bruno-latour.fr/fr/node/851.html
4 - Pablo SERVIGNE, théoricien de l'effondrement : « Cette crise, je ne l'ai pas vue venir, alors que je la connaissais en théorie » https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/04/10/pablo-servigne-cette-crise-je-ne-l-ai-pas-vue-venir-alors-que-je-la-connaissais-en-theorie_6036175_3244.htm

PENSER LE TERRITOIRE EN INTERDISCIPLINARITÉ

UN ATELIER CROISÉ - ARCHITECTES ET AGRONOMES

Faire face au effets du changement climatique implique une bifurcation radicale de la manière de concevoir. Labellisée en juin 2020 par le Ministère de la Culture, la Chaire partenariale d'enseignement et de recherche Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants a pour ambition de former des professionnels dans l'interdisciplinarité, notamment par des projets ancrés sur le territoire, où l'innovation et l'adaptation à une société post-carbone sont les maîtres-mots. Dans ce cadre, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a offert la possibilité à l'école d'agronomie (Ensaia) et l'école d'architecture de Nancy de travailler en résonnance sur un même territoire. Comment alors se nourrissent les projets de chacun ? Les architectes ont apporté une compréhension du fonctionnement du territoire et de ses spécificités (histoire, modes de vie, patrimoines bâti et non bâti…) ainsi qu'une vision du « monde d'après » traduite dans différents projets d'espaces publics et bâtis. L'expertise des agronomes a pour objectif de donner du corps aux projets de relocalisation agricole et nouvelles formes d'habiter impliquant des retrouvées sur l'alimentation, notamment par la réflexion sur les sols et le fonctionnement des exploitations.

UNE MÉTHODE EN CONSTRUCTION

Les enseignants ont imaginé une démarche multipliant les échanges entre étudiants architectes et agronomes (enseignements croisés, semaine de terrain commune, enrichissement mutuels des projets), mais aussi une immersion sur le terrain avec la rencontre d'acteurs territoriaux et du monde agricole. La réalité fut nuancée. Les changements de calendrier pédagogique ont fait que les semaines de terrain furent décalées, et surtout, la crise sanitaire liée au Covid19 nous a empêchés de réaliser les ateliers croisés et la visite prévue en Lorraine. Néanmoins, les enseignements croisés ont pu avoir lieu. Marc Verdier est intervenu avec les étudiants en agronomie en amont de leur déplacement en Ardèche, et Agnès Fournier a apporté aux étudiants en architecture son expertise en agronomie pour la construction de leurs projets. Ce premier essai nous a permis de mesurer la difficulté, plus logistique que pédagogique et expérimentale d'un tel exercice. Cela est plutôt prometteur.

LES ATELIERS À L'ORIGINE DE NOUVELLES D'EXPÉRIENCES

Dans la même logique, l'Ecole d'Architecture de Nancy, avec l'Ecole d'Agronomie et l'Ecole de Paysage de Versailles, participe en octobre 2020 à un séminaire Agro-Paysage au Domaine de Villarceaux, éco-site installé sur le plateau du Vexin en Ile de France et lieu d'expérimentation porté par la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme. L'objectif de ce workshop est de conforter le dialogue entre architectes, paysagistes et agronomes et de favoriser l'émergence d'une expertise d'aménagement plus intégrative des sciences fondées sur les fonctions essentielles à la vie de l'Homme, habiter, se nourrir, protéger la vie, adaptée aux territoires ruraux.

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 15 28/09/20 11:19

Soutien aux Ateliers Territoriaux

Fédération des Parcs naturels régioanux de France

La fédération des Parcs naturels Régionaux a mis en place depuis 3 ans un soutien aux Ateliers Territoriaux formatés sur le modèle des ateliers inventés à Nancy avec le PNR du Massif des Bauges dès 2005. L'innovation provient de la volonté affirmée de créer les conditions d'une approche plus «intégrée» des enjeux de projet dans les territoires en facilitant le montage d'équipes d'étudiants issues de formations différentes et complémentaires.

Sciences politiques, paysage, urbanisme, économie, architecture, art, agroonomie... autant de disciplines qui ont vocation à dialoguer à partir de questions posées dans les territoires et à interprêter de façon prospective les valeurs et enjeux spécifiques à chaque territoire à partir des attentes locales et des orientations formulées dans les Chartes des Parcs.

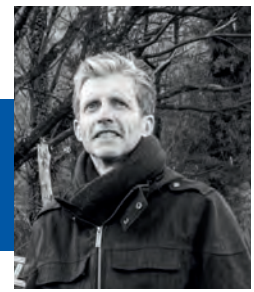
Nicolas SANAA et Fabien HUGAULT à la fédération des Parcs naturels régionaux sont plus particulièrement investis de cette mission «ateliers territoriaux».

Ils ont porté cette expérimentation de coopération nouvelle (Architecture/Agronomie) dans le paysage des ateliers qu'ils pilotent, conscients de la difficulté d'associer des compétences fondées sur des savoirs et outils trés différents, mais convaincus que les questions de territoire convoquent systématiquement des fonctions essentielles, habiter, se nourrir, qui ont vocation à être pensées de façon intégrées. Leur soutien est précieux dans le positionnement original que cet atelier spécifique architecture/ agronomie porte et ils doivent en être remerciés ici.

Depuis 2017, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche accueille en résidence des étudiants de l'école d'architecture de Nancy. Chaque atelier est l'occasion d'échanges nombreux avec les habitants, les élus, les acteurs socio-économiques et institutionnels. Il s'agit d'une exceptionnelle source d'enrichissement mutuel : les étudiants sont confrontés aux enjeux des espaces ruraux et proposent des projets inventifs. Pour le territoire, ces projets sont un regard neuf sur l'aménagement de l'espace, l'opportunité de penser à de nouvelles manières d'habiter en tenant compte des ressources patrimoniales, de l'impact du changement climatique et des mobilités, des enjeux de préservation de la biodiversité et du sol nourricier, etc.

Le partenariat avec la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans et le CAUE de l'Ardèche a permis de contribuer aux réflexions sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration et d'imaginer des futurs possibles pour la Vallée du Lignon.Rendre attractif et donner envie de vivre au cœur des villages, recomposer les secteurs d'habitat diffus, valoriser des sites à opportunités : cette année encore, les projets illustrent comment « une autre vie s'invente ici ». L'atelier a été l'occasion d'une collaboration avec l'école d'agronomie de Nancy. Ce croisement de disciplines enrichissant a été soutenu par la Fédération des Parcs naturels régionaux.

Le PNR des Monts d'Ardèche est très heureux d'avoir accompagné l'ENSA Nancy dans son « compagnonnage » à travers les Parcs naturels régionaux et d'avoir bénéficié de ce regard en prise directe avec le grand défi des transitions écologiques, énergétiques et sociétales auxquels notre Parc s'efforce d'apporter des réponses innovantes.



Jérôme Damour

Chargé de mission Architecture, Urbanisme et Paysage au PNR des Monts d'Ardèche

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 16 28/09/20 11:19



Vincent Lherm
Architecte conseiller
CAUE de l'Ardèche

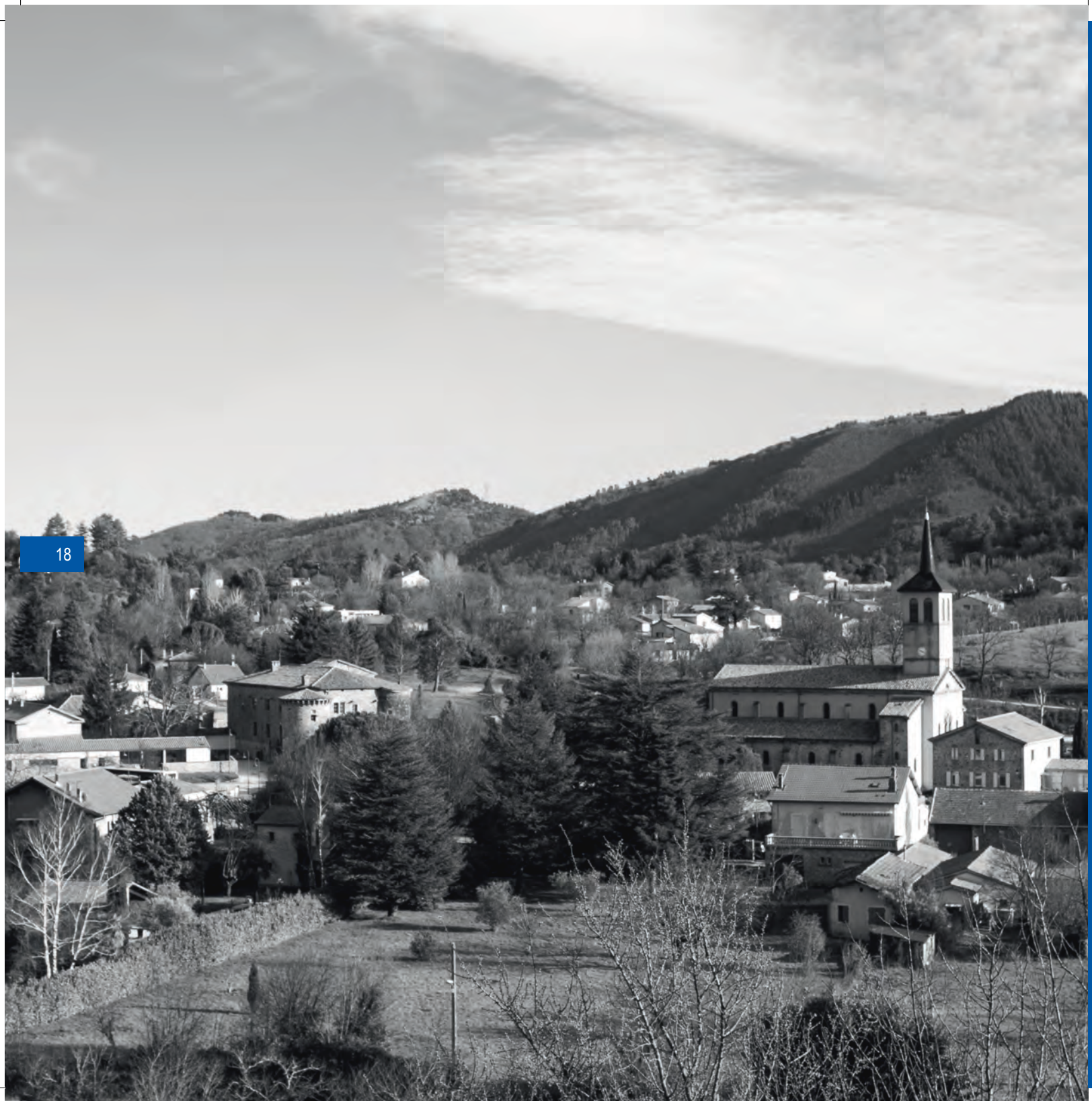
Les ateliers «Hors-les-Murs» accompagnés par le CAUE et le PNR sont des temps forts des territoires ardéchois. Ce sont des moyens de connaître et de travailler autrement sur les sites, d'élargir le champ des possibles, d'échanger avec de nombreux interlocuteurs et de se projeter.

Notre expérience en tant qu'organisateur permet aussi une réactivité forte comme cela a été le cas pour ce nouveau semestre nancéien, à la fois en phase amont et en situation de crise sanitaire. Plusieurs convergences ont permis de travailler sur les communes supports et la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans dont l'accompagnement, en cours, des conseillers urbanistes du CAUE sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

L'atelier est l'occasion de croiser les regards, de proposer des solutions, d'avancer sur un projet de territoire à moyen terme. Il s'agit aussi d'échanger et réfléchir sur l'exercice des métiers de spatialistes qu'ils soient concepteurs ou conseillers, à petite ou grande échelle. Les compétences, les ressources, la ruralité, l'écoute, le partage, les enjeux sont forts et les travaux les plus pertinents montrent la force supplémentaire du collectif. La pluridisciplinarité, l'innovation, l'expérimentation et les alternatives font partie de nos attendus. L'équipe d'étudiants et d'enseignants de Nancy nous apportent beaucoup de matières, d'idées, de philosophie sociétale qui renforcent l'Ardèche.



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 17 28/09/20 11:19





APPRÉHENDER LE TERRITOIRE PAR UNE IMMERSION DANS LA VALLÉE DU LIGNON

Carte de situation de la Vallée du Lignon
Jaujac, un bourg centre dynamique et de caractère
Fabras, du bourg authentique à l'extension pavillonnaire banale
La Souche, un village-rue dans un grand paysage
Saint Cirgues de Prades, un village typique ardéchois

RENCONTRER POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Enjeux planification plui DDT
Un vocabulaire architectural ardéchois éminent et de qualité
Le bois, une ressource en devenir pour l'Ardèche
L'agriculture, à la reconquête des sols riches urbanisés

ENSAIA : DE L'IMAGINAIRE DU CONSOMMATEUR À LA RÉALITÉ DU TERRITOIRE ARDÉCHOIS

2020, un projet pensé entre agronomes et architectes
Comprendre le territoire
Des propositions pour l'avenir de la filière Agneau d'Ardèche

LA SEMAINE INTENSIVE, UN OUTIL DE TERRAIN FAVORABLE À L'ÉMERGENCE DES PROJETS

Des enjeux émergeant au fil des rencontres et des visites
Des formes bâties caractéristiques du territoire et de l'histoire sociétale
Des situations et enjeux de projet résultant des investigations locales
Sites de projet : répondre aux enjeux de la transition tout en préservant l'identité ardéchoise

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 19 28/09/20 11:19





APPRÉHENDER LE TERRITOIRE PAR UNE IMMERSION DANS LA VALLÉE DU LIGNON

ÉCOLE D'ARCHITECTURE
SEMAINE DE TERRAIN
ENSA NANCY

Lundi 03 Février 2020

Réunion au siège du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Membres du Parc naturel régional
Responsable service biodiversité
Chargé de mission Natura2000
Responsable service économie
CAUE de l'Ardèche
DDT/MDD
SCOT Ardèche Méridionale

Réunion à l'Office du Tourisme de Neyrac

Membres de la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans
Directeur de la CDC
Responsable PLUi
Responsable tourisme

Visite du centre-bourg de La Souche

Visite de l'exploitation agricole de La Pourette à La Souche

Mardi 04 Février 2020

Réunion avec les élus des quatre villages de la Vallée du Lignon

Marché de Jaujac
Interviews - rencontres des consommateurs et producteurs

Réunion PLUi à Thuyets

Réunion de présentation des enjeux énergies, climat et mobilité

Chargé d'affaires Syndicat départemental d'Energies 07
Chargé de mission ALEC 07
Chargé de mission énergie-climat PNRMA

Atelier rencontre avec des agriculteurs et une chargée de mission de la Chambre d'Agriculture 07

Atelier de concertation avec les habitants et acteurs locaux des quatre communes de la vallée

Mercredi 05 Février 2020

Visite de la commune de Saint-Cirgues-de-Prades

Visite de la commune de Fabras

Visite de la commune de La Souche

Visite de la commune de Jaujac

Rencontre avec l'agence d'architecture Estève & Dutriez, et l'Atelier Bivouac, paysagistes

Jeudi 06 Février 2020

Visite de la scierie Beaume et de la scierie mobile et atelier de menuiserie associatif du Moulinage de Chirols

Retour sur le terrain, visite des sites à enjeux

Visite des cabanes le Loup Bleu avec P. Guillet, architecte

Vendredi 07 Février 2020

Restitution publique du diagnostic mené au cours de la semaine

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 21 28/09/20 11:19

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE

Création en **2001**

76 000 Habitants

Superficie de **2280 km²**

146 communes

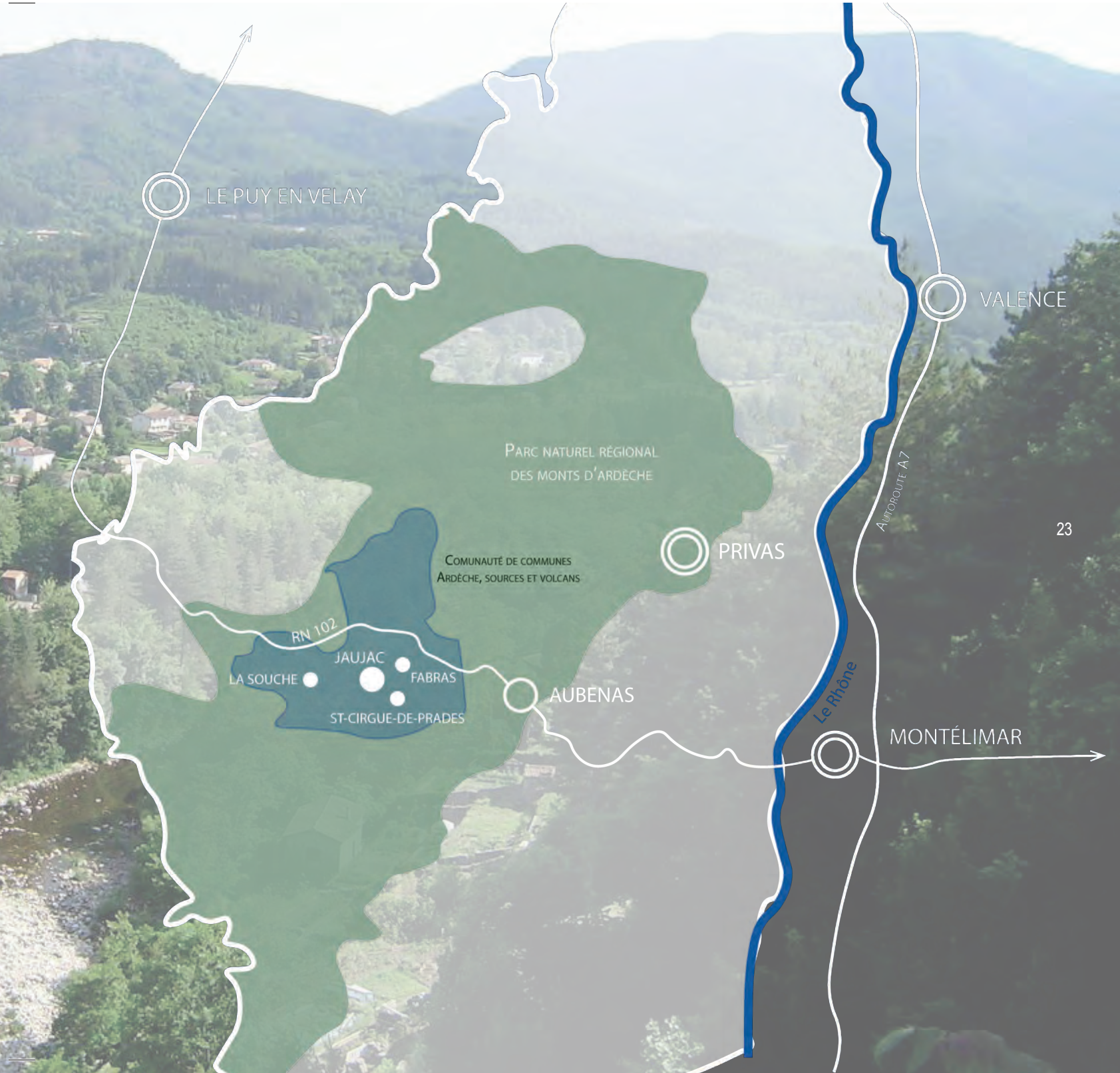
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARDÈCHE, SOURCES ET VOLCANS

3 Communautés de communes réunis en 1

16 communes

1 Plan Local d'Urbanisme intercommunal

9 852 Habitants



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 23 28/09/20 11:19

APPRÉHENDER LE TERRITOIRE PAR UNE IMMERSION DANS LA VALLÉE DU LIGNON

Jaujac, un bourg-centre dynamique et de caractère

Jaujac, **bourg de caractère**, est la centralité de la Vallée du Lignon, **regroupant commerces, services, écoles et marchés** sur sa place centrale, emblématique, bordée de majestueux platanes. Son **cœur vivant préservé**, les terrasses de cafés et de restaurants, **le hameau du Chastelas**, son église, ses châteaux, la Maison du Parc confortent **sa renommée patrimoniale et touristique**. Lors de nos déambulations, Monsieur le Maire, René Souléliac, il nous a fait part de ses priorités : **imaginer des projets permettant de renforcer la vie collective du bourg**. Cela se traduit différemment en fonction des quartiers

.

Revitaliser le bourg ancien en adaptant le bâti aux attentes contemporaines : *lumière, grandes pièces, balcons et jardins.*

Transformer le quartier des Sausses en offrant un esprit villageois à un secteur pavillonnaire : *création d'une centralité en lien avec l'Ehpad, qualification des espaces, évolutivité du bâti, intensification des usages.*

Saisir l'opportunité de Sportissage *pour enrichir le système de polarités du village.*

Créer un réseau d'espaces publics cohérent et identitaire *permettant de mieux relier la place centrale vers les Sausses ou les Plots de Fabras.*







Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 24 28/09/20 11:19

APPRÉHENDER LE TERRITOIRE PAR UNE IMMERSION DANS LA VALLÉE DU LIGNON

Fabras, du bourg authentique à l'extension pavillonnaire banale



Situé en hauteur, le centre historique de Fabras a fait l'objet de **nombreux aménagements pour devenir un village fleuri et agréable** : rénovation de l'église et de la mairie, construction d'une salle des fêtes, réalisation de logements locatifs…

Situé à 3 km, **le quartier des Plots est un secteur plat** entre les pentes et les coulées basaltiques au passé agricole et **au développement pavillonnaire récent**.

Pour **répondre aux enjeux de diminution de consommation d'espace**, le PLUi divise par 10 le potentiel constructible (de 27ha dans le POS à 2,3ha dans le PLUi) et **impose une densité 4 fois supérieure** à celle d'aujourd'hui (3 à 5 logements par hectare aujourd'hui, 12 à 20 lgts/ha dans le PLUi). Le maire prend cela comme une **contrainte bénéfique** réduisant les coûts liés aux réseaux et favorisant la transition écologique.

Dans cette logique, 3 enjeux se dégagent :

Proposer un autre rapport de voisinage, plus proche de l'identité villageoise *en recomposant le tissu existant, en offrant des espaces de partage tout en préservant l'intimité de chacun.*

.

Renforcer la vocation touristique liée aux coulées basaltiques et au théâtre de verdure : *un camping intégré, des espaces publics (places, belvédères et chemins) mettant en valeur le paysage majestueux et en liaison avec Jaujac.*

Affirmer la vocation agricole par une ferme collaborative, *garante, surtout dans une période post Covid-19, d'une qualité et d'une sécurité alimentaire.*



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 25 28/09/20 11:20

APPRÉHENDER LE TERRITOIRE PAR UNE IMMERSION DANS LA VALLÉE DU LIGNON

La Souche, un village-rue en amont de la vallée





Situé à 6km de Jaujac, **La Souche est un village plus indépendant**. Son identité repose sur sa forme de **village-rue** mettant en valeur son église située en surplomb de la rue, et sur **la mise en scène des coteaux et sa zone de baignade** qui représentent un **attrait touristique fort**.

A partir de nos arpentages et des discussions avec le maire, ses adjoints et quelques habitants, les enjeux exprimés peuvent être synthétisés :

Redonner envie de vivre au centre de village, dévitalisé aujourd'hui. *Anciens commerces ? Place centrale? Espaces publics de la traversée ? Liens avec les faysses et le Lignon ?*

Recomposer le tissu pavillonnaire diffus du quartier de la Chareyrade, *hérité du passé agricole et situé à proximité du cœur de village (mairie, école).*

Proposer des logements pour personnes âgées *encore indépendants en remobilisant le bâti du cœur de village.*



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 26 28/09/20 11:20

APPRÉHENDER LE TERRITOIRE PAR UNE IMMERSION DANS LA VALLÉE DU LIGNON

Saint-Cirgues-de-Prades, un village ardéchois discret et attractif



Saint-Cirgues-de-Prades est **composé d'un bourg-centre habité toute l'année, et de différents hameaux**, dont l'un constitué uniquement d'habitat pavillonnaire et un autre très bien rénové, mais dédié à des résidences secondaires. Le bourg-centre bénéficie d'un intérêt patrimonial certain :

Patrimoine religieux : *l'église romane Saint-Cirice du XIIème siècle, avec sa cure et son cimetière accolés.*

Patrimoine bâti : *la richesse et la complexité d'usage du bâti ancien imbriqué.*

Patrimoine paysager : *les panoramas vers le volcan et la vallée.*

La mairie vient de faire l'acquisition d'une maison traditionnelle en plein cœur du village, accompagné d'un terrain stratégiquement positionné dans le coeur de village.
L'objectif ici est de **proposer un projet à la fois de rénovation** permettant la réalisation de **trois logements locatifs**, mais aussi de **programmes renforçant l'attrait touristique du village**, et enfin de proposer une composition d'espaces publics reliant la **nouvelle place de la mairie à l'église**.





Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 27 28/09/20 11:20

Elle se compose de 16 communes :



Extrait de l'étude paysagère sur la communauté de communes - PNRMA

© Mission d'élaboration d'une stratégie paysagère pour le territoire de la communauté de communes d'Ardèche des sources et volcans



RENCONTRER POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX DU TERRITOIRE

PLUI / DDT - LA RÉGLE, LE RÊVE ET LE RÉEL

ÉCOLE D'ARCHITECTURE
LES ENJEUX
ENSA NANCY

L'élaboration d'un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale constitue un moyen de reposer globalement le projet du territoire que l'on cherche à adapter au mieux aux conditions locales de vie et de développement.
Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) présente l'intérêt immédiat d'inscrire ce projet intégrateur (habiter, se déplacer, gérer les conditions du développement économique, prendre soin de l'environnement...) dans l'espace vécu par les habitants et acteurs locaux.
Comme tous les documents d'urbanisme, le PLUi cherche à concilier les enjeux d'intérêt général portés par les lois successives d'urbanisme, d'environnement, de transition énergétique.. les engagements nationaux, européens et et internationaux (COP21), tout en gérant la réalité de la propriété privée, fragmentée et portée par des intérêts de court terme et pas toujours conscients des valeurs de bien collectif que chaque parcelle individuelle porte en elle.

Les étudiants découvrent donc le jeu d'acteurs que représente cette réalité du droit de l'urbanimse français et de l'élaboration des stratégies d'aménagement qui s'apparente toujours à la recherche du meilleur compromis entre ces valeurs privées et collectives.

La réunion à laquelle nous assistons à Thueyts rassemble les représentants de chaque commune constitutive de la Communauté (3 vallées qui se rejoignent à Pont de Labeaume pour s'ouvrir vers l'agglomération d'Aubenas), les élus de la Communauté de Communes, les techniciens de cette même Communauté qui ont en charge, en régie, de réaliser le PLUi et les services de l'Etat ou représentants des Personnes Publiques Associées (PPA - Chambre d'Agriculture en particulier).
Elle a comme objectif principal de traduire trés concrétement les éléments de stratégie territoriale proposés à partir de l'étude paysagère qui a préparé le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), expression du projet politique porté par les décideurs élus du territoire.
Cette phase constitue, comme partout, la phase «critique» de l'élaboration du PLUi, puisque devant traduire spatialement où et comment l'on pourra construire et où l'on devra préserver (ou même restituer) des espaces à vocation agricole ou naturelle.
Le «jeu» dans cette réunion à laquelle nous assistons se met en place comme prévu, entre les élus et les représentants de l'Etat et PPA, qui exercent leur rôle régalien, en tentant de traduire et porter trés localement les enjeux d'une législation de plus en plus contraignante en matière de consommation d'espace, certes, mais qui implique ici plus qu'ailleurs sans doute des enjeux de gestion des risques (forêt, incendies, inondations) et de préservation de la biodiversité.

Le Président de la Communauté de Communes reste attentif à ce que les orientations qui se dessinent préservent les capacités d'accueil et de développement des communes, suscitant parfois des réactions engagées des représentantes de l'Etat.

Les étudiants comprennent ici que l'enjeu tient peut-être plus à démontrer que les deux positions sont conciliables, en cherchant plutôt à réinventer les modes d'habiter, à revisiter des potentiels de revitalisation des bourgs ou de densification des lotissements plutôt que d'adopter un modèle, existant, consommateur d'espace et peu performant.

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 29 28/09/20 11:20

RENCONTRER POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Un vocabulaire architectural qui témoigne d'une identité puissante

UNE ARCHITECTURE DE CARACTÈRE

Depuis l'arrivée des premiers habitants sur le territoire de la vallée, les villages ardéchois ont su construire une identité affirmée dans son architecture. Implantées sous forme de bourgs compacts ou en hameaux, les habitations déclinent à l'infini quelques éléments essentiels qui ont fini par «faire» patrimoine. Fondamentalement, l'attrait de ces constructions repose sur **les matériaux** adoptés. Les chaleureuses **pierres d'Ardèche** associées aux toitures de **tuile canal** contribuent à la singularité de cette architecture. La subtilité de ces constructions est également fortement liée à l'intelligence de leur implantation (pente, exposition, organisation...) et dans **une variété d'espaces** qui leurs sont propres. **Les couradous, escaliers en pierres, toitures terrasses, balcons, loggia** et rez-de-chaussée avec des arcs sont des procédés architecturaux qui **sont des réponses au climat, aux vents, aux pentes…** aujourd'hui bien souvent oubliés des constructions récentes.

UNE INTELLIGENCE CONSTRUCTIVE À SE RÉAPROPRIER.

L'identité des constructions ardéchoises ouvre à des **réinterprétations contemporaines** qui répondent à nouveaux besoins et sache affirmer pleinement notre époque. Les témoignages des architectes rencontrés, nos analyses des architectures visitées, l'implantation dans la topographie constituent une leçon précieuse pour nous : démonter le patrimoine hérité, pour le remonter avec modernité : matériaux, réutilisation des volumes anciens, gestion des conditions climatique, économie générale de la construction, ressources locales, savoir-faire...Un nouveau paysage bâti se définirait alors dans les villages à partir de cette nouvelle lecture des **héritages** bâtis.



Réhabilitation d'une ancienne ferme ardéchoise en un atelier d'artiste pour les propriétaires des «Cabanes du Loup Bleu».



Projet d'Agathe Esthève à la Bastide respectant la courbure des lignes topographiques du site afin de s'implanter soigneusement dans la pente.

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 30 28/09/20 11:20

Rencontre avec l'architecte Pascale Guillet et les propriétaires des «Cabanes du Loup Bleu».



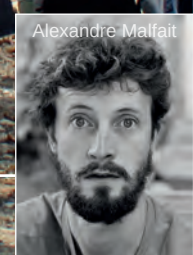
Agathe Esthève

Architecte, associée de l'agence Esthève & Dutriez - Aubenas



Pascale Guillet

Architecte - Laboule



Alexandre Malfait

Créateur de l'atelier Bivouac, Collectif de paysagistes

Rencontre avec l'atelier de découpe et scierie mobile du Collectif du Moulinage de Chirols.



Patrick Desormeaux

Scierie Beaume et Président de Fibois Ardèche-Drôme



Frédéric Scellier

Responsable de l'atelier de découpe et de transformation du bois au moulinage de Chirols





RENCONTRER POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Le bois, une ressource en devenir pour l'Ardèche

La mutation économique et le départ des populations de paysans ouvriers ont transformé **les vallées fertiles ardéchoises en un paysage passif**. L'enfrichement des parcelles productives, complété par un effort de plantation de résineux sans précédent a profondément transformé le paysage des coteaux. Bien que le bois soit **une ressource utilisable à long terme**, son exploitation en région montagneuse s'accompagne de contraintes fortes, à commencer par l'accessibilité. Les voiries sont limitées en tonnage, étroites, en mauvais état et de toute façon peu adaptées à une exploitation classique du bois. **Le réchauffement climatique affecte la ressource** en fragilisant les arbres. Les sécheresses répétées enlèvent de la valeur à la capacité structurelle du matériau. Cela explique que **la forêt reste un territoire encore sous-exploité**, alors qu'elle représente **un potentiel important**, qui impose d'adapter les techniques d'exploitation. La scierie mobile de Chirols démontre cependant qu'en adaptant les modes d'accès à la ressource, on peut la valoriser.



Scierie stationnaire de Pont-de-Labeaume

DEUX SCIERIES AUX VOCATIONS DIFFÉRENTES

Il existe deux types de scieries à proximité des sites étudiés, l'une, de **type indutriel** est située dans des bâtiments accessibles par des grumiers imposants et, l'autre**, légère, mobile,** est installée **dans un ancien moulinage**. La scierie Beaume, à Pont-de-Labeaume, emploie 13 personnes et réalise majoritairement des charpentes dites **«artisanales»**, réalisées à la commande. Le bois provient d'un rayon de plus de 300 km autour du site et se compose majoritairement de résineux comme le Douglas, Épicéa, Sapin… La particularité du second site est d'être intégré à un projet de programme complexe mené par **un collectif d'artistes et d'architectes** dans le moulinage de Chirols. Cette entreprise se compose d'une scierie mobile et d'un atelier de découpe participatif lui permettant de **maîtriser l'ensemble de la filière**. Cela permet d'être **ultra-local.** Le bois est coupé et débité sur place (forêt). L'atelier de transformation est ouvert à tous, jeunes menuisiers en formation, et particuliers à partir de stages.



Atelier participatif du collectif du moulinage de Chirols

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 33 28/09/20 11:20

RENCONTRER POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX DU TERRITOIRE

L'agriculture, à la reconquête de sols riches confisqués par l'urbanisation

L'URBANISATION DES SOLS FERTILES AU DÉTRIMENT DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE

La déprise des territoires ruraux et l'attractivité urbaine ont mené à la mutation de vocation de terres (enfrichement, boisement, urbanisation) ainsi qu'à la **dégradation des cultures en terrasses**. Bien qu'aujourd'hui une, reconquête partielle des faysses s'observe, l'espace agricole a dramatiquement été réduit en 50 ans. Les **parcelles facilement accessibles**, car moins en pentes, **ont été privilégiées pour la construction de maisons individuelles** Il s'agissait là des surfaces les plus fertiles, sites de robustesse économique pour les agriculteurs et éleveurs. Cette urbanisation diffuse, au delà de la confiscation des terres, génère **un éparpillement des terrains disponibles, mises donc à distance des exploitations**.

UNE DIVERSIFICATION DES CULTURES

L'agriculture était auparavant un moyen de nourrir la famille avant de devenir un domaine de production isolé de l'habitat. Il reste qu'elle a **conservé une place éminente dans la vie de certains locaux** qui complètent leurs revenus en ramassant châtaignes et myrtilles. **Aujourd'hui, 80 à 100 familles vivent de leur exploitation dans la Communauté de Communes** constituant un capital économique réel.

La **castanéiculture et l'élevage** sont les secteurs les **plus adaptés aux pentes** du territoire ardéchois.
L'agriculture de montagne est exigeante. L'engagement d'une grande partie des exploitants dans des filières biologiques, confortés par des modèles économiques plus performants va dans le sens de systèmes résilients, fondés sur le potentiel de ressources locales. Les complémentarités entre pentes (pâtures, terrasses...) et «plats» (prés de fauche, vergers, maraîchage..) sont essentielles au maintien d'une économie agricole robuste, marqueur essentiel de l'identité et de l'attractivité du terroir.

DES ACTEURS LOCAUX QUI SE MOBILISENT

La Charte du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche acte de la nécessité de préserver le **potentiel agricole** du territoire ainsi que d'en valoriser **les ressources**. De multiples actions sont menées auprès des acteurs locaux afin de les encourager à adopter les bonnes pratiques. Des soutiens à l'installation des nouveaux agriculteurs et entreprises de transformation sont mis en place.
Le maintien des terres agricoles existantes est de fait une priorité absolue, socle de toute la démarche.



Rencontre avec des agriculteurs et éleveurs de la Vallée du Lignon.

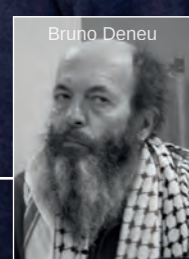
Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 34 28/09/20 11:20

Rencontre avec David Gonthier, castanéiculteur et producteur de petits fruits à La Souche.



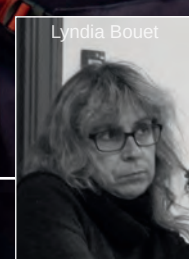
Odile Audibert

Chambre d'Agriculture de l'Ardèche



Bruno Deneu

Éleveur de la Couette Nègre à Jaujac



Lyndia Bouet

Éleveuse ovins à la ferme du Bardy-Barnas et Vice-présidente d'Agribio Ardèche



© Département de l'Ardèche - F. Chenel - l'Agence Nature



DE L'IMAGINAIRE DU CONSOMMATEUR À LA RÉALITÉ DU TERRITOIRE ARDÉCHOIS

2020, un projet pensé entre agronomes et architectes

UNE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE DEUX SPÉCIALISATIONS DE L'ENSAIA

Depuis 15 ans, les étudiants des spécialisations **«Agricultures et Développement des Territoires»** (ADT) et **«Développement Durable des Filières Agricoles»** (DEFI) de l'ENSAIA (niveau Master 2) mènent conjointement, avec l'implication d'un collectif d'enseignants, un projet de grande envergure au cours de leur dernière année de formation.

Ce projet est axé sur une problématique agricole ancrée dans un territoire donné et un des objectifs est **d'aller à la rencontre de systèmes et problématiques qui diffèrent de ceux et celles rencontrés en Lorraine**. L'ensemble du groupe est amené en fin de projet à aller une semaine en immersion dans un territoire particulier. Ainsi des problématiques de filières agricoles en lien avec territoires contrastés ont déjà été étudiées : Baronnies, Aubrac, Pyrénées Catalanes, Cantal, Camargue, Ballon des Vosges, Pays Basque, Marais de Brouage...

C'est alors que la complémentarité des deux spécialisations ADT et DEFI prend tout son sens, par l'étude d'**une filière agricole en lien avec son territoire**, lien plus ou moins fort, **dépendant du contexte, de l'histoire, de la géographie … et des hommes présents sur les lieux.**

UN PROJET AGRICOLE CROISÉ AVEC LE PROJET TERRITORIAL

Les filières agricoles étudiées dans le contexte du projet Filière-Territoire sont souvent dites territorialisées, c'est-à-dire ancrées dans leur territoire qui est le plus souvent rural. Considérer les différents aspects du territoire devient alors indispensable pour comprendre toute problématique en lien avec la filière.

Le **territoire rural est alors un espace de vie pour la faune, la flore et les hommes** en fonction des atouts et contraintes liées aux facteurs naturels, économiques et sociaux. Cet espace est ainsi un espace habité avec toutes les particularités du lieu.

Face à ce constat, et dans le cadre du développement de la chaire **«Nouvelles Ruralités - Architecture et milieux vivants»**, la pertinence de faire des liens entre les formations d'agronome de l'ENSAIA et d'architecte de l'ENSAN dans le cadre de ce projet Filière-Territoire n'était plus à questionner, c'était une évidence.

C'est ainsi qu'après 15 ans d'aventure sur les territoires français, sans jamais se croiser, le projet Filière-Territoire des agronomes, a rejoint pour la première fois en 2020, la route du projet «Hors-les-Murs» des architectes, avec pour points communs : le territoire ardéchois et un commanditaire : le PNR des Monts d'Ardèche.

PROBLÉMATIQUE 2020 : L'AGNEAU D'ARDÈCHE

La problématique de 2020 concernait la filière **«Agneau d'Ardèche»** avec la question **«Quel lien au territoire pour justifier le passage de la marque «Agneau d'Ardèche» à une Indication Géographique Protégée (IGP)**

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 37 28/09/20 11:21

DE L'IMAGINAIRE DU CONSOMMATEUR À LA RÉALITÉ DU TERRITOIRE ARDÉCHOIS

2020, un projet pensé entre agronomes et architectes

Agneau d'Ardèche ?», question posée conjointement par le PNR des Monts d'Ardèche, la Chambre d'Agriculture et le Syndicat Ovin ardéchois.

LA DÉMARCHE MISE EN OEUVRE

La démarche adoptée lors de ce projet suit toujours le même type de trame. Cela commence avec **deux à quatre étudiants, qui étudient, dans le cadre d'un stage de 4 à 6 semaines** répartie d'octobre à février, **un sujet connexe de la problématique du projet**, et ce dès le mois d'octobre précédant la semaine de terrain qui a lieu en février. Le traitement en amont de ces sujets permet de **préparer en profondeur certains aspects**. Puis à partir du mois de janvier, l'ensemble des étudiants des spécialisations ADT et DEFI **explorent des thèmes par équipe, afin d'apporter à l'ensemble du groupe une base commune de connaissances** indispensables à la compréhension et l'appropriation du sujet, et ainsi de préparer au mieux la semaine.

Cette culture commune établie, l'ensemble des étudiants et des encadrants se rendent sur site, en immersion pour une semaine qui s'achève par une restitution du projet devant les commanditaires et les acteurs locaux concernés.

Mais avant de restituer le fruit de ses réflexions, **le groupe commence la semaine par des visites, des rencontres et des échanges à la recherche de témoignages et de retours d'expériences indispensables à l'enrichissement du travail mené depuis Nancy**. C'est ensuite, après plusieurs heures de discussions, de prise de recul et d'intégration des différents éléments, que des propositions de **réponses à la problématique posée émergent et sont formalisées**, avant d'être exposées le dernier jour sur site, aux différents acteurs locaux concernés.

De retour à Nancy et riche des rencontres vécues, le groupe complète « à froid » les rendus divers selon les années : plaquette, posters, diaporama, film, …

STAGES D'ALTERNANCE (3 étudiants)
DE OCTOBRE À DÉCEMBRE 2019

Travail approfondi sur 3 questions en lien avec le sujet :
1. Caractérisation de l'élevage ovin ardéchois
2. Étude de trajectoires de produits sous IGP
3. Étude des AOP et IGP viandes ovines

Objectif : Maitriser le sujet

TRAVAIL COMMUN PAR SOUS GROUPE MIXTE
DE JANVIER À FÉVRIER 2020

1. Présentation de la commande par le PNR des Monts d'Ardèche
2. Rencontre avec M. Verdier (ENSAN) : l'Ardèche par le regard des architectes
3. Travail préparatoire thématique sur la biodiversité et le paysage, histoire, systèmes d'élevage ovin, caractérisation du produit, réputation du produit

Objectif : Comprendre et s'approprier le territoire et établir une culture commune

TRAVAIL SUR SITE (avec l'architecte Pauline Doizenet)
DU 10 AU 14 FÉVRIER 2020

1. Appropriation du territoire : visites...
2. Retour d'expériences de valorisation de produits ardéchois (3 AOP)
3. Rencontre avec les acteurs de la filière
4. Intégration : construction de scénarii
5. Présentation des propositions aux commanditaires

Objectif : Vivre le territoire et proposer des scénarii

SEMAINE POST-TERRAIN
SUITE DU SEMESTRE

1. Mise en forme de fiches de synthèse, de diaporama, de création d'un court reportage vidéo
2. Échanges d'A. Fournier (ENSAIA) avec le groupe Hors-les-murs (ENSAN)

Objectif : Valoriser les résultats

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 38 28/09/20 11:21

DE L'IMAGINAIRE DU CONSOMMATEUR À LA RÉALITÉ DU TERRITOIRE ARDÉCHOIS

ÉCOLE D'AGRONOMIE
L'INVESTIGATION
ENSAIA NANCY

Comprendre le territoire

LE MOUTON, UN OUTIL HISTORIQUE DE VALORISATION PAYSAGÈRE

L'élevage ovin en lien avec l'histoire de son territoire

Le relief et le contexte pédo-climatique de l'Ardèche ont façonné au cours de l'histoire les paysages et les stratégies de production agricole, notamment ovine.

Les moutons sont présents sur le territoire depuis le VIIème siècle. **Le mouton était élevé pour sa laine ainsi que pour sa viande qui était autoconsommée au sein des foyers**, il n'était pas encore élevé à des fins commerciales. Olivier de Serre, agronome du XVIIème siècle, dans son ouvrage le *"Théâtre de l'Agriculture et Mesnage des Champs"* évoque également l'ancrage fort du mouton sur le territoire ardéchois. De plus, l'augmentation importante du nombre d'animaux, de 200 000 en 1644 à 315 000 en 1836, est un indicateur fort de développement. **La transhumance est pratiquée depuis le XIIème siècle, renforçant l'intérêt de l'élevage ovin sur le territoire.** Le mouton joue un rôle important dans l'ouverture des paysages. Il permet d'**entretenir les unités paysagères de l'Ardèche**, et de **valoriser les prairies** à faible potentiel comme les sous-bois, les parcours et les landes sur lesquelles les vaches ne seraient pas adaptées. Ils ont une **facilité à accéder aux terrains escarpés, on les retrouve beaucoup sur les zones de pentes** sur lesquelles ils entretiennent notamment les châtaigneraies et profitent des châtaignes « non ramassées » à terre comme source d'alimentation.

Un territoire hétérogène

Le département de l'Ardèche est un territoire très hétérogène en termes de climat, relief, et végétation avec un gradient altitudinal Ouest-Est et une influence méditerranéenne du Nord au Sud. Différents systèmes d'élevage ovin se sont ainsi développés en lien avec les atouts et contraintes des différents milieux.

DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE ADAPTÉS À LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES

Selon le relief, les parcelles agricoles sont mécanisables ou non. Il en résulte des systèmes d'élevage adaptés.



Les zones de plateau : zones mécanisables

Système « montagne » et système de « plateau du Coiron »

Le système « montagne » est caractérisé par une altitude élevée. La pression foncière est y importante avec l'achat des estives par les éleveurs Lozériens. L'élevage de cette zone est majoritairement bovin. **Le mouton y a cependant sa place pour valoriser les terres pauvres, de type landes à genets**. Ces exploitations dépendent d'achats extérieurs de concentrés et de paille, mais reste relativement autonome d'un point de vue fourrager. Le plateau du Coiron montre la présence d'un bocage. Ce système est relativement autonomes en ce qui concerne les fourrages et se distingue du précédent par davantage de parcours et une moindre altitude.

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 39 28/09/20 11:21

DE L'IMAGINAIRE DU CONSOMMATEUR À LA RÉALITÉ DU TERRITOIRE ARDÉCHOIS

Comprendre le territoire



Les zones de pentes : zones non mécanisables

Système « Boutières : Pentes- châtaignes » et système « Cévenol : Pentes-châtaignes-parcours »

Sur un territoire escarpé, difficilement mécanisable, la fauche est difficilement envisageable. **Ces systèmes favorisent donc le pâturage et cela permet également d'utiliser les ovins pour entretenir les paysages** typiques ardéchois : terrasses, châtaigneraies et reliefs accidentés. **La production de châtaignes, apporte une valeur ajoutée à l'exploitation**, tant dans la vente du produit que comme aliment pour brebis. En effet, **le pâturage sous châtaigniers complète l'autonomie alimentaire** de l'exploitation, autrement fournie par une estive sur les plateaux ardéchois et l'achat de fourrages et de concentrés. L'ensemble de ces éléments est un moyen de préserver des pratiques traditionnelles. Le système « cévenol » utilise davantage les parcours à genêts et sous châtaigniers non exploités, ce qui nécessite le passage des ovins sur des terres de différents propriétaires. Les autorisations de passage sont traditionnellement des accords oraux, ce qui peut aujourd'hui poser problème avec des nouveaux propriétaires non habitués à ces pratiques.

Au cours des échanges avec les éleveurs, nous avons pu **identifier différents points sensibles**, comme le développement de maladies sur châtaigniers, ainsi qu'une baisse des rendements due au changement climatique. **Ces points fragilisent la production de châtaignes et rend difficile l'autonomie fourragère des systèmes qui en dépendent**. Le changement climatique remet également en cause l'autonomie fourragère des systèmes davantage basée sur le pâturage et la fauche. Par ailleurs, la présence du loup a été aussi soulignée et insécurise les pâturages libres dans les pentes et les hauteurs.

LE REGARD ET L'EXPERTISE DES HOMMES

État des lieux des pratiques en systèmes ovins ardéchois

Les visites des différents systèmes d'élevage décrits précédemment, les échanges avec les éleveurs sur site et des enquêtes téléphoniques depuis Nancy, ont permis de **faire un état des lieux sur les effectifs et sur les pratiques d'élevage adoptés en Ardèche**. Ces pratiques diffèrent en partie selon la zone d'élevage.

Des ateliers étudiants-professionnels pour définir les critères de l'IGP

Afin de compléter l'état des lieux de la filière ovine ardéchoise, les étudiants ont rencontrés des acteurs de la filière. Ces acteurs (éleveurs, transformateurs, conseiller en Chambre d'Agriculture) ont alors pris le crayon pour **dessiner ce qu'était le territoire pour eux** (utilisation de Cartes à dire d'acteurs), **et dégager des mots clés**. De plus, ces échanges ont permis de **tester la pertinence et l'acceptabilité de critères spécifiques à une future IGP Agneau d'Ardèche**, qui selon les systèmes, peuvent parfois être vécus comme des contraintes insurmontables.

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 40 28/09/20 11:21

DE L'IMAGINAIRE DU CONSOMMATEUR À LA RÉALITÉ DU TERRITOIRE ARDÉCHOIS

Comprendre le territoire

IGP, AOP… DES SIGLES SYMBOLES DE QUALITÉ ET D'APPARTENANCE AU TERRITOIRE

L'Indication Géographique Protégée (IGP) et l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) sont des SIQO (Signe officiel d'identification de la Qualité et de l'Origine) garantissant le rattachement d'un produit à une zone géographique donnée.

La définition d'une **AOP** repose sur la notion de notoriété, avec un produit qui doit avoir des qualités **ET** des caractéristiques fortement liées à une origine géographique **ET** donc la dénomination jouit d'une notoriété établie. Une **AOP** est donc avantageusement connue, avec une idée de terroir et de typicité du produit liée à ce terroir : le lien entre le produit et le territoire est très fort et démontré, via des facteurs humains **ET** naturels. Le terroir est beaucoup plus homogène pour une AOP que pour une IGP.

Une **IGP** est définie à partir de la réputation. Le produit possède une qualité **OU** une réputation **OU** une autre propriété qui est influencée par son origine géographique. La réputation est une «forte reconnaissance par le public associée à un élément de caractérisation du produit. Elle est clairement attachée à l'origine géographique». Ainsi là encore, une IGP doit être reliée au territoire, cette fois via des facteurs humains **ET/OU** naturels, bien que ce lien soit plus facilement démontrable que pour une AOP.

Ces sigles de qualité permettent donc au consommateur de relier facilement un produit à son territoire et permet au producteur d'être dans une filière structurée et de mieux valoriser son produit, en vendant au consommateur un peu plus que le produit… c'est-à-dire un morceau de territoire avec toutes ses richesses à préserver (biodiversité, paysage, savoir-faire, tradition…).

Afin de découvrir et comprendre l'histoire du développement de ce type de filières, les freins et leviers rencontrés dans le montage du dossier lors de la demande d'AOP à l'INAO (Institut National de l'origine et de la qualité), nous avons été à la rencontre de quatre filières ardéchoises dont trois sont sous label AOP : **AOP Châtaigne, AOP Picodon, AOP Fin Gras du Mézenc. La quatrième concerne la filière laine avec Ardelaine.**

Pour les trois produits ardéchois, aujourd'hui sous label AOP, la démarche de demande de label s'est engagée pour différentes raisons : **le besoin de faire face à des difficultés rencontrées par la filière et sauver son économie, ou le besoin de structurer la filière afin de valoriser une tradition et un savoir-faire**. Dans chacune des filières, nous avons pu constater que la durée de la démarche s'effectue sur plusieurs années (parfois près de 15 ans).

Fédérer un collectif d'acteurs, le maintenir et le motiver sur le long court avec persévérance sont donc des éléments essentiels à la réussite de ce type projet. Cela est également la clé de la réussite de l'aventure menée par Ardelaine pour le redéploiement d'une filière laine sur le territoire et aujourd'hui, c'est l'envie de mener un **projet de territoire** qui continue d'animer ce collectif.

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 41 28/09/20 11:21

DE L'IMAGINAIRE DU CONSOMMATEUR À LA RÉALITÉ DU TERRITOIRE ARDÉCHOIS

Des propositions pour l'avenir de la filière Agneau d'Ardèche

ÉCOLE D'AGRONOMIE
LE RÉSULTAT
ENSAIA NANCY

Suite aux différentes recherches et rencontres et pour répondre à la problématique de la **construction potentielle d'une IGP Agneau d'Ardèche**, deux scénarios présentant des niveaux d'exigence différents ont été construits à travers des simulations de cahiers des charges d'IGP. Le **premier scénario**, inclusif, établit **un lien entre les productions et le territoire** tout en rendant la démarche accessible au plus grand nombre d'exploitations. Le **second scénario**, plus restrictif, permet d'**accroître l'ancrage territorial de la production.**

SCÉNARIO 1 : UNE IGP INCLUSIVE BASÉE SUR LA MARQUE AGNEAU D'ARDÈCHE

Ce scénario a pour intérêt de **prendre en compte la diversité paysagère et les différents types d'élevages** sur le département Ardéchois pour fédérer le plus d'éleveurs possible dans la création de cette IGP territorialisée et inclusive. Les critères concernant **les races adaptées, l'alimentation, la conformation et à l'abattage ont été précisés**. Il a été proposé de travailler avec des races rustiques adaptées aux spécificités du territoire. Cependant, **l'exigence du cahier des charges de ce scénario reste assez faible** et l'INAO peut se montrer pointilleuse à ce sujet, c'est pourquoi un deuxième scénario a également été réfléchi.

SCÉNARIO 2 : UNE IGP PLUS TERRITORIALISÉE

Ce scénario a pour objectif de **renforcer les critères du cahier des charges pour définir une aire géographique homogène sur son aspect et les pratiques qui y sont exercées**. Afin de proposer des mesures plus restrictives, le lien entre les caractéristiques intrinsèques au territoire et l'élevage a été encore accentué, **poussant à l'extrême la définition d'une IGP**, tendant vers l'AOP.



Plus précisément, cette relation est justifiée par **la localisation préexistante de l'élevage, l'ancrage historique et les conditions géologiques**. Des recherches bibliographiques et des échanges avec les acteurs du territoire ont ainsi abouti aux délimitations indiquées sur les figures 1 à 3, donnant des pistes pour la zone de définition de l'IGP.
Il est intéressant de noter que ces trois aspects du territoire se recoupent en grande partie, ce qui justifie leur choix comme critères de l'IGP. La zone alors définie peut être détaillée comme suit :

-*Un territoire de pentes :* inhérentes au territoire, elles rendent la culture complexe. Pour pallier cela, des terrasses ont été aménagées dès le Moyen-Âge, rendant possible la mise en place de de potagers, de vergers de

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 42 28/09/20 11:21

châtaignier (arbre à pain) puis de mûrier (arbre d'or), d'une petite céréaliculture et d'horticulture quand l'irrigation était possible.

-*Un territoire propice à la castanéiculture :* grâce aux aménagements évoqués précédemment, cette culture a connu un fort développement. Les sols volcaniques pauvres et acides du Sud Est du Massif central sont peu favorables à de nombreuses cultures, à l'exception des châtaigniers. Ainsi, cette culture indispensable à l'alimentation humaine dans cette zone (aliment de base jusqu'au milieu du XVIIIème) a prospéré. Toujours à cause des pentes, l'entretien s'avère difficile aujourd'hui.

-*Un territoire d'élevage ovin :* dans le but de garder les paysages de châtaigneraies ouverts et de valoriser les fruits restés au sol après la récolte, les troupeaux de brebis paraissaient être la solution la plus efficace. Afin d'optimiser la valorisation de cet espace difficile, des races rustiques du Sud Est de la France ont d'abord été retenues.

En conclusion, il existe une complémentarité de longue date entre pentes-sol-châtaignes-ovins qui justifie l'unité de la zone définie et permet de raconter une belle histoire autour de l'agneau d'Ardèche. Ainsi, la proposition d'un cahier des charges plus exigeant (type AOP) dans lequel est entre autres imposé le pâturage sous châtaigniers ne paraît pas aberrante.



« Quelque soit le scénario, la valorisation de l'Agneau d'Ardèche via un label de qualité permettrait d'apporter plus de visibilité au produit, tout en communicant auprès du consommateur sur le territoire ardéchois.

L'objectif est que le consommateur prenne conscience qu'un morceau du patrimoine ardéchois est présent derrière le produit consommé, qu'acheter un tel produit permet de préserver une biodiversité et un savoir-faire typique, et que cela permet de sauvegarder un patrimoine. »

Dossier réalisé par **Agnès Fournier**
Enseignante-chercheure à l'Ensaia

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 43 28/09/20 11:21

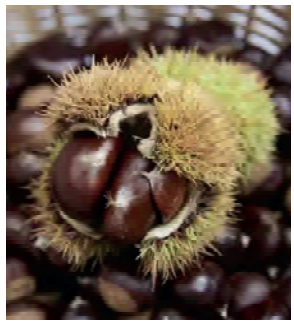


LA SEMAINE INTENSIVE, UN OUTIL DE TERRAIN FAVORABLE À L'ÉMERGENCE DES PROJETS

Des enjeux émergeant au fil des rencontres et des visites

ÉCOLE D'ARCHITECTURE
LA RESTITUTION
ENSA NANCY







L'ARDÈCHE EN TRANSITION !

Les phénomènes climatiques extrêmes et alertes sociales des dernières années amènent à prendre conscience de l'**inadéquation de nos modes de vie consuméristes à l'échelle planètaire**. Des dizaines d'articles sont publiés quotidiennement sur les sujets... réchauffement climatique, catastrophes naturelles, problèmes énergétiques, eau, etc. Le département de l'Ardèche n'est pas exempté par ces difficultés et s'interroge sur **les évolutions à engager pour s'adapter au monde qui vient**. Les rencontres effectuées durant la semaine de terrain, nous ont permis de nous rendre compte des **diverses problématiques climatiques** (épisode «cévenol», orientations des pentes…) et **des solutions commençant à émerger** dans la Vallée du Lignon. L'exploitation des ressources locales, la mise en valeur des circuits courts, le retour à l'autonomie énergétique et la valorisation du patrimoine sont **des réponses qui se dessinent et dont nous devrons nous saisir.**

LE PAYSAGE BÂTI PALIMPSESTE

L'histoire des villages se lit avant tout dans le patrimoine bâti et naturel. Cet héritage incroyablement riche occupe une place essentielle dans la valeur touristique de la Vallée du Lignon et dans son attractivité résidentielle et économique.

Un patrimoine reconnu

La pierre locale, les toits en tuiles canal orangées, les couradous accessibles par de grands escaliers de roches font **des villages ardéchois des sites de « caractère »**. L'architetcure porte une part essentielle de la valeur économique (tourisme et atttractivité) de l'Ardèche, et notamment fait de **la vallée du Lignon un lieu catalyseur de ce tourisme** (le marché de jaujac reconnu régionalement). Il fait la fierté des habitants qui mettent un point d'honneur à le valoriser et le conserver. Ce **patrimoine doit être privilégié dans les réflexions d'ensemble** menées dans les différents villages supports de l'atelier, **et être révélé au moyen de projets nouveaux**. Il représente en soi, une leçon de développement durable !



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 45 28/09/20 11:21

LA SEMAINE INTENSIVE, UN OUTIL DE TERRAIN FAVORABLE À L'ÉMERGENCE DES PROJETS

Des enjeux émergeant au fil des rencontres et des visites

La pente comme patrimoine ?

Le relief de montagne est certes une difficulté dans les modes de déplacements, il est, cela dit, constitutif d'un paysage naturel singulier et exceptionnel. **Les pentes** imposent des implantations savantes pour les habitations ainsi que pour le dévelopement d'une agriculture adaptée. Dans l'environnement cela se traduit au moyen de **faysses** (secteurs de culture réalisées sous forme de terrasses), de **murets de soutènement en pierre séche**, supports des vergers de châtaigners ou encore de **prés de fauches** sur les «plats» pour contribuer aux équilibres d'alimentation dans l'élevage. L'ensemble de **ce patrimoine paysager constitue une ressource essentielle** dans la Vallée du Lignon et, doit d'être **considéré comme une valeur et non pas seulement une contrainte** dans la mise en forme des projets de l'atelier.



Un patrimoine bâti à réinvestir ?

L'histoire, qu'elle soit liée aux grandes épopées de pouvoir et de défense (chateaux...) ou industrielle (l'énergie, le fil de soie, la laine...) a livré des **des friches industrielles et des édifices de haute valeur dans les paysages.** Réhabilités pour certains, ils accueillent des fonctions nouvelles ou anciennes revisitées (ateliers bois, manufactures de production artisanales...). Au cœur de la Vallée du Lignon, le château de Rochemure héberge le siège du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et, le château de Castrevieille reçoit la cantine scolaire, la salle polyvalente du village ou encore des gîtes. L**es usines travaillant la soie, davantage connue sous le nom de moulinage** installés le long de cours d'eau constituent des potentiels de reconversion, à l'instar du moulinage de Chirols (situé à une vingtaine de minutes de Jaujac), investi par un collectif du même nom. Ce projet récent **permet de maintenir un patrimoine,** à partir de **dynamiques économiques locale de divers initaitives et évènements** (boulangerie artisanale, atelier de menuiserie, coworking…).



UN PAYSAGE AUX MULTIPLES RESSOURCES

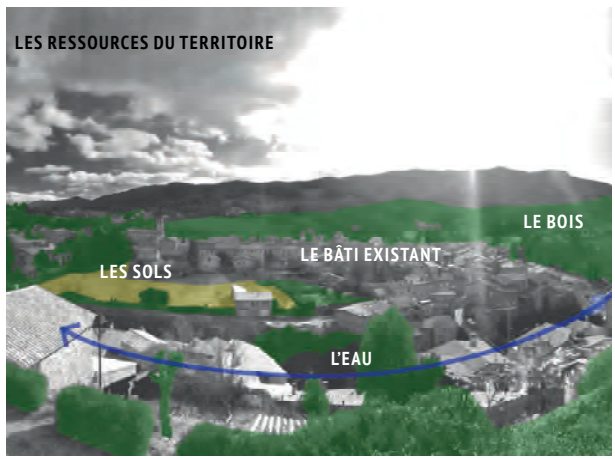
Le bâti existant représente une ressource aux potentiels importants, souvent en relation forte avec

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 46 28/09/20 11:21

LA SEMAINE INTENSIVE, UN OUTIL DE TERRAIN FAVORABLE À L'ÉMERGENCE DES PROJETS

Des enjeux émergeant au fil des rencontres et des visites

les valeurs de paysage évoquées précédemment (bois et agriculture). Mais c'est bein l'ensemble des ressources d'un territoire qui sont à intégrer dans tout projet dans une attitude systémique (comme pouvait l'être celle qui avait prévalu au développement de la sériciculture). L'**eau, l'énergie, le bois, le soleil...**. sont des ressources, qui même bousculées par les effets du réchauffement climatique sont à convoquer dans les projets de développement et de vie quotidienne. **La question énergétique en particulier est fondamentale**, à condition de la considérer à la fois dans une dynamique de production et de démarches prioriatires de **réduction des besoins (déplacements, consommation quotidienne)**.



HABITER DEMAIN LA VALLÉE DU LIGNON ?

La vie dans la vallée s'organise en trois familles de besoins : les **services et commerces**, les **espaces publics**, l'**habitat**. Ces trois thématiques fonctionnent de manière complémentaire et intégrée.

Les services et commerces

L'**organisation en vallées** caractérise la vie en zone de montagne. La **proximité** entre Fabras, Jaujac, La Souche et Saint-Cirgues-de-Prades doit être à l'origine d'une pensée de complémentarité, permettant de gérer avec mesure et efficacité **les déplacements, et l'accès aux services.** Cette complémentarité prépare l'adaptation aux évolutions des besoins et conditions de vie locale. Elle permet **la création d'emplois et d'une dynamique économique** fondée sur les ressources locales (non délocalisables).

Les espaces publics - bien commun

Les espaces publics sont essentiellement perçus à partir des places de village (Jaujac en étant évidemment la plus belle expression). Ces dernières **sont des lieux de rassemblement, de convivialité, de marchés, de représentation...** où des évènements forts rythment la vie locale. Mais l'espace public ne peut pas se réduire à **cette forme restrictive de la «place»** et doit s'oragniser à partir d'un réseau riche et complexe d'espaces de liens, de rencontre et de **bien commun** où divers usages peuvent être imaginés...

L'habitat

L'habitat est la matière essentielle des bourgs et villages. . Ici encore, l'histoire longue nous démontre que **les «modes d'habiter»** ont fortement évolué.. société de la nécessité défensive, des exigences paysannes, des effets de l'emballement d'une société consumériste plus récemment. La société qui s'annonce va, et cela n'a pas de raison d'être différent que précédemment, profondément modifier nos modes et comportements de vie. **L'habitat, comme toujours va s'adapter,** même si des résistances (normales) au changement s'observent ici et là.

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 47 28/09/20 11:21

LA SEMAINE INTENSIVE, UN OUTIL DE TERRAIN FAVORABLE À L'ÉMERGENCE DES PROJETS

Des formes bâties adaptées au spécificités géographiques et sociales

Dans la grande diversité des formes d'habitat observées sur le terroitoire (fermes, hameaux, maisons de village, habitat collectif ouvrier, maison de mouliniers, pavillons...), **trois types d'habitat** nous semblent présenter des valeurs ou questionnements à exploiter. Cette observation met en évidence **des manières de vivre** et et des **modes d'implantation** (relations avec l'espace public, voisinage, parcelle...) qui constituent une matière à réflexion.

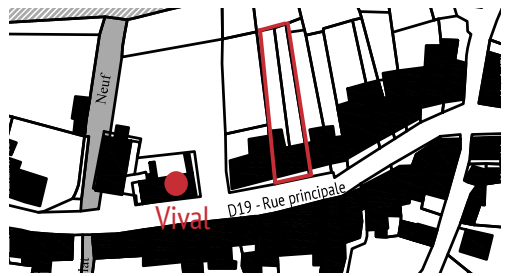
Les **habitations du cœur de bourg,** héritage architectural de l'édification des villages, sont la matière permière des «villages de caractère ». Leur proximité avec les services et commerces est un atout pour les habitants et singulièrement pour les personnes âgées. Ces logements sont cependant souvent inadaptés en matière d'attente des familles (lumière, espace extérieurs..) et d'accessibilité. Mais ce bâti entretient une complicité précieuse avec la rue, les places, la vie des bourgs et villages.

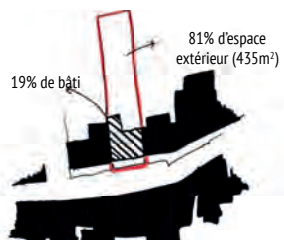
Les maisons des anciens mouliniers (Jaujac) sont les témoins de l'ère industrielle du XIX^{ème} siècle. Ces maisons nobles se distinguent par leur implantation sur les rues de faubourg, proposant un «sas» paysager (jardin de devant) et entretenant une relation forte avec la rue (qualité des murs de clôture). Ils offrent par ailleurs des parcs magnifiques. Ces derniers sont un atout pour le paysage de la commune.

Les maisons individuelles, pavillons des années 70 à aujourd'hui, sont le résultat d'une évolution du mode de vie de la population française, mais également d'un basculement de l'habitat dans la logique de «produit» de consommation. Leur diffusion produit un paysage banalisé sans lien avec le patrimoine bâti de la vallée, et contribue à la logique de consommation sans mesure des ressources (sols, déplacement, énergie...).

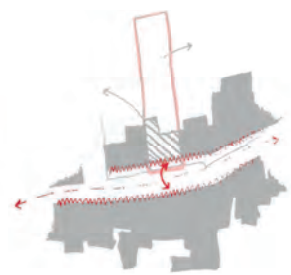


HABITATION DES COEURS DE BOURG (XIV^{ÈME} - XIX^{ÈME})

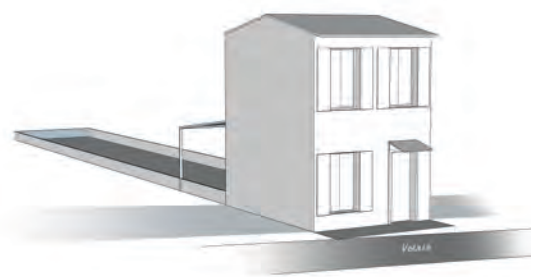




Densité de 18 habitations à l'hectare



Alignement sur rue
Co-visibilité
Rencontres et voisinage
Espace extérieur de qualité



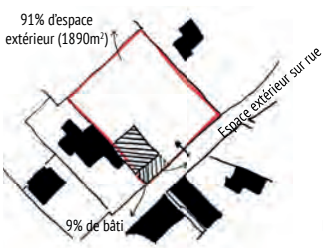
Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 48 28/09/20 11:21

LA SEMAINE INTENSIVE, UN OUTIL DE TERRAIN FAVORABLE À L'ÉMERGENCE DES PROJETS

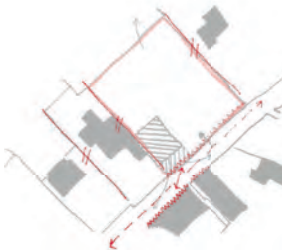
Des formes bâties adaptées au spécificités géographiques et sociales

HABITATION DES ANCIENS MOULINIERS (XIX^{ÈME} - XX^{ÈME})

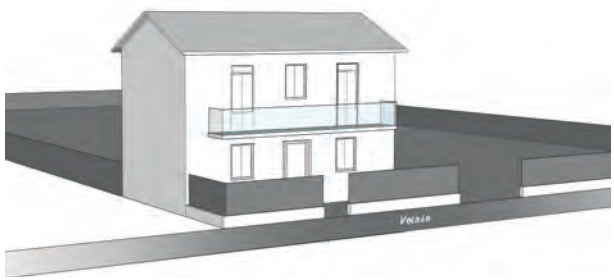




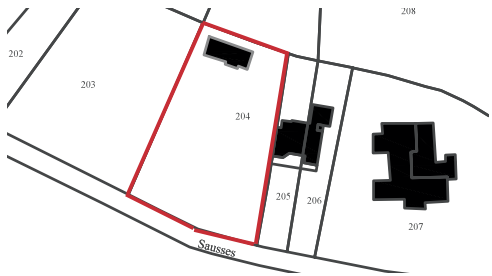
Densité de 5 habitations à l'hectare

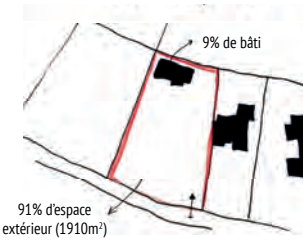


Ouverture de l'habitation sur la rue
Co-visibilité et Voisinage
Proximité
Extérieur productif et paysager

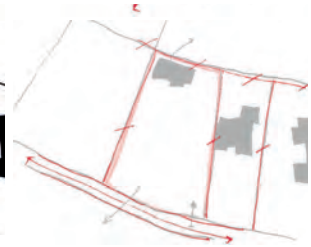


HABITATION INDIVIDUELLE (1970 - 2020)

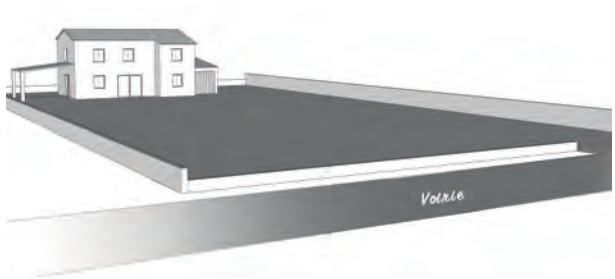




Densité de 5 habitations à l'hectare



Recul du bâti en fond ou milieu de parcelle
Aucune liaison avec la rue
Rupture entre les parcelles
Discontinuité



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 49 28/09/20 11:21

LA SEMAINE INTENSIVE, UN OUTIL DE TERRAIN FAVORABLE À L'ÉMERGENCE DES PROJETS

Des situations et enjeux de projet résultant des investigations locales

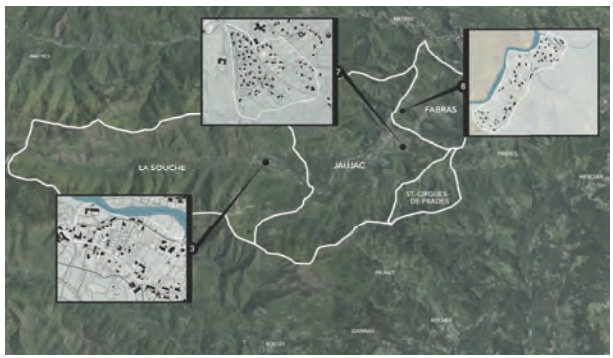
INTERVENIR EN CŒUR DE BOURG ET VILLAGE ANCIEN



RÉINVESTIR L'HABITAT DES CENTRES-BOURG POUR ÉCONOMISER LES SOLS AGRICOLES

- Requalifier le bâti ancien
- Adapter les habitations à la population vieillissante
- Valoriser les patrimoines
- Contribuer à la valeur économique touristique
- Offrir un accès sur un espace extérieur de qualité
- Renforcer la sociabilité déjà présente

INVESTIR LES SECTEURS D'HABITAT DIFFUS



RENDRE LES SECTEURS PÉRIPHÉRIQUES VIVANTS ET PRODUCTIFS

- Diversifier le type de population
- Créer des centralités
- Renforcer les espaces publics existants
- Préserver et/ou réintégrer l'agriculture
- Adapter les habitations à la population vieillissante
- Créer des lieux de rencontre, de sociabilité
- Créer des liens avec le bourg-centre

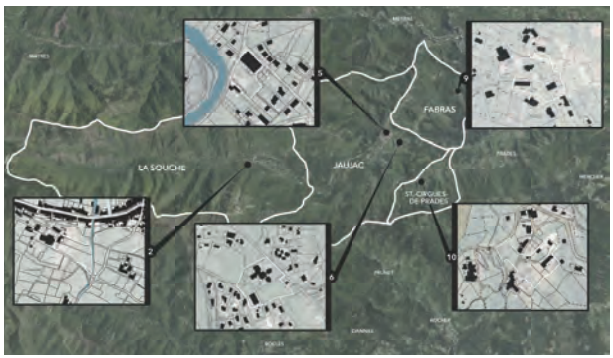
Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 50 28/09/20 11:21

LA VALLÉE DU LIGNON,
POUR UN TERRITOIRE RÉSILIANT, RÉSISTANT ET SUBSISTANT

« Passer une semaine au cœur de la Vallée du Lignon nous a permis de rencontrer des élus, des acteurs locaux, des comerçants, des habitants, des agriculteurs, des techniciens des colectivités ou des services de l'Etat... autant de témoignages et moyens d'appréhender les modes de vies de ce territoire. Les sites stratégiiques de projets ont émergé, les principaux enjeux se sont dessinés, les habitudes de vie ont été appréhendées. A partir de cette prise de connaissances des modes de vie, une forme d'ADN du territoire s'est matérialisée permettant d'entrer dans une nouvelle étape : l'élaboration des besoins et attentes, matière première des projets que nous devions élaborer.

Les situations de projets identifiées sont à chaque fois spécifiques aux sites et usages identfiés. Elles soutiennent toutes la nécessité de s'appuyer sur le rôle fondateur de l'agriculture qui a permis la vie à partir des ressources locales. Elles valorisent l'industrie et l'artisanat et développent le tourisme qui constitue une part importante de l'économie locale. Le maintien, voire la croissance de l'attractivité de la région, se fondera nécessairement sur une valorisation des ressources et potentiels existants dans les sites de projets : retour vers des filières d'alimentation lcoales, développement et valorisisation de la filière bois, qualité des paysages et des patrimoines, accès au numérique. Enfin, l'objectif central est de renforcer le lien social qui existe entre les habitants. Au moyen de ces différents enjeux communs aux différentes situations de projet, l'ambition est de **contribuer à une vallée aux modes de vie résistants et subsistants...** »

VALORISER LES SITES À OPPORTUNITÉS



RECONSIDÉRER LES FRICHES, LE BÂTI DÉLAISSÉ, LES TERRAINS SITUÉS EN COEUR DE VILLAGE

- Valoriser le foncier de maitrise communale
- Renforcer les coeurs de villages par des aménagements urbains et paysager ambitieux
- Diversifier le type de population
- Préserver l'agriculture comme élément clé de l'identité locale
- valoriser les patrimoines

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 51 28/09/20 11:21

SITES DE PROJET : RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA TRANSITION TOUT EN PRÉSERVANT L'IDENTITÉ ARDÉCHOISE

INTERVENIR EN CŒUR DE BOURG ET VILLAGE ANCIEN

INVESTIR LES SECTEURS D'HABITAT DIFFUS

VALORISER LES SITES À OPPORTUNITÉS



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 52 28/09/20 11:21



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 53 28/09/20 11:21



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 54 28/09/20 11:21



ÉCOLE D'ARCHITECTURE

LES PROJETS

ENSA NANCY

JAUJAC : ENTRE HISTOIRE, PAYSAGE ET ARCHITECTURE

La révélation d'un patrimoine entre cour et jardin
Édouard Minier

Parcours paysager et productif du bourg-centre à Sportissage
Victoire Jaugeon--Lhuillier

Du secteur pavillonnaire des Sausses à un écosystème villageois
Marie-Aline Lamoureux

FABRAS : UNE MUTATION URBAINE SUR UN SOL FERTILE

Le hameau de la ferme, une coopération entre l'agriculture, l'habitat et le tourisme
Carlos Aguilar

Le hameau de Longeagnes, apprendre à habiter l'héritage du passé
Nam Vu

LA SOUCHE : UN VILLAGE RUE AUX MULTIPLES FACETTES

Un coeur de village rassembleur et s'ouvrant sur le grand paysage
Chloé Bourrel

Entre village habité et village productif
Alizée François

SAINT-CIRGUES-DE-PRADES : UN CŒUR DE VILLAGE VIVANT

Des terres de village à révéler
Théo Capelli

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 55 28/09/20 11:21

JAUJAC,
ENTRE HISTOIRE, PAYSAGE ET ARCHITECTURE

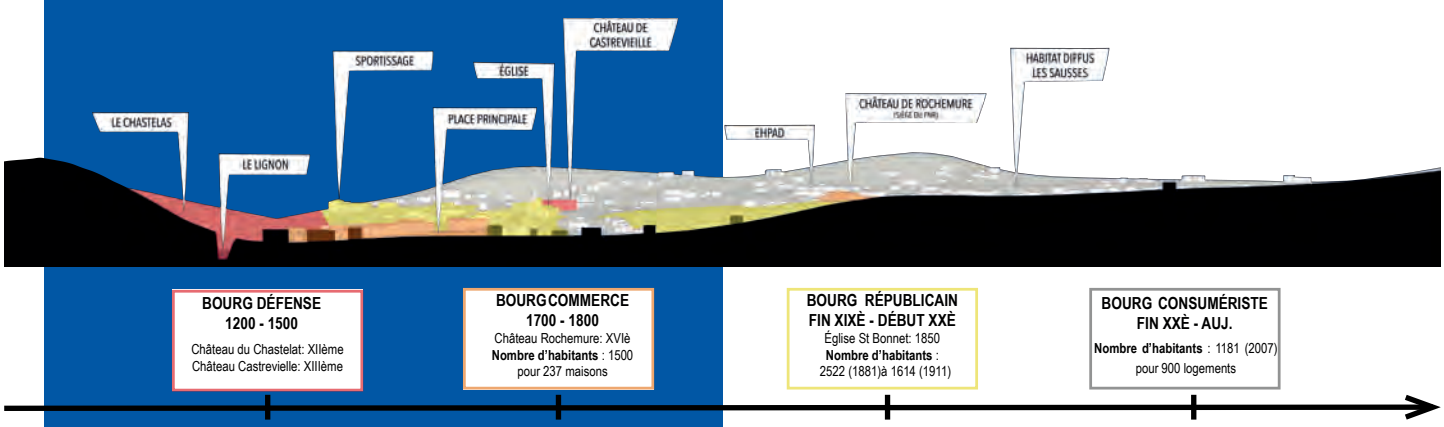


DES PIÈCES DE VILLAGES S'ARTICULANT AU FIL DE L'HISTOIRE

Ancien bourg défensif de Jaujac au XII^{ème} siècle, le quartier du Chastelas est un authentique héritage du **savoir-faire local et des qualités constructives ardéchoises.** Composé d'un réseau de calades qui organise le bâti dans une pente affirmée, ce quartier est un élément déterminant du paysage patrimonial de Jaujac. La situation en bélvédère de la terrasse du château ouvre sur une vue exceptionnelle Au XIV^{e} siècle le château de Castrevieille s'implante dans un environnement différent, fait de terres productives et d'élevage. Puis, au XVI^{ème} siècle, se développe une nouvelle forme urbaine sur la rive droite du Lignon, qui constitue aujourd'hui le coeur vivant du bourg, élément essentiel de l'attractivité de la vallée. Ce bâti ancien, enchevêtré et dense de haute valeur patrimoniale, n'est plus tout à fait adapté aux modes de vie contemporain : **inaccessibilité à la population vieillissante, manque de jardins et espaces extérieurs et d'espaces de vie confortables, lumière...** La place du Champs de Mars, site emblématique de Jaujac,apparaît dans la seconde moitié du XIX^{ème} sur l'emplacement d'anciens jardins des habitations du centre-bourg. Il convient de noter **l'audace** que constitue cette substitution de terrains privés au profit d'un espace public majeur, bien commun qui permet aujourd'hui de bénéficier **d'une place publique, vivante et ombragée en cœur de bourg**. Cette démarche témoigne de la valeur des espaces publics dans la vie quotidienne d'une commune, de ses habitants et de ses visiteurs. Cette période est également celle de l'ère industrielle et d'une nouvelle extension de Jaujac, à partir des sites industriels (moulinages) et de l'émergence **des maisons des mouliniers et de leurs parcs** dans la continuité des axes historiques.

UNE AMORCE DE TRAME D'ESPACES PUBLICS

Jaujac s'est formé ainsi au fil des diverses époques, lui conférant ainsi son statut de «village de caractère» où **le bâti, les espaces publics et le paysage se composent.** Depuis 1950, l'évolution des modes de vie, de pensée, de



Une construction historique du bourg par usages et pièces urbaines identifiés

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 56 28/09/20 11:22



Un système d'espaces publics à composer

DES ESPACES DE QUALITÉ

- Zone piétonne
- Fontaine
- Arbre remarquable
- Petits monuments

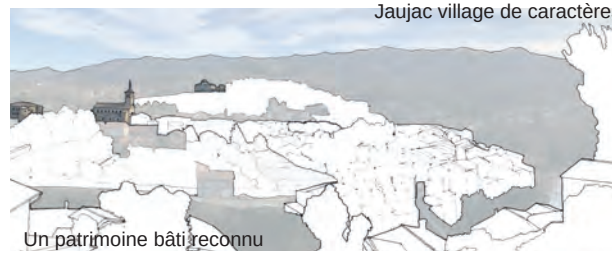
DES ESPACES À QUALIFIER

- Espace à usages mixtes
- Espace automobile
- Square délaissé
- Lieu de rupture

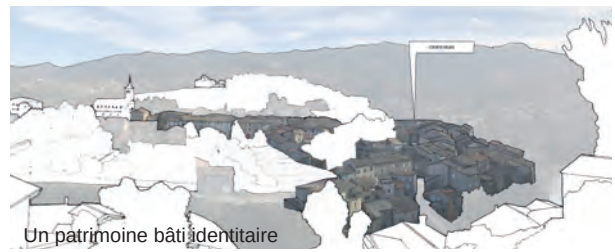
se déplacer voire même de travailler a produit une forme d'habitat diffus se confrontant brutalement aux pratiques, usages et implantations d'autrefois. **Cette manière d'habiter a confisqué les sols productifs aux dépens des agriculteurs locaux et d'équilibres environnementaux majeurs**. L'identité de Jaujac se concentre essentiellement sur **la place du Champs de Mars**, au détriment des espaces publics secondaires. Quand bien même ceux-ci contribuent à la vie quotidienne du village, leur **manque de qualification** et d'usages identifiés les dessert et limite leur vocation à du stationnement peu valorisant. Pourtant ces espaces sont en articulation avec des équipements majeurs de la commune à l'instar du site de Sportissage, du château de Castrevieille (avec la salle polyvalente, la cantine et les gîtes), des écoles et du château de Rochemure. Un potentiel réel de nouvelles valeurs se cache ici...

La composition urbaine pittoresque, faite de pièces historiques identifiables mérite d'être mieux hiérarchisée et de chercher à relier et articuler au mieux les espaces qui structurent chacune d'entre elles, identifiés dans les cartes ci-contre. L'ambition est ici de **créer de nouvelles centralités** afin de relier les extensions urbaines plus récentes à l'attractivité patrimoniale du cœur de bourg.

Jaujac village de caractère



Un patrimoine bâti reconnu



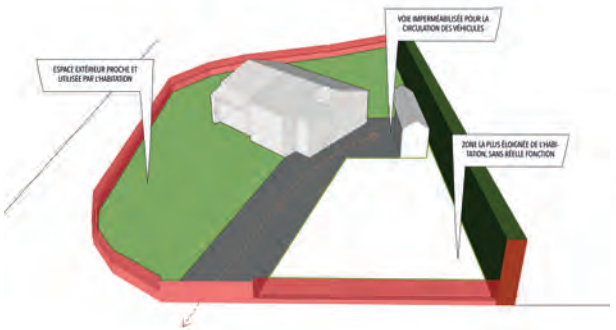
Un patrimoine bâti identitaire



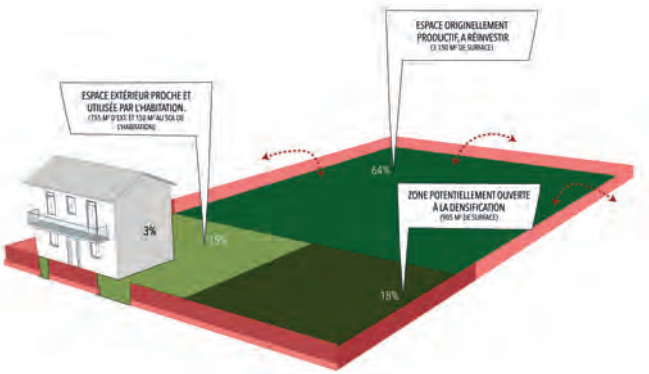
Un patrimoine paysager remarquable

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 57 28/09/20 11:22

JAUJAC,
ENTRE HISTOIRE, PAYSAGE ET ARCHITECTURE



Maisons individuelles, une place prépondérante pour la voiture



Maison des Mouliniers, un potentiel d'espace productif

DES TISSUS URBAINS AUX RÔLES DIFFÉRENTS

L'histoire du village se traduit dans des formes bâties identifiables :

1. Les habitations mitoyennes du bourg (*en vert*) ouvrant **directement sur l'espace public** dépourvues de jardins, mais éléments essentiels de la valeur patrimoniale de Jaujac.

2. Les Maisons des Mouliniers (*en jaune*) : **implantation bâtie proche de la rue et très grandes parcelles à fort potentiel productif**. Belle qualité architecturale de la fin du XIX^{e}, début XX^{e}.

3. Les maisons individuelles en coeur de parcelle (*en rouge*) : peu de rapport avec la rue et le voisinage, laissent une place démesurée à la voiture.

L'identification de ces diverses manières d'habiter **pose la question de leur potentiel d'évolution.** Une **réflexion systémique** articulant habitat, espaces de rencontre, services et environnement, a aboutit à un schéma directeur d'adaptation- évolution pour Jaujac :

- **polarités existantes à renforcer**,
- **polarités attrayantes** liées aux équipements (Castrevieille et écoles, Sportissage...),
- **polarités environnementales** (projet d'un parc des Ressources, gestion de l'eau...)



Trois types parcellaires majeures entraînant des tissus urbains divers et des fonctionnalités différents

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 58 28/09/20 11:24

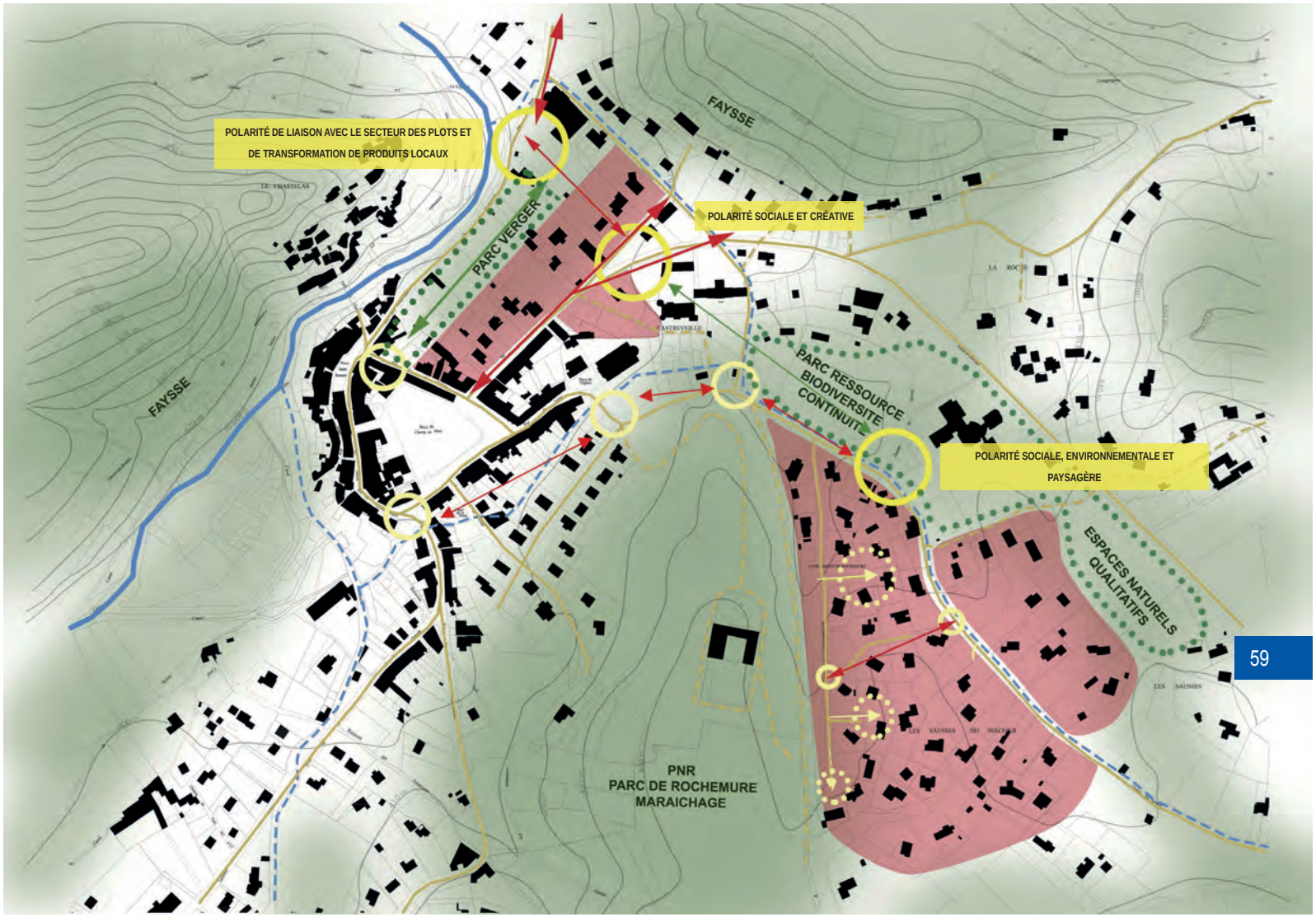


Schéma directeur soutenant le bien commun et réinvestissant la biodiversité au sein de la commune.

ENJEUX DE PROJET

- FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE ET LES ESPACES DE RENCONTRES.
- FAVORISER LA BIODIVERSITÉ ET LA RÉINSERTION D'ESPACES PRODUCTIFS.
- VALORISER L'HÉRITAGE BÂTI QUI S'EST CONSTITUÉ DURANT LES 50 DERNIÈRES ANNÉES POUR LUI DONNER UNE VRAIE IDENTITÉ.
- UTILISER LES ESPACES PUBLICS AFIN DE CONNECTER L'ENSEMBLE DES PARTIES DU VILLAGE.

LE BOURG PATRIMONIAL

Valorisation des habitations existantes et caractéristiques du bourg

LE BOURG AGRICOLE

Valorisation et réappropriation des espaces végétalisés existants

Continuité paysagère et productive

LE BOURG DE VIE

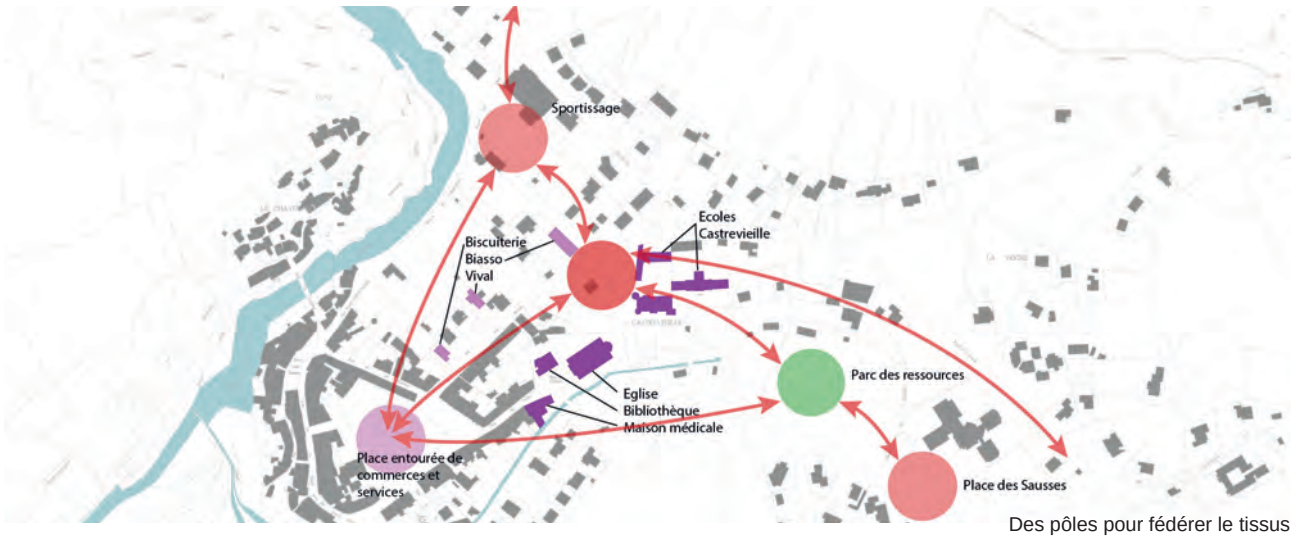
Liaison à créer entre les polarités

Espace de rencontre à requalifier

Réinterprétation du système d'impasse existant pour un mode d'habitat nouveau

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 59 28/09/20 11:24

LA RÉVÉLATION D'UN PATRIMOINE ENTRE COUR ET JARDIN



Des pôles pour fédérer le tissus



Un système d'avant/arrière à renforcer



ÉDOUARD MINIER

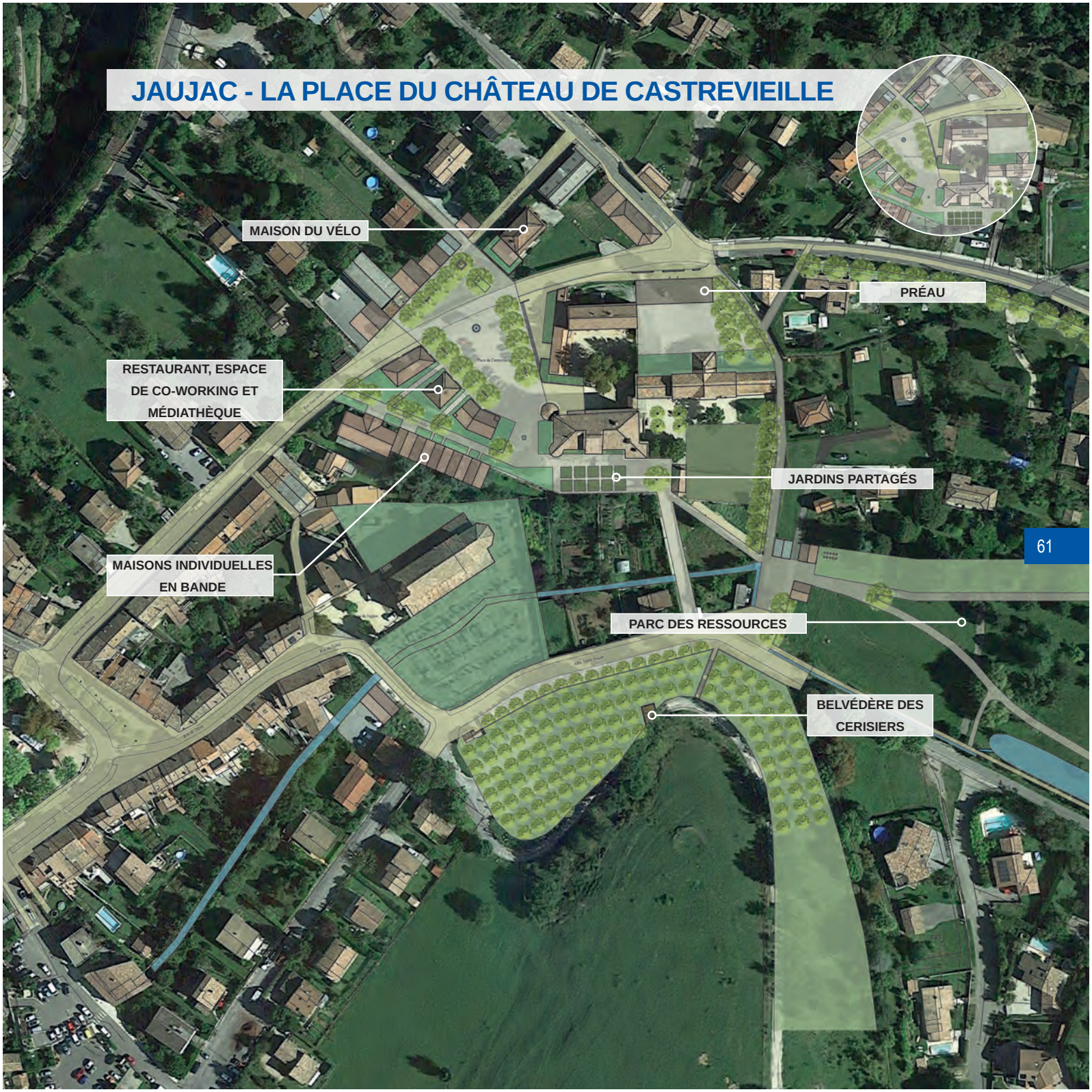
UUNE NOUVELLE SÉQUENCE URBAINE CENTRALE

Le bourg de Jaujac est reconnu à la fois pour son savoir-vivre ardéchois et pour son patrimoine architectural et paysager. La place du Champ de Mars occupe une place centrale dans la vie quotidienne de la commune et dans son attractivité, **les autres espaces publics n'ont pas bénéficié d'autant d'attention.** Certains d'entre eux sont liés à des **édifices historiques et remarquables** et pourtant ne les mettent pas en valeur. C'est le cas pour la place du château de Castrevieille. Au-delà de l'héritage bâti, il s'agit d'un **espace d'articulation** entre le site de Sportissage et une ouverture sur le Lignon ou les parcs des maisons des mouliniers, vers les Plots.

La réflexion menée à partir du principe d'écosystème villageois ancré sur la place principale et sur la rivière, se fonde sur la création de **nouvelles promenades**, en densifiant la zone du château et en y **amenant de nouveaux services et commerces, en recomposant le secteur des Sausses**. Il propose également un verger à l'entrée du parc de Rochemure ainsi qu'**un parc des Ressources «eau et énergie»** , élément clé de la nouvelle articulation bourg ancien/Sausses/EPHAD...

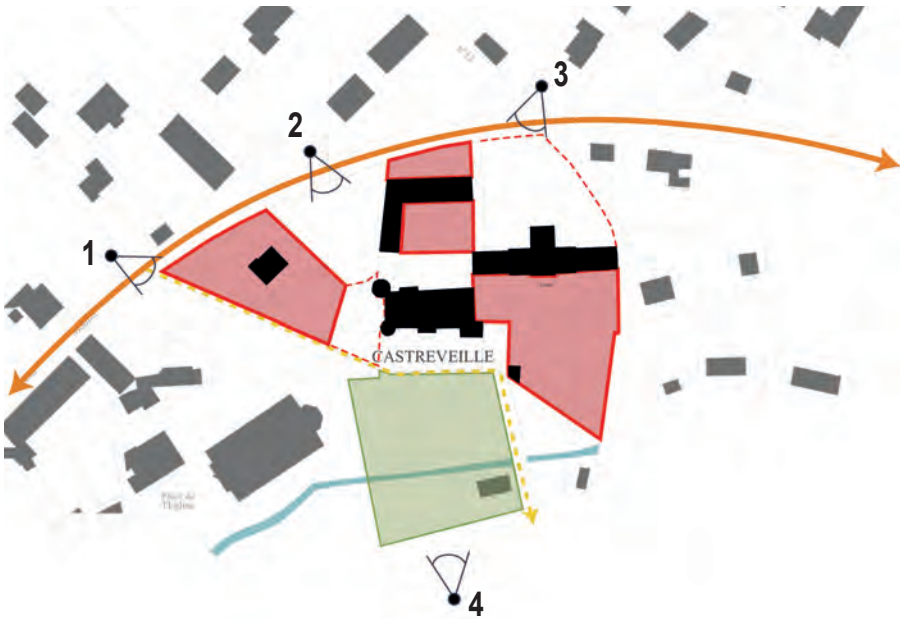


JAUJAC - LA PLACE DU CHÂTEAU DE CASTREVIEILLE



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 61 28/09/20 11:24

LA RÉVÉLATION D'UN PATRIMOINE ENTRE COUR ET JARDIN











Remettre en valeur le château de Castrevieille et améliorer l'accessibilité des écoles

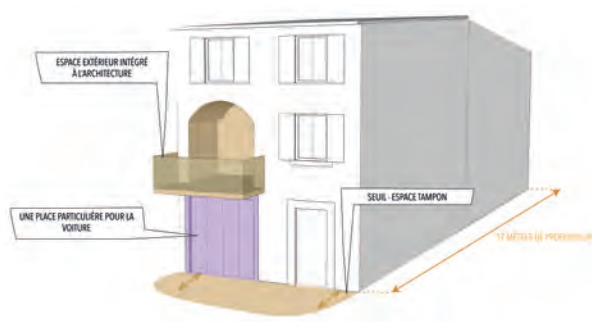
CASTREVIEILLE, UN PATRIMOINE PÉNALISÉ PAR UN ESPACE PUBLIC FRAGMENTÉ

La «place» située devant le château de Castrevieille et l'école se limite à une juxtaposition de fonctions mal ajustées entre elles. Le **château est enclavé, empêchant ce patrimoine de contribuer à l'attractivité de la vallée**. Du côté de la rue Jean Moulin le château n'est pas visible dans son ensemble (*carte et photographies ci-dessus)*, même si la vue depuis le Mont de Rochemure le met en valeur. La **fragmentation de l'espace public** ne permet pas de constituer un socle de mise en scène, **complexifiant son accès aussi bien que celui de l'école**. Le projet suggéré propose **un système de cours en façade avant**, avec une place minérale unifiée de part en d'autre de la voie, et **un système de jardins en façade arrière**, en y intégrant des espaces d'agréments et productifs.

Devant l'école s'implante un préau qui contribue à délimiter l'espace public et permet de bénéficier d'un lieu d'accueil, de stationnement vélos ou tout simplement d'un abri pour les parents et enfants. Cette requalification de l'espace public engendre une possibilité de densification **(nouveaux logements et services** : médiathèque, maison du vélo, espace de co-working, volumes «capables» ...).contribuant ainsi à la préservation des espaces naturels et agricoles de la vallée par rajouts de programmes dans les espaces déjà bâtis.

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 62 28/09/20 11:25

PARCOURS PAYSAGER ET PRODUCTIF DU BOURG-CENTRE À SPORTISSAGE



LES HABITATIONS DU BOURG DE JAUJAC AUJOURD'HUI C'EST...

- Un accès privilégié aux commerces et services
- Une forme d'habitat favorable à la rencontre et à la création de liens sociaux
- Peu d'espace extérieur intégré au logement (loggia, balcon, terrasse...)
- Une difficulté d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et pour la population vieillissante
- Un faible voire nul accès direct sur un jardin extérieur.

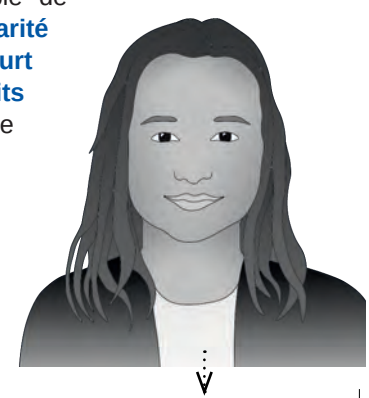
LE PAYSAGE PARTAGÉ

La commune de **Jaujac possède un patrimoine paysager exceptionnel**, offre de nature en cœur du village, qui prend place dans les parcs des habitations



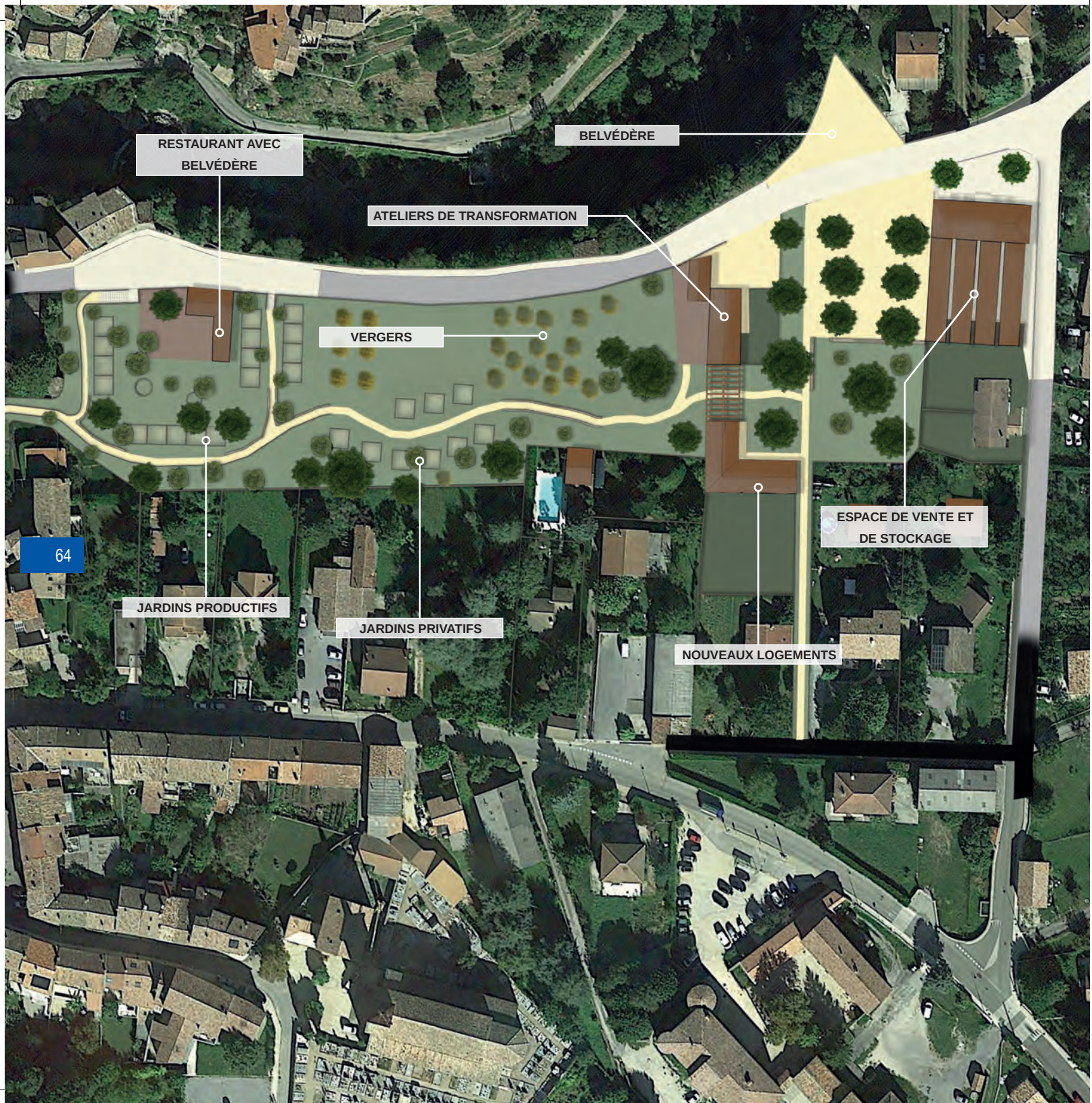
Un potentiel paysager lié aux vergers des maisons des Mouliniers

des anciens mouliniers. Au même titre que la place actuelle a été créée à partir des jardins privés, on a donc considéré qu'une négociation était imaginable avec les propriétaires. Le projet propose donc la réalisation d'un parc public qui préserve des jardins privés de qualité pour chaque propriété. Compromis qui ouvrirait à une reconquête du bâti délaissé du coeur de bourg par l'acquisition possible de jardins affectés. En outre, **une polarité** mettant en avant le **circuit court et la transformation de produits locaux** est imaginée sur la place de Sportissage.



VICTOIRE JAUGEON--LHUILLIER

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 63 28/09/20 11:25



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 64 28/09/20 11:25

JAUJAC - DU PARC DES MOULINIERS À LA PLACE DE SPORTISSAGE





Un parcours paysager et productif reliant les quartiers de Jaujac



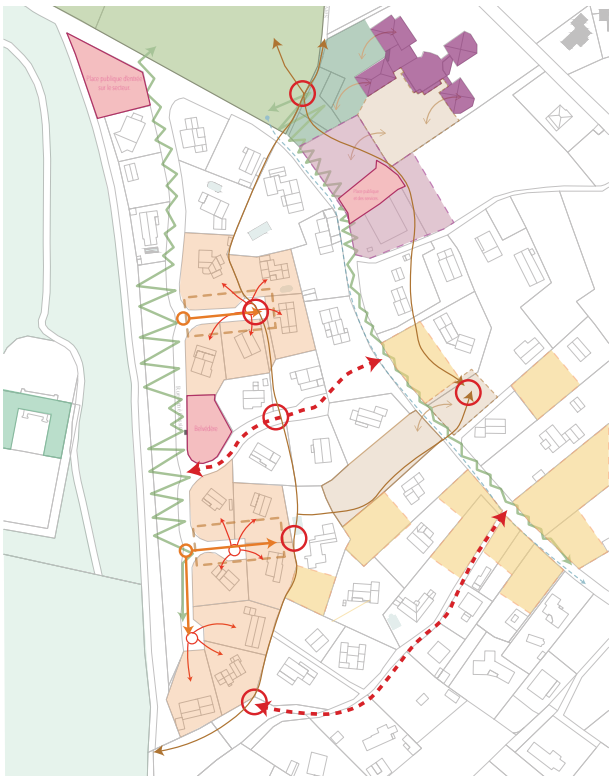


CRÉER UNE POLARITÉ VALORISANT L'AGRICULTURE LOCALE

L'espace ouvert sur l'actuel site de Sportissage abandonne son aspect de parking secondaire pour re**trouver une réelle identité dans la valorisation et la vente de produits locaux**. Cette polarité productive est un moyen d'offrir aux habitants une offre d'alimentation locale en s'articulant aux projets agricoles portés sur le secteur des Plots de la commune voisine de Fabras. Par cet emplacement, elle permet également d'**offrir une nouvelle ouverture sur le grand paysage**, composé par le Lignon, le Chastelas et les faysses des coteaux. La place devient **le point de départ d'un parcours paysager et productif** en direction du centre-bourg et d'un cheminement secondaire menant vers la place de Castrevieille et se prolongeant même jusqu'au secteur des Sausses. Le cheminement principal est rythmé par une abondante végétation et l'émergence d'**espaces productifs** ouverts pouvant être exploités de différentes manières : une ferme, un maraicher, un collectif d'habitants, un restaurant du village…

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 65 28/09/20 11:25

DU SECTEUR PAVILLONNAIRE DES SAUSSES À UN ÉCOSYSTÈME VILLAGEOIS

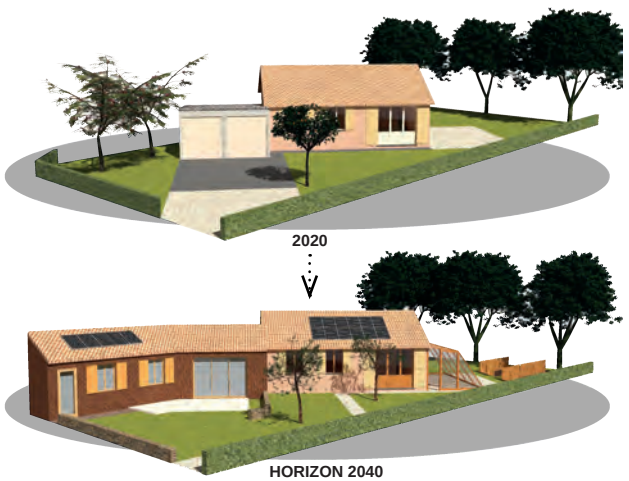


Les germes de l'écosystème villageois

Réseau de calades
Nouvelle voie
Zone de rencontre
Cour vivante
Végétalisation des axes majeurs
Parc des ressources
Exploitation de la faysse existante
Surface possiblement constructible
Création d'un habitat convivial et solidaire

UN DÉSENCLAVEMENT AMORCÉ PAR DE NOUVEAUX ESPACES ET MANIÈRES D'HABITER

L'ambition principale pour le quartier des Sausses est de l'**ouvrir à la fois sur lui-même et en direction du bourg,** de valoriser ses potentiels de vie, de bâti et de paysage, de créer un nouvel écosystème villageois. Le second objectif du projet est de **répondre aux ambitions du SCoT et du PLUi** en cours de réalisation (limitation de la consommation d'espace pour accueillir de nouveaux habitants). Dans cette perspective, le projet **révèle des surfaces possiblement constructibles** sur les parcelles de grandes superficies et **propose une mutation rentable et désirable des habitations existantes**.



OBJECTIF ZÉRO CONSOMMATION D'ESPACE

L'évolution (formes, énergie, usages...) de l'habitat individuel diffus **permet de contribuer aux nécessités de la transition écologique, et de proposer une nouvelle manière d'habiter**. Elle permet d'augmenter le nombre de logements, tout en préservant les espaces naturels.



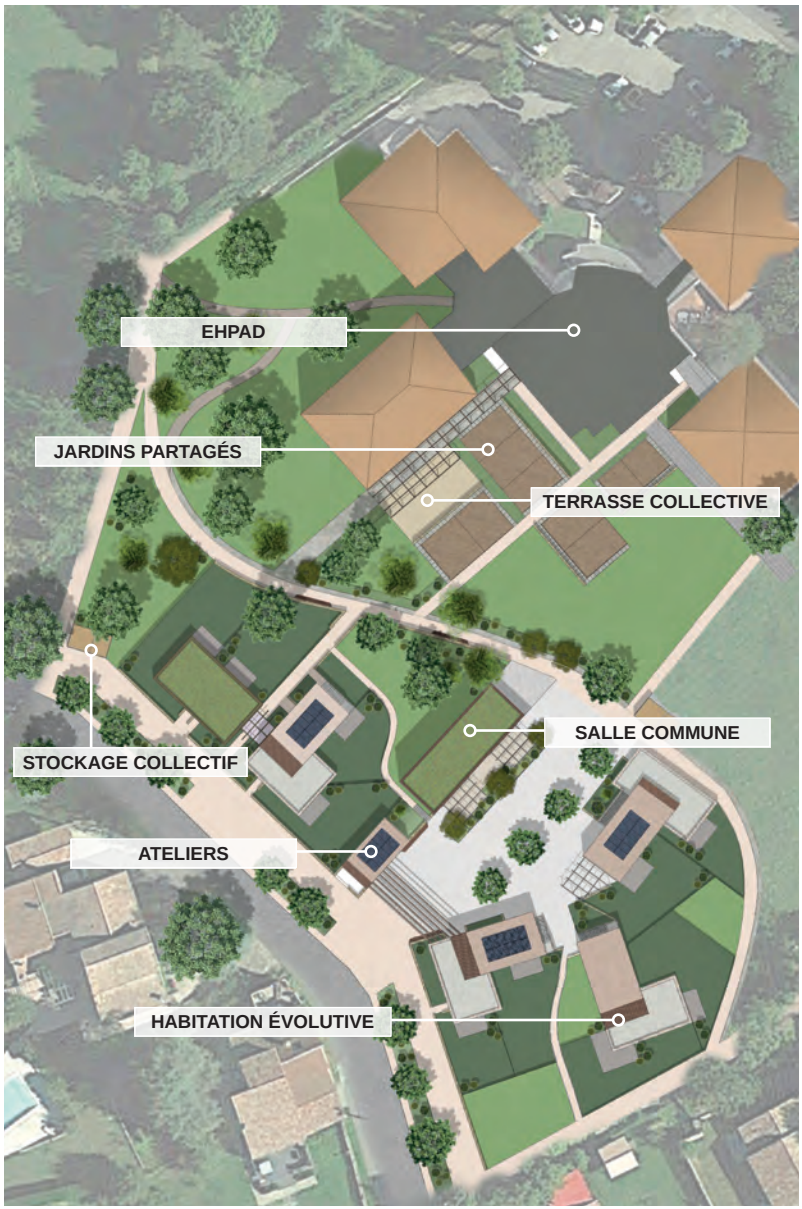
MARIE-ALINE LAMOUREUX

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 66 28/09/20 11:26



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 67 28/09/20 11:26

DU SECTEUR PAVILLONNAIRE DES SAUSSES À UN ÉCOSYSTÈME VILLAGEOIS



Des espaces mutualisés et partagés avec l'EHPAD

LES AMBITIONS DU PROJET

- Créer du lien social et des espaces de service
- Composer un nouvel habitat intergénérationnel
- Ré-interpréter l'architecture ardéchoise
- Ouverture sur l'extérieur de l' EHPAD
- Intégrer des espaces productifs et paysagers

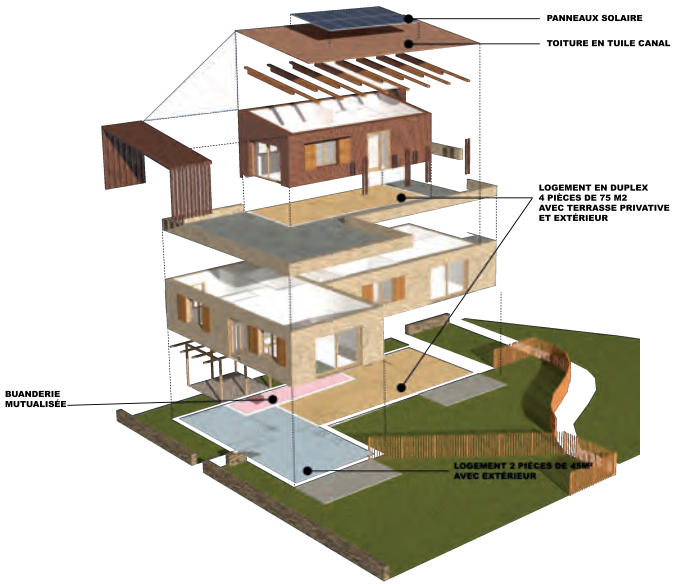
UNE NOUVELLE OFFRE D'HABITAT ET DE MODES DE VIE

La pandémie Covid-19 a mis en évidence des **problématiques spécifiques aux EHPAD,** à commencer par l'accessibilité et leur fermeture sur l'extérieur, le sentiment de manque d'appartenance au «monde» vivant, jouant sur le moral des résidents.

Ce projet **propose une forme nouvelle d'habitat pour la population vieillissante** en favorisant les liens intergénérationnels et des services utiles au quotidien et au plus grand nombre, dont les personnes âgées. Le projet **s'intéresse aux liens que** l'établissement peut avoir avec son environnement **(système de cours végétales, jardins productifs, ateliers**...). Il s'agit de repositionner l'EHPAD dans la vie du quartier et d'**offrir aux résidents une nouvelle façon d'y vivre**.

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 68 28/09/20 11:26

JAUJAC - UN HABITAT CONVIVIAL ET SOLIDAIRE



Une composition structurelle permettant l'évolutivité des logements

DES LOGEMENTS ÉVOLUTIFS RÉPONDANT AUX ENJEUX CONTEMPORAINS

Une place centrale organise les différents bâtiments de **logements** et **de services (salle commune, espace médicalisé, ateliers…)**. Cette accessibilité rend attractif cette **nouvelle forme d'habitat** qui au delà d'être **pensée pour les personnes âgées et/ ou à mobilité réduite**, offre des opportunités de logements à différentes compositions familiales par le biais de la **modularité des espaces**. Les surfaces des appartements peuvent évoluer et même laisser place en partie, à des services médicalisés ou espace de travail. C**hacun possède un espace extérieur privatif** de même qu'un espace extérieur commun à l'ensemble des logements. S'ajoutent à cela des panneaux solaires, des systèmes de récupération d'eaux pluviales afin de **répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux contemporains**.



Une place centrale pensée comme un îlot de fraîcheur



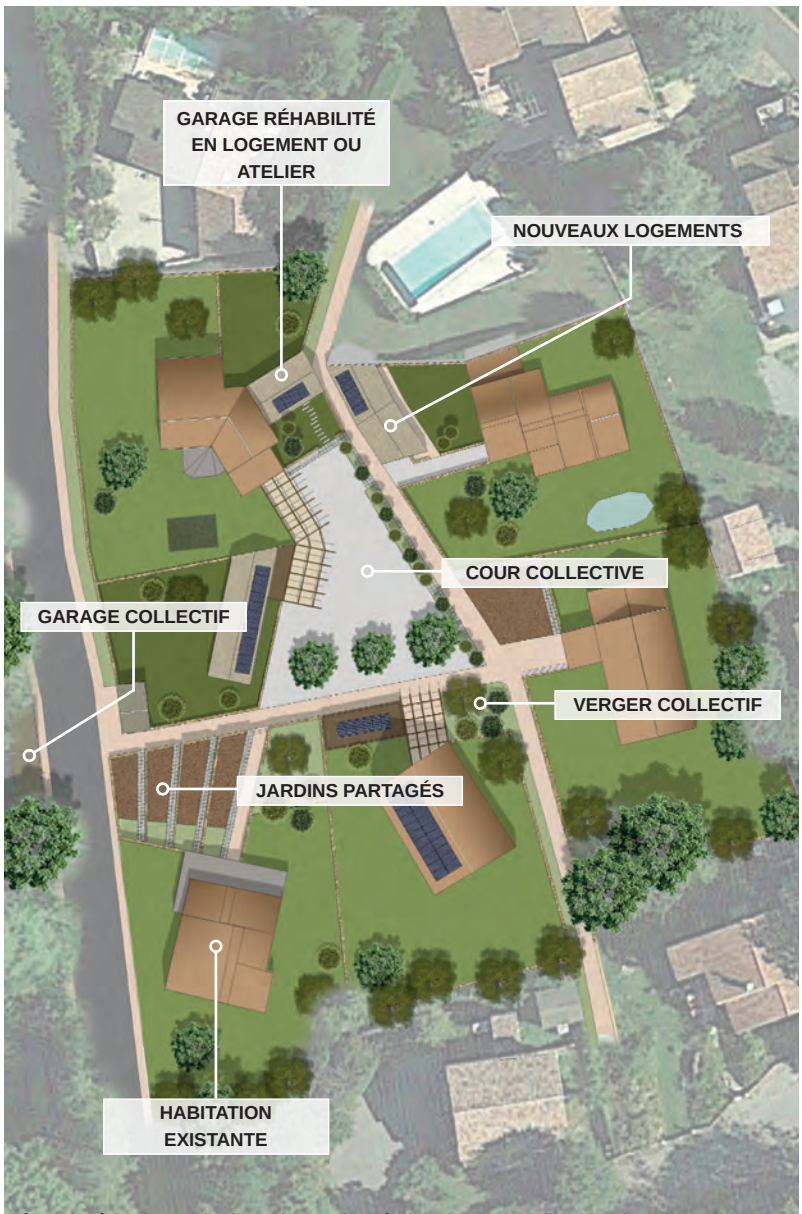
Une réinterprétation du patrimoine bâti ardéchois



Des jardins privatifs et d'autres mutualisés

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 69 28/09/20 11:27

DU SECTEUR PAVILLONNAIRE DES SAUSSES À UN ÉCOSYSTÈME VILLAGEOIS



Répondre à la demande du Maire par la création de cours collectives favorisant les relations de voisinage

LES AMBITIONS DU PROJET

- Créer un espace et des services mutualisés
- Mettre en place une vie communautaire
- Ré-activer le potentiel des habitations individuelles
- Intégrer des espaces productifs
- Composer le secteur en paysage

D'UNE MONOTONIE SPATIALE ET SOCIALE AGGLOMÉRÉE AUTOUR D'UNE IMPASSE...

Le bâti pavillonnaire et la manière de l'habiter résultent de la **pensée individualiste** qui s'est graduellement installée dans la société, parallèlement à **la dépendance aux déplacements en voiture**. Les extensions urbaines sous la forme de lotissements uniformisés ne tiennent globalement pas compte des **spécificités locales** des sols, du climat et de l'histoire architecturale du site. Le projet proposé s'attanche donc à «situer» (recréer des liens avec le lieu) en s'appuyant sur els singularités locales (impasses transformées en cours, usages mis en commun - ateliers, outillage, jardins, verger…).

La **réinterprétation** est un mot essentiel à la démarche du projet étant donné que rien n'est inventé et que l'unique lecture du territoire et de ses caractéristiques permet de réfléchir différemment.

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 70 28/09/20 11:27

JAUJAC - UNE COUR VIVANTE ET COMMUNAUTAIRE







D'une composition uni-familiale à une vie communautaire composée d'espace et services partagés ainsi que d'habitations pour tous types de familles et d'ateliers...

... À LA MUTALISATION DES SERVICES POUR PLUS DE VALEUR PARTAGÉE ET DE LIENS

Le projet propose un principe **de mutualisation des services** les plus consommateurs d'énergie ou de sols (stationnement, outils, ateliers...), afin de pouvoir **libérer de l'espace** autant dans les habitations que sur les parcelles. Ces fonctions sont organisées autour d'**une cour collective** articulant et liant les habitations dans le but **de retrouver une proximité «village»**. L'aménagement de cet espace central offre un lieu de jardinage, de rencontre, de jeux, de détente... Il permet d'optimiser la surface des parcelles et de dégager des superficies pouvant accueillir des nouvelles constructions, en **diversifiant l'offre de logements** (et donc les types de familles et habitants) tout en répondant au mieux aux enjeux de bonne gestion des ressources.



Des espaces sécurisés de jeux pour les enfants...



... et de détente pour les adultes

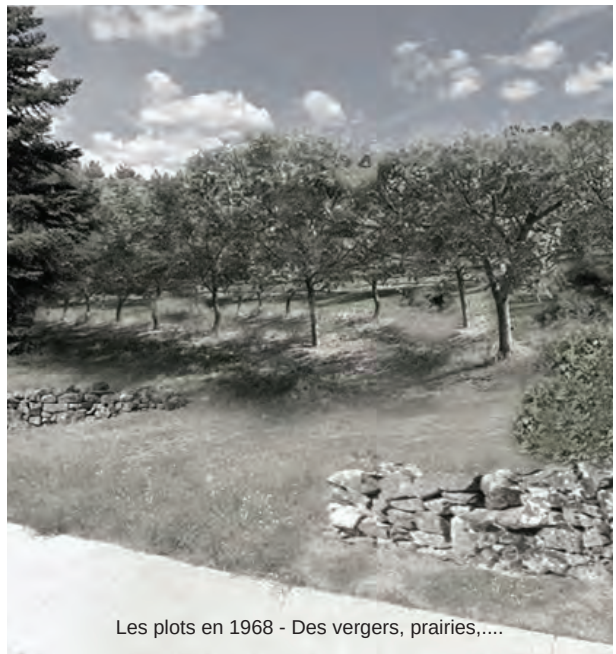
Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 71 28/09/20 11:27

FABRAS,
UNE MUTATION URBAINE SUR UN SOL FERTILE



LES PLOTS, UNE IDENTITÉ AGRICOLE PERDUE

Le secteur des Plots est une extension pavillonnaire en continuité de Jaujac mais implantée sur le territoire de Fabras. Son nom résulte de la particularité topographique des lieux. Les **terrains plats rares** dans cette terre de pentes ont permis durant de nombreux siècles l'exploitation des sols en tant que supports de production essentiels, vergers, pâturages,maraîchage... Peu à peu, les paysages productifs et multifonctionnels ont laissé place à une forme d'habitat stéréoptypés et qui a totalement négligé la richesse des sols. **Le sol, bien commun hors du commun**, est alors devenu inactif au détriment d'une autonomie alimentaire locale et d'**une économie agricole forte qui a perdu son «capital productif»**. L'agriculture se retrouve aujourd'hui confrontée, opposée, à un mode de vie accéléré et motorisé qui ne lui accorde plus que très peu d'importance. En même temps, **la nécessité de produire une alimentation saine et locale s'impose à nouveau.** Il est temps de réconcilier habitat et capacité productive apte à contribuer à un monde viable et durable. Cette ambition passe par l'examen attentif des potentialités d'évolution portées par ces **«plats»**.

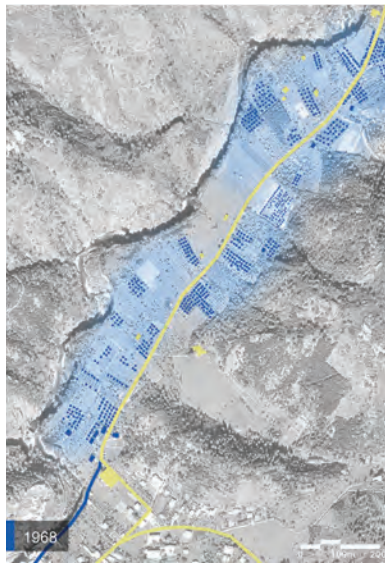


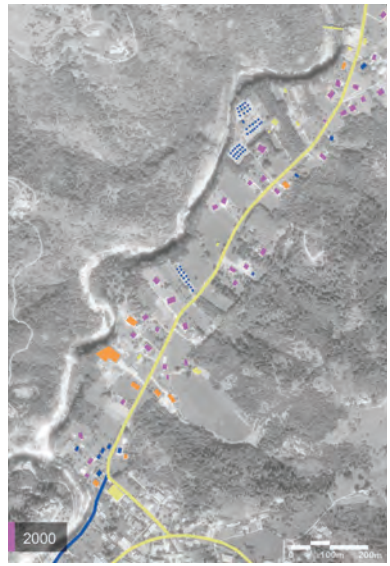
Les plots en 1968 - Des vergers, prairies,....



Les plots en 2020 - Des maisons individuelles, des clôtures,...

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 72 28/09/20 11:27

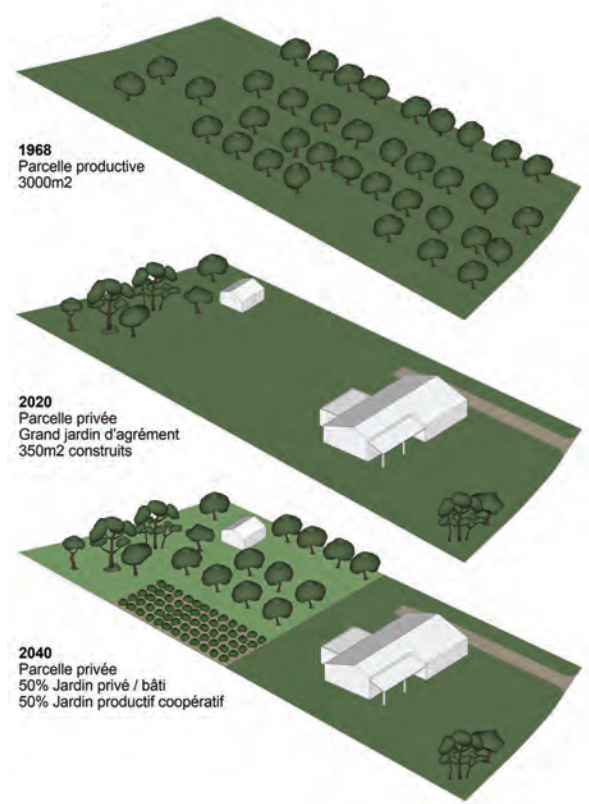






RÉVÉLER LES POTENTIELS DU PAVILLONNAIRE

Les parcelles construites implantées aux Plots **se composent à minima d'une habitation, d'un confortable jardin d'agrément plus ou moins entretenu et d'un vaste espace imperméabilisé voué à la voiture.** Ce modèle universel ne témoigne ni de l'identité architecturale ardéchoise, ni des qualités productives du territoire. Par conséquent, les ambitions du projet pour Fabras-Les Plats s'intéressent à **l'aptitude de ce forme urbaine et paysagère à se transformer** en un site multifonctionnel, de production, de patrimoine et de vie collective et responsable. Le modèle «pavillon» est ici appréhendé, après analyse du vocabulaire local, comme **un composant à fort potentiel pour un nouvel écosystème et offrir une vision de vie multifonctionnelle**. Une réactivation de la capacité productive du terrain et une densification sur les zones imperméabilisées sont alors imaginées sur les parcelles construites afin de leur r**edonner de la valeur**. Enfin, un des objectifs du projet est de **se rattacher au paysage et au bourg-centre de Jaujac** par le biais de nouveaux cheminements.



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 73 28/09/20 11:27

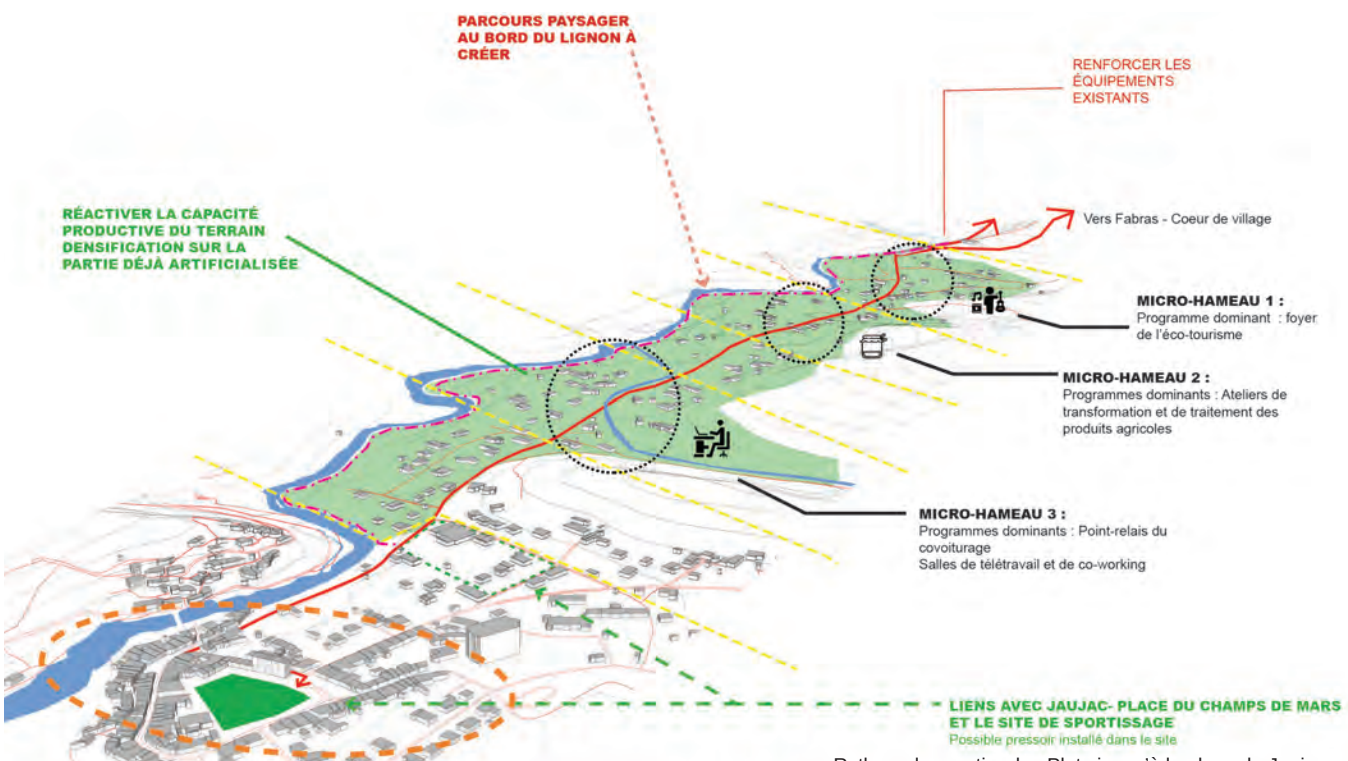
FABRAS,
UNE EXTENSION URBAINE AU PASSÉ ÉTONNANT

REGAGNER LES SOLS CONFISQUÉS

En vue de **restituer une identité «village»** au secteur pavillonnaire des Plots, l'ambition est de le recomposer par le biais de **micro-hameaux**. Cette composition suscite la création de **nouvelles centralités spécifiques** (éco-tourisme, productions agricoles, espaces de travail) tout en proposant une complémentarité entre-elles. Le bâti et le sol forment **un système d'activité, d'habitat et de production complexe**, nourrissent l'écosystème local et enrichissent les expériences de vie de chacun.

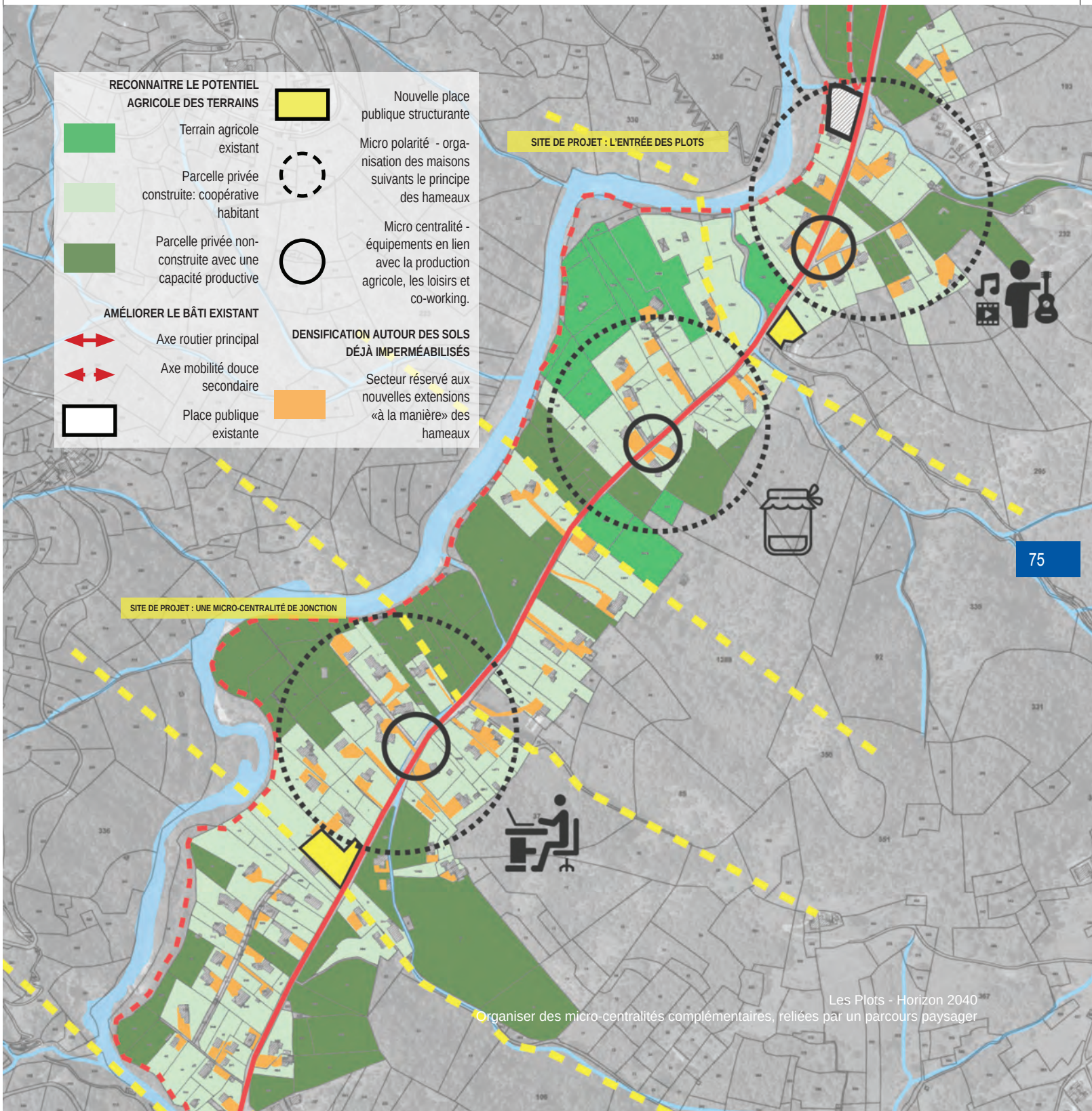
ENJEUX DE PROJET

- RÉACTIVER ET FAIRE RECONNAITRE LA PRODUCTION AGRICOLE À L'ÉCHELLE LOCALE.
- TRAVAILLER L'ESPACE PUBLIC ET L'ESPACE PRIVÉ POUR RECOMPOSER UN ENSEMBLE COHÉRENT.
- PROPOSER DIFFÉRENTS SERVICES MUTUALISÉS LIÉS À L'AGRICULTURE, À LA CULTURE ET À L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS.
- APPRENDRE DE L'HISTOIRE, DU SOL ET DU PEUPLE POUR CONSTRUIRE UNE NOUVELLE IDENTITÉ.



Rythmer le quartier des Plots jusqu'à la place de Jaujac

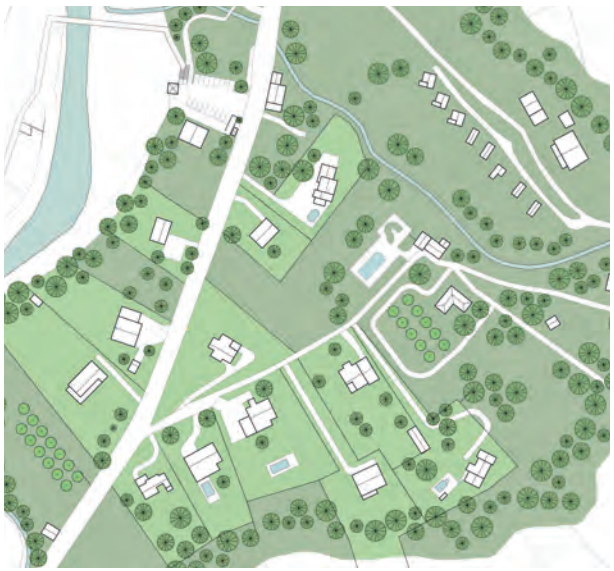
Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 74 28/09/20 11:27



Les Plots - Horizon 2040
Organiser des micro-centralités complémentaires, reliées par un parcours paysager

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 75 28/09/20 11:27

LE HAMEAU DE LA FERME, UNE COOPÉRATION ENTRE L'AGRICULTURE, L'HABITAT ET LE TOURISME



2020



À L'HORIZON 2040

REVENIR AUX BIENS COMMUNS

L'entrée du quartier des Plots se caractérise par son **orientation touristique** : le belvédère sur les orgues basaltiques, le pont Romain, la place de l'Echelette et le camping. Le **reste du secteur se compose essentiellement d'habitat pavillonnaire uniforme**. Au coeur du secteur, un croisement de routes, qui offre ainsi un espace stratégique visible. Ce lieu est donc choisi pour accueillir une **ferme coopérative**, **nouvelle identité complémentaire** du quartier. Les maisons individuelles sont restructurées en **un système de groupes d'habitat, inspirés des hameaux locaux**. Ils sont organisés autour d'une cour centrale et accueillent de **nouveaux logements et services mutualisés**.



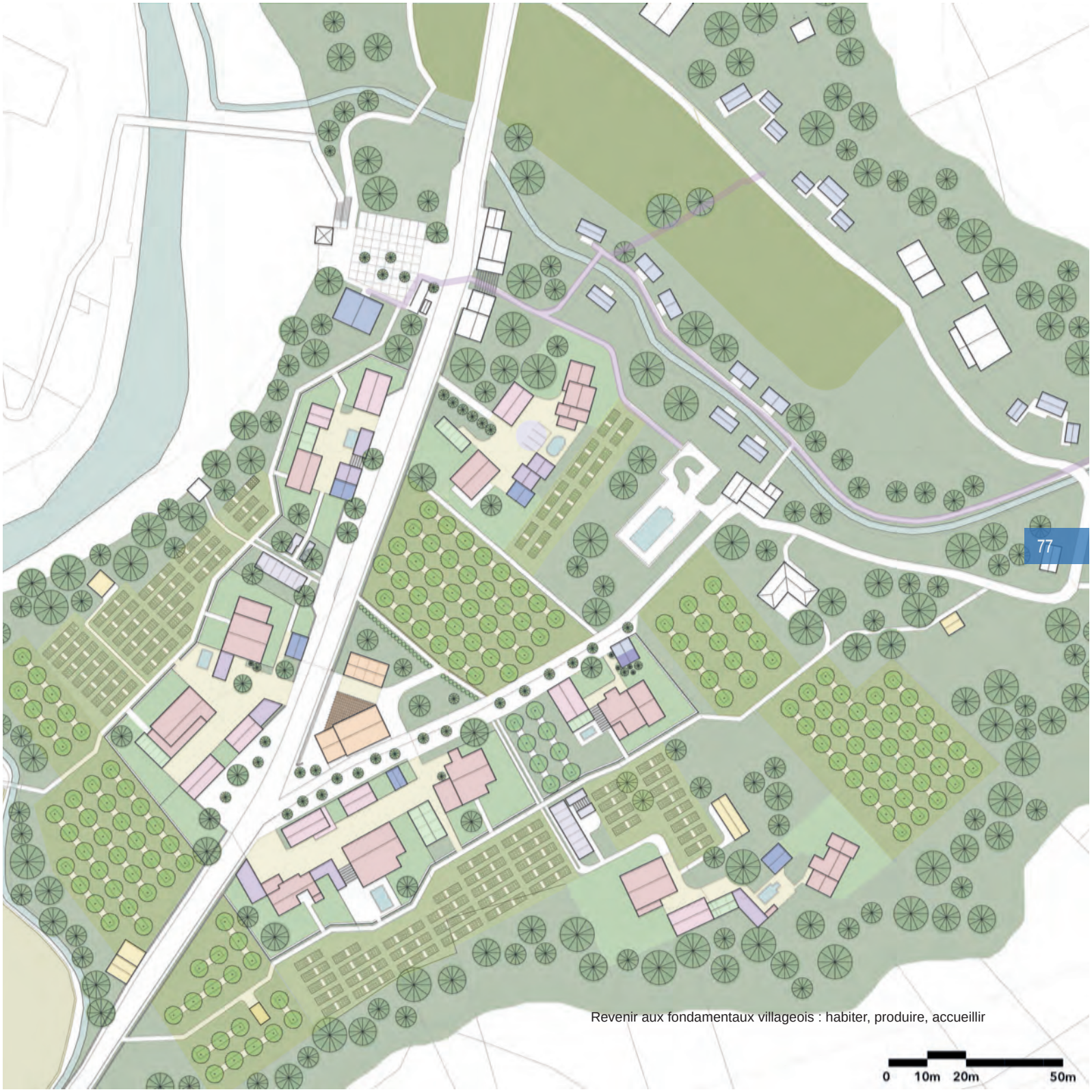
CARLOS AGUILAR

HABITER
- TRANSFORMATION DE L'HABITAT EXISTANT
- NOUVELLES OFFRES D'HABITAT
- ACCUEILLIR DES NOUVEAUX USAGERS

PRODUIRE
- RÉACTIVATION DES TERRAINS AGRICOLES
- LE SOL COMME BIEN COMMUN

COOPÉRER
- ESPACES AU SERVICE DES HABITANTS
- ESPRIT DE VOISINAGE RENFORCÉ

- Ferme coopérative
- Parking regroupé
- Cour partagé
- Bâti existant
- Nouvelle offre d'habitat
- Serre commune
- Piscine commune
- Cabane du camping
- Bâti en lien avec la production
- Espace mutualisé (salle de co-working, buanderie, stockage, salle de sport...)



Revenir aux fondamentaux villageois : habiter, produire, accueillir

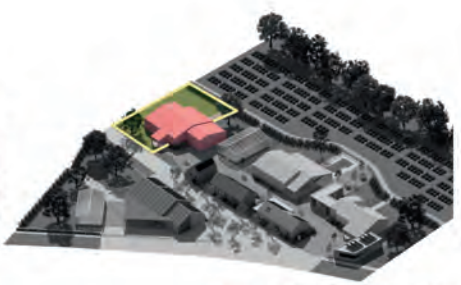
LE HAMEAU DE LA FERME, UNE COOPÉRATION ENTRE L'AGRICULTURE, L'HABITAT ET LE TOURISME



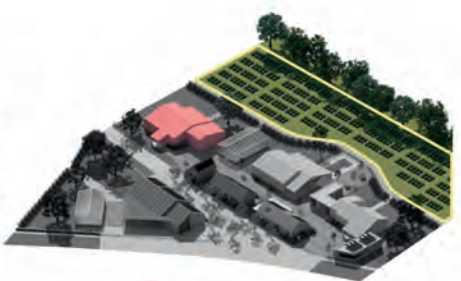




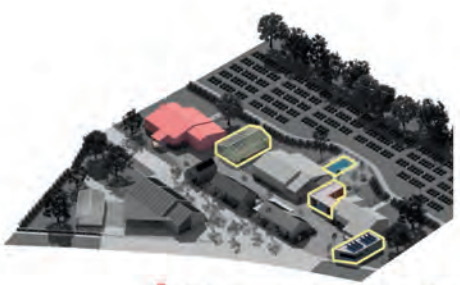
La maison et sa parcelle privée existante



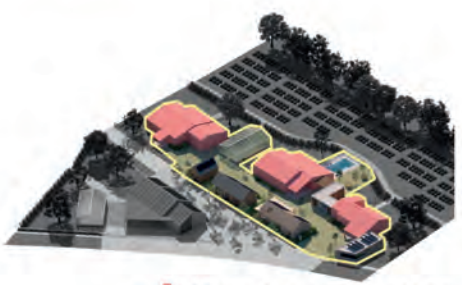
— Le jardin privé s'adapte à la vie quotidienne



+ La production au service de tous



+ Des espaces partagés à profiter
Piscine - Serre -
Bouanderie - Autres



+ Un esprit de voisinage renforcé

Pourquoi faire évoluer le pavillonnaire ?

FABRAS, LES PLOTS - L'HABITAT RECOMPOSÉ

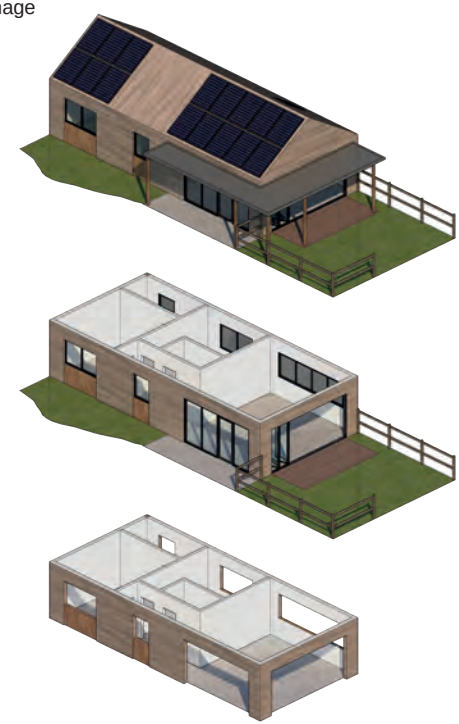


Le bâti est composé autour de cours collectives, favorisant les échanges et relations de voisinage

LA FIN D'UNE VIE ISOLÉE ET DISTANCÉE

Du pavillonnaire résulte un mode de vie individualiste où la place de la voiture est prépondérante. Dans le cadre du projet, **cette forme d'habitat devient une ressource à exploiter** afin de proposer une autre manière de vivre, basée sur **l'esprit de voisinage.** Reprenant l'organisation historique des fermes, le parcellaire est recomposé pour proposer divers **espaces de productions** (serres, vergers, potagers...) et dégager une **cour centrale** favorisant les échanges et articulant les bâtis. Autour des pavillons existants préservant leur intimité, s'organisent de nouveaux logements évolutifs, des ateliers pour les artisans, un espace de co-working, une piscine, des services (buanderie, bricolage, ...). L'ambition de ce projet repose sur l'envie de **proposer une manière d'habiter différente**, ancrée au site (paysages et agriculture), **adaptée aux enjeux écologiques et sociétaux contemporains**.

En outre, la richesse des sols est regagnée et sillonnée via un **parcours paysager pédagogique** dans le but de les **rendre accessibles et perceptibles** par tous.



Les bâtiments sont évolutifs et conçus en fonction des matériaux locaux

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 79 28/09/20 11:28

LE HAMEAU DE LA FERME, UNE COOPÉRATION ENTRE L'AGRICULTURE, L'HABITAT ET LE TOURISME





UN CAMPING INTÉGRÉ AU HAMEAU

Actuellement, le camping Bonneval n'entretient de rapport ni avec le grand paysage, ni avec le pavillonnaire au milieu duquel il est implanté. Le projet propose un **nouvel esprit de camping aux expériences variées**, avec des cabanons disséminés dans le paysage et des logements touristiques installés au sein des nouveaux groupes d'habitats. L'objectif est de **favoriser l'insertion dans la vie locale par les rencontres avec les habitants**, mais aussi la possibilité de participer à la vie de la ferme collective ou de s'isoler dans le grand paysage. Conçus en bois local, les cabanons de 25 m^2 permettent, grâce à leurs mezzanines, d'accueillir jusqu'à 4 personnes. Enfin le **bâtiment d'accueil du camping s'établit sur la place de l'Échelette**, en lien direct avec les gorges basaltiques, afin de gagner en visibilité et devenir un élément à part entière de la vie locale.



Le bâtiment d'accueil du camping réinvestit un bâtiment traditionnel et s'implante sur la place de l'Échelette pour plus de visibilité

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 80 28/09/20 11:28

FABRAS, LES PLOTS - LA FERME DES HABITANTS



La ferme coopérative, véritable vitrine du hameau



Produire aux plots en 2040

UNE FERME COOPÉRATIVE



La reconquête d'une partie des parcelles pavillonnaires et la valorisation des espaces non-construits permettent la **réactivation de 2,2 hectares de sols productifs** (verger, maraîchage, pâturage). **Une ferme coopérative**, avec des ateliers de transformation, de formation et de vente, s'implante sur la parcelle stratégique de carrefour du hameau. Le bâtiment de pierre, de verre et de bois local offre une véritable **vitrine à cette nouvelle économie** de circuit-court. **Le sol est à nouveau un composant du bien commun**, les paysages redeviennent évolutifs, actifs et fertiles, tout en gratifiant l'habitat d'espaces d'agréments qualitatifs et organisés en micro-hameaux.

LE HAMEAU DE LONGEAGNES, APPRENDRE À CO-HABITER AVEC L'HÉRITAGE DU PASSÉ









NAM VU

RECONQUÉRIR L'IDENTITÉ DU SITE DANS UN OBJECTIF POST-CARBONE

Du même nom que le ruisseau saisonnier qui le traverse, **le hameau de Longeagnes** se situe à proximité immédiate de Jaujac et de ses services. Il regroupe des maisons pavillonnaires, implantées au milieu de grandes parcelles avec des voies d'accès importantes. C'est aussi un lieu de vie où **la nature** (orgues basaltiques, ruisseau...) et **le bâti coexistent**. Un quartier de qualité, certes, mais où les espaces de vie communautaires sont insuffisants. Comment (re)composer ces pavillons pour faire revivre le territoire ?

(Re)-habiter les Plots, c'est d'abord **vivre avec son héritage productif**, en réactivant les terres et participant à l'autonomie alimentaire. C'est aussi **mettre en valeur le patrimoine naturel en réouvrant le ruisseau**, en invitant vers les orgues, en exploitant au mieux la forêt par des scieries mobiles. C'est enfin **habiter le patrimoine capitalisé au fil du temps** : le bâti, les habitants et leur vie sociale. Les espaces publics de rencontre sont privilégiés. Le projet ne propose pas un modèle d'habiter nouveau, mais s'inspire du déjà-là pour permettre aux habitants de produire sur leur propre sol, de vivre ensemble et de se réconcilier avec l'identité ardéchoise.

PRODUIRE

- Parcelle cultivée
- Parcelle de maraîchage
- Parcelle privée

HABITER ET PARTAGER

- Bâti existant - potentiel de transformation
- Serre - collaborer avec les maraîchers privés
- Habitats et équipements nouveaux

SE RENCONTRER

- Parvis central et square - Lieux de rencontre et de convivialité

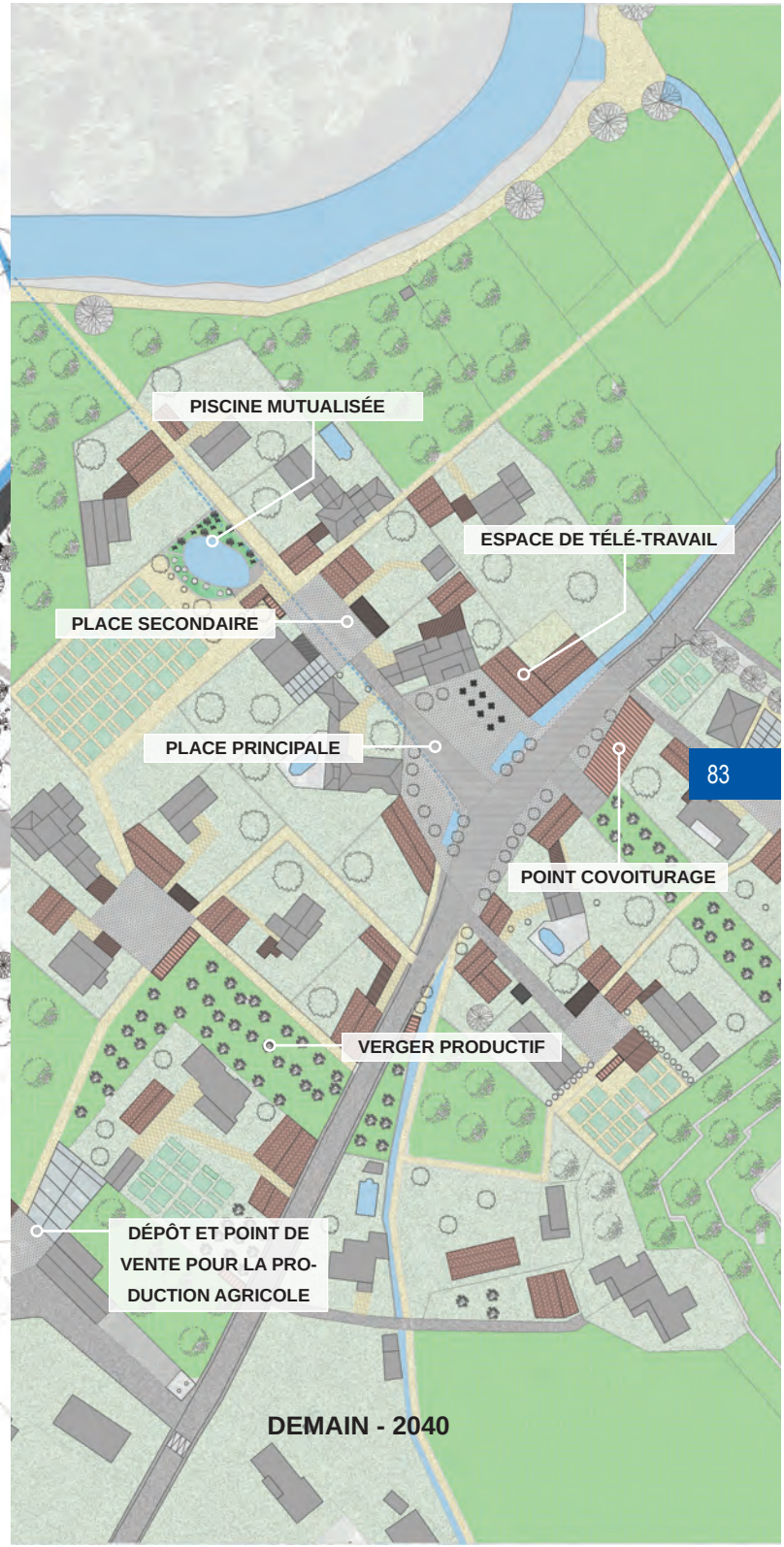
SE DÉPLACER

- Venelle perméable - se promener, se balader
- Route accessible aux voitures

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 82 28/09/20 11:28



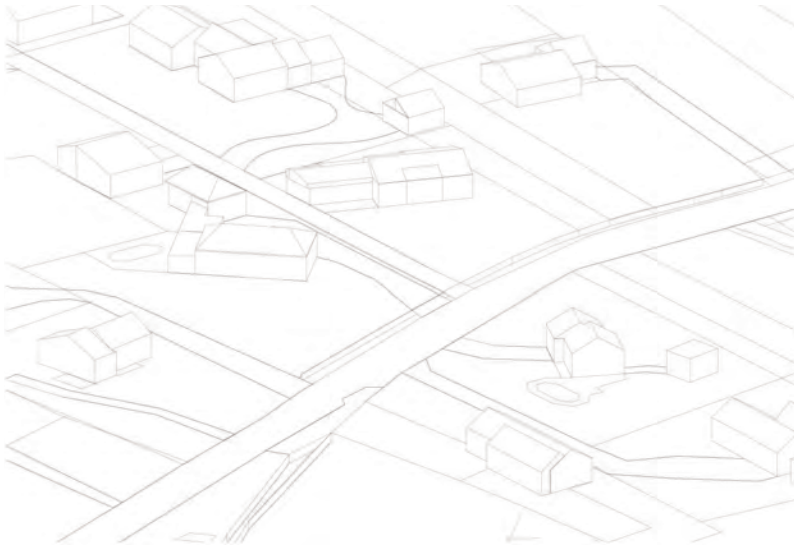
AUJOURD'HUI - 2020



DEMAIN - 2040

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 83 28/09/20 11:28

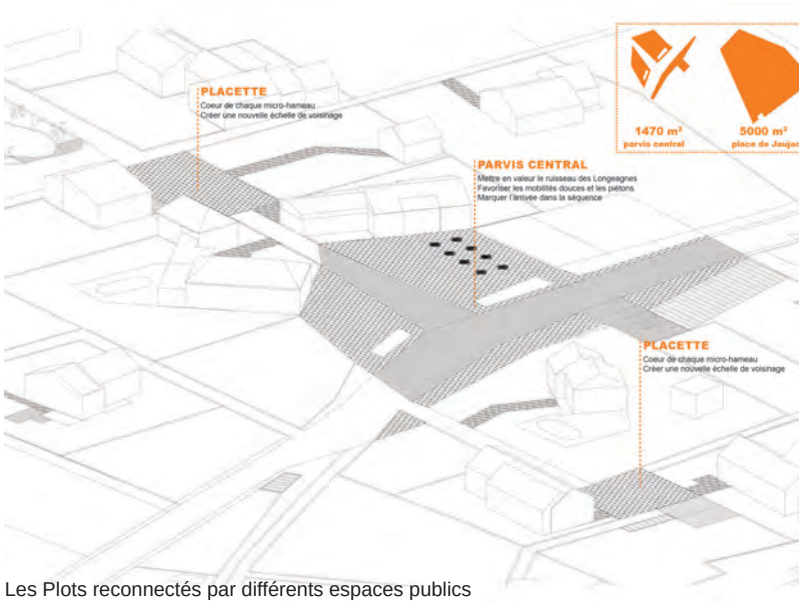
LE HAMEAU DE LONGEAGNES, APPRENDRE À CO-HABITER AVEC L'HÉRITAGE DU PASSÉ



Les Plots diffus : un potentiel de «vivre-ensemble»

LES POTENTIELS DE L'HABITAT DIFFUS

Ce secteur des Plots se compose essentiellement de **maisons individuelles** implantées au milieu de vastes parcelles, dans l'objectif de **préserver une intimité** en regard du passage de la route. Le jardin est envahi par les **espaces imperméabilisés** pour accueillir les voitures, et souvent une partie de la parcelle reste peu entretenue. Réinterprété au prisme de la transition écologique, le bâti pavillonnaire est un réel **potentiel qui se fonde sur l'examen attentif de la vocation du sol.**



Les Plots reconnectés par différents espaces publics

CRÉER DES LIEUX DU VIVRE-ENSEMBLE

L'individualisme lié à la forme d'habitat et le manque d'espace public rendent difficile la **sociabilité du quartier**.
Où se retrouver pour discuter ? pour partager ?
Le **parvis central permet de mettre en valeur l'entrée** du hameau sur la route départementale ainsi que la réouverture du ruisseau, et de favoriser les mobilités douces. Au cœur de chaque micro-hameau, **des placettes créent une nouvelle échelle de voisinage**, autour d'un équipement mutualisé.

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 84 28/09/20 11:28

RETROUVER L'ÉCHELLE DES HAMEAUX TRADITIONNELS

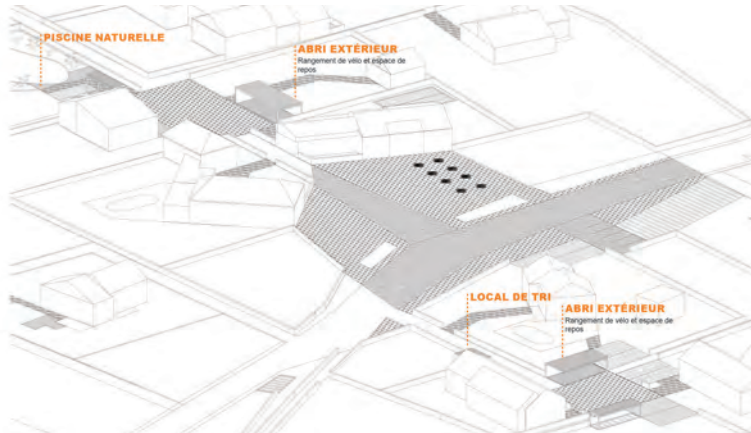
Très largement inspiré des cœurs de hameaux ardéchois, le projet propose des **équipements mutualisés complémentaires au sein de chaque micro-hameaux**: piscine naturelle, abris vélos, atelier de bricolage, potagers, local de tri. Ces services partagés favorisent le vivre-ensemble et permettent de **libérer de l'espace** sur chaque parcelle.

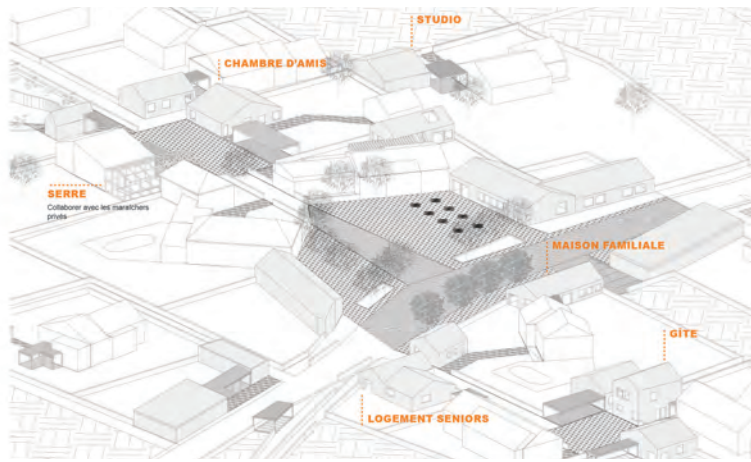
ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS ET RÉACTIVER LE POTENTIEL AGRICOLE

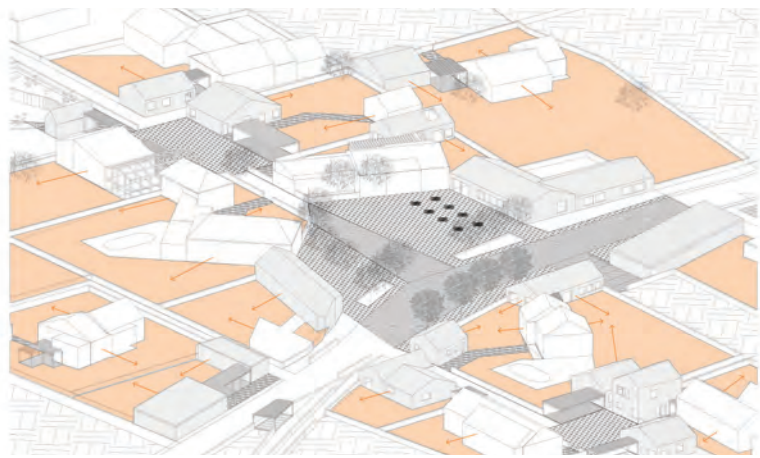
Grâce à la recomposition parcellaire, une **diversité de logements** est proposée : habitat senior, studio, chambre d'amis mutualisée, gîte. De plus, pour **retrouver l'identité historique et géographique du lieu,** la **culture des sols** est réactivée à travers des terres cultivées sur les plots comme sur les faysses, mais aussi des jardins partagés, des serres accueillant publics et professionnels.

PRÉSERVER L'INTIMITÉ DE CHACUN

Le désir d'habitat pavillonnaire réside surtout dans l'intimité, la tranquillité et l'espace. Un des enjeux de la **requalification** de ces extensions contemporaines est de **penser le collectif au même niveau que l'individuel.** C'est pour cela que, dans le projet, chaque logement est pensé avec son espace extérieur privé et son rapport aux placettes collectives.







Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 85 28/09/20 11:28

LE HAMEAU DE LONGEAGNES, APPRENDRE À CO-HABITER AVEC L'HÉRITAGE DU PASSÉ



RYTHMER LE PARCOURS DU QUOTIDIEN

Pour le projet, il ne s'agit pas de proposer un modèle d'habitat complètement nouveau, mais de **s'inspirer de ce qui est déjà là** (le cœur de La Souche, le marché de Jaujac, les besoins en terres pour les agriculteurs locaux) afin de **permettre aux habitants de cultiver leur propre sol, de vivre ensemble et de retrouver l'identité de la vie ardéchoise**. L'avenir de ce hameau, et des Plots en général, repose alors sur cette terre qui est le bien commun, sur **un mode de production de proximité** et surtout sur un niveau d'**autonomie locale** en complément d'une communication constante avec les communes environnantes en vue de **constituer un réseau dans la vallée**. Finalement, les maisons pavillonnaires deviennent des modèles à fort potentiel dans l'**interdépendance entre habitat et production** étant donné qu'elles présentent **un grand nombre d'opportunités de transformation possible**.

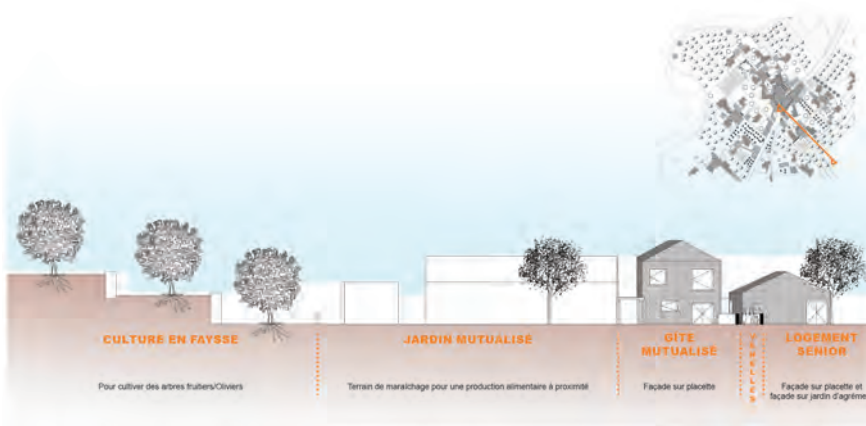


Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 86 28/09/20 11:28

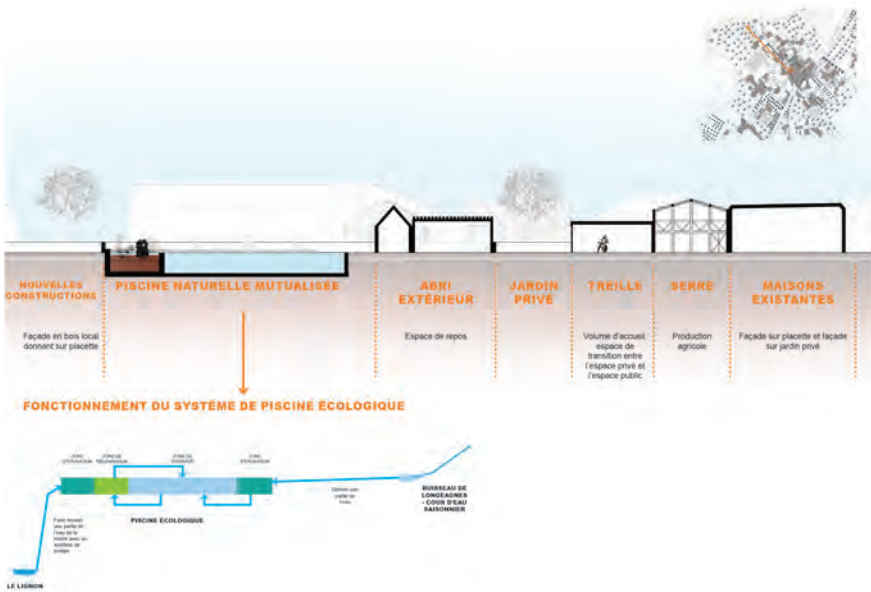
FABRAS, LES PLOTS - LE HAMEAU HABITÉ DE LONGEAGNES











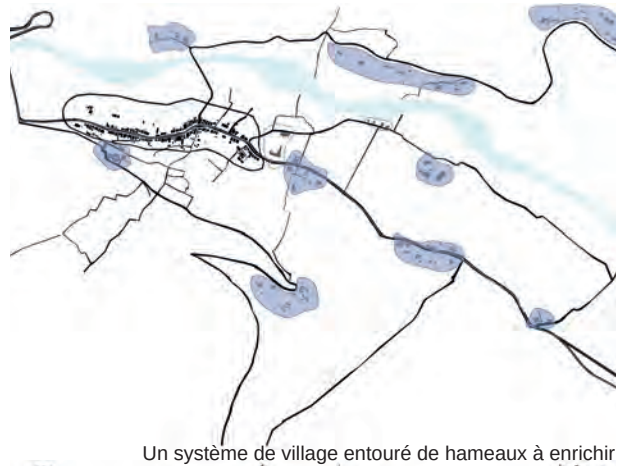
LA SOUCHE,
UN VILLAGE RUE AUX MULTIPLES FACETTES



© RODOLPHE GAULUPEAU

UNE TRAME URBAINE RYTHMÉE PAR LA RUE, LES ESPACES DE VALEURS VILLAGE ET LE GRAND PAYSAGE

Implanté en amont de la vallée du Lignon, le village de La Souche se caractérise par sa position entre les terres de coteaux productifs et le Lignon, mais aussi par sa forme de village-rue qui résulte des contraintes topographiques spécifiques à cette partie amont de la vallée, et devient fondatrice de points de vue sur le grand paysage. Par ailleurs, elle offre un potentiel de vivre-ensemble grâce aux seuils, espace de dilatation entre la façade des bâtiments et la rue. Toutefois, l'exode rural et une population vieillissante ont entraîné au fil des années une vacance du bâti, parfois inadapté aux nécessités de la vie contemporaine en cœur de village. Ce dernier perd alors de son attractivité résidentielle mais reste attractif en attirant touristes et locaux, notamment par son espace de baignade au bord du Lignon. Installé en contrebas de la place principale du village, ce lieu de divertissement manque de connexion avec la rue. Une unité retrouvée le long de cette rue principale pourra faire vivre La Souche tout au long de l'année.



Un système de village entouré de hameaux à enrichir



Un village rue rythmée par ses divers espaces publics



De multiples polarités aux environs du cœur de village

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 88 28/09/20 11:28



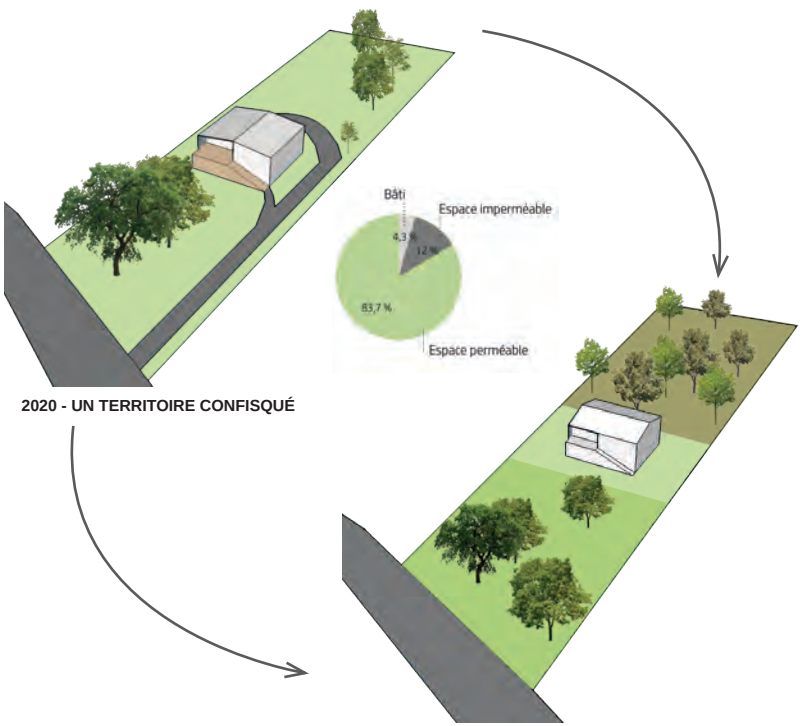
Des terrains potentiels pour l'avenir agricole du village de La Souche

Terrain aux potentiels agricoles

Terrain actuellement exploité

Jardin privatif

Bâti existant



2020 - UN TERRITOIRE CONFISQUÉ

DEMAIN - UN TERRITOIRE DU COMPROMIS

Du jardin en partie délaissé au jardin d'agrément combiné à un espace productif générateur de revenus

RETROUVER LA «VALEUR VILLAGE»

Premier enjeu: **retrouver la vocation nourricière des terres d'autrefois**, et ainsi favoriser les produits locaux et **créer de l'emploi** pour attirer la population. Second enjeu: **créer de nouveaux logements pour enrichir les hameaux existants** en favorisant le vivre-ensemble et les liens **intergénérationnels**. Ces valeurs, les maîtres-mots du village de demain, se traduisent par des lieux publics de qualité, qui viennent ponctuer le village-rue, et des services essentiels à la nouvelle dynamique du territoire. Une place, un café, un parvis, autant d'espaces pour **créer une identité et une «valeur village»** à La Souche. Les personnes âgées, les nouvelles générations, les artisans locaux, autant de contributeurs pour **amorcer le renouveau** du village. De l'habitat, du travail, des loisirs, chaque vocation à pour but d'instaurer une nouvelle dynamique villageoise permettant de **faire face aux effets duréchauffement climatique**.

ENJEUX DE PROJET

- REMETTRE EN PLACE LA VOCATION NOURRICIÈRE DES TERRES D'AVANT
- CRÉER DE L'EMPLOI POUR ATTIRER UNE NOUVELLE POPULATION
- CRÉER DE NOUVEAUX LOGEMENTS POUR ENRICHIR LES HAMEAUX EXISTANTS
- INSTAURER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE VILLAGEOISE

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 89 28/09/20 11:28

UN CŒUR DE VILLAGE RASSEMBLEUR ET S'OUVRANT SUR LE GRAND PAYSAGE

UNE LOGIQUE DE VILLAGE EN TROIS TEMPS

UNE VALEUR VILLAGE MAINTENUE PAR LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

- Ruisseau
- Bâti existant
- Bâti projeté
- Bâti existant transformé

UNE VALEUR VILLAGE MAINTENUE PAR LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS

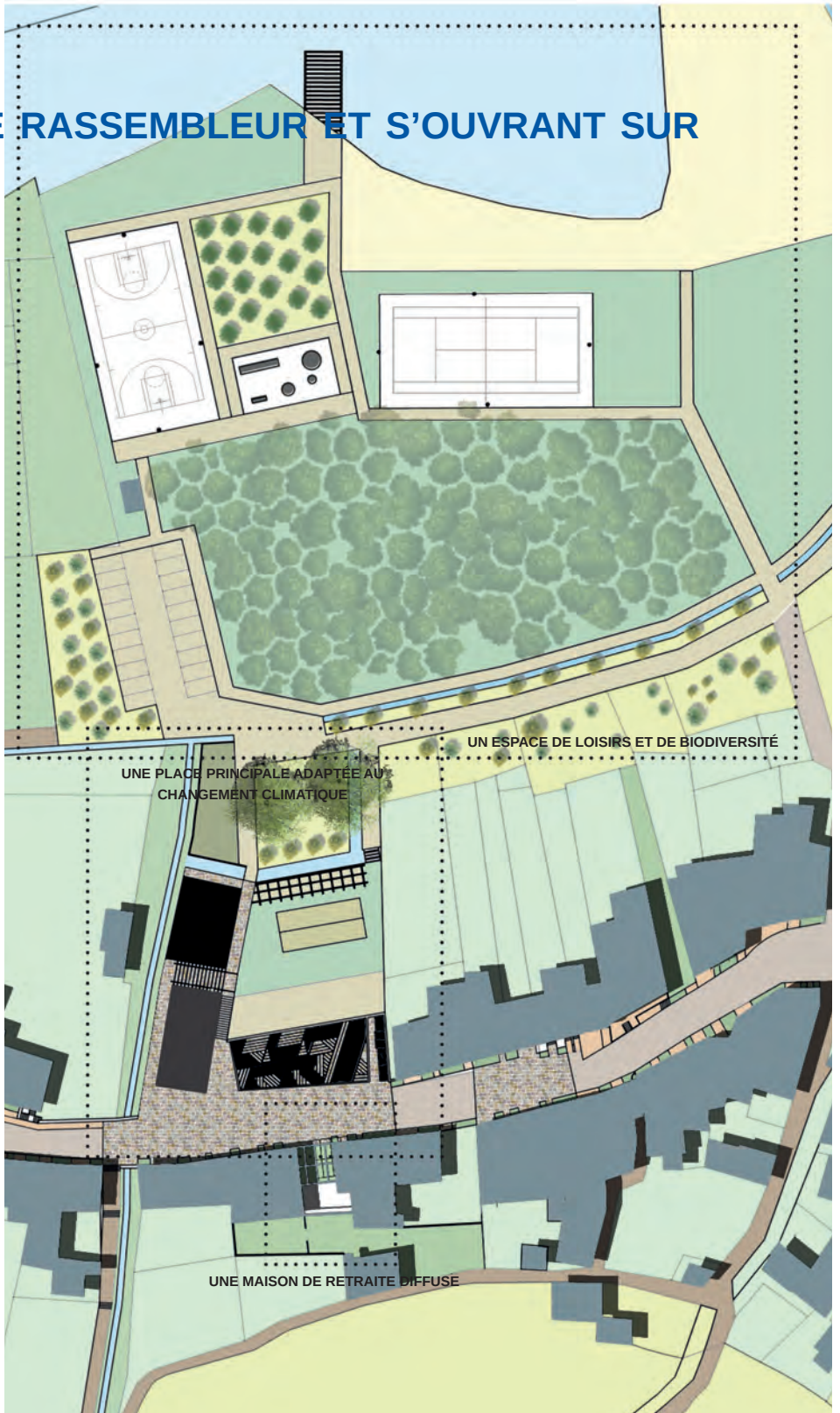
- Place publique en pierres ardéchoises
- Voie principale en béton désactivé
- Espace piéton en stabilisé
- Trottoir en béton désactivé clair
- Calades

UNE VALEUR VILLAGE MAINTENUE PAR LES QUALITÉS «GÉO-PAYSAGÈRES»

- Jardins privés
- Verger public
- Jardin partagé



CHLOÉ BOURREL

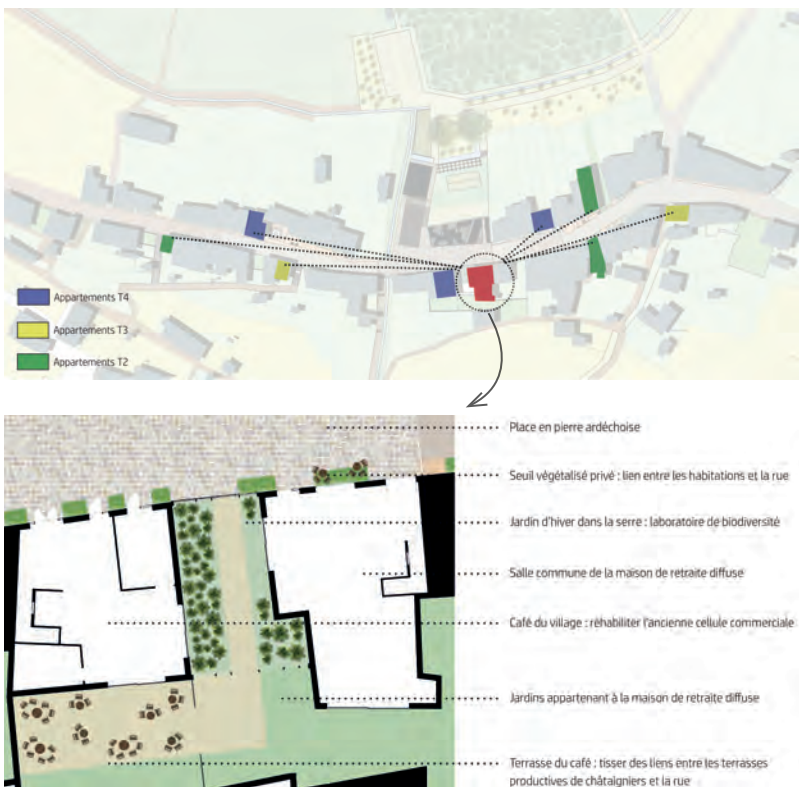


Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 90 28/09/20 11:28

LA SOUCHE : UNE MAISON DE RETRAITE QUI DIFFUSE



Une maison de services et le café offrent une perméabilité entre la place principale et les faysses.

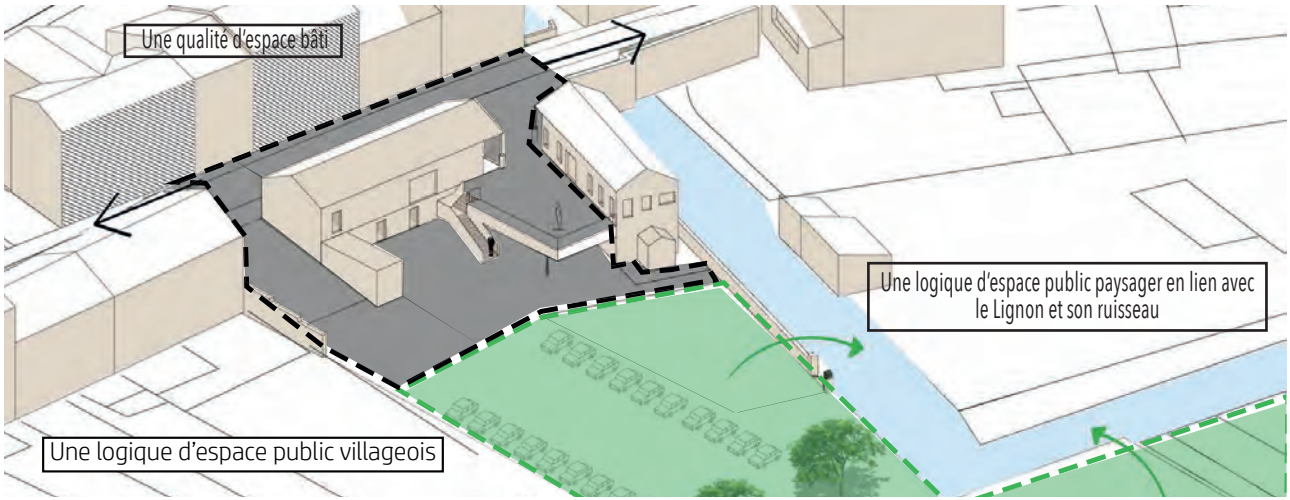


Les anciens commerces sont réinvestis en logements pour personnes âgées

UN VILLAGE QUI INTÈGRE SES PERSONNES ÂGÉES

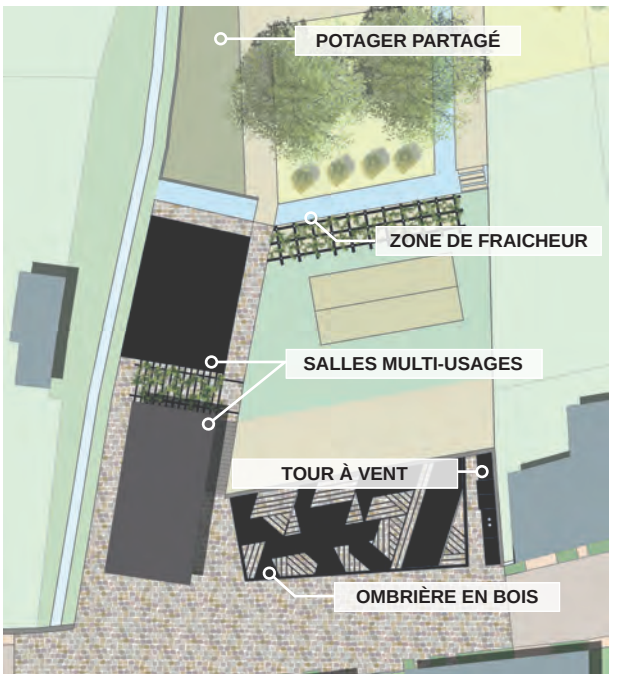
L'enjeu est de **réintégrer les personnes âgées** dans la vie du village afin de lutter contre l'**isolement social** en réhabilitant le bâti vacant du village-rue. Les circonstances sanitaires actuelles (COVID) démontrent encore plus violemment **les limites et les inconvénients des établissements d'hébergements pour personnes âgées**. Le projet propose une maison de retraite «diffuse» dans le village. L'hôtel du Nord se transforme en une maison de services dédiés, en lien direct avec la nouvelle place du village, proche des espaces de fraîcheur et de rencontre. Des logements de différentes tailles sont répartis dans la trame villageoise. Au-delà du réinvestissement des anciens commerces et maisons inhabitées, c'est une véritable opportunité pour la population vieillissante de **se voir offrir une proximité avec le voisinage**.

UN CŒUR DE VILLAGE RASSEMBLEUR ET S'OUVRANT SUR LE GRAND PAYSAGE



UN LIEU DE FRAICHEUR ET DE CONVIVIALITÉ

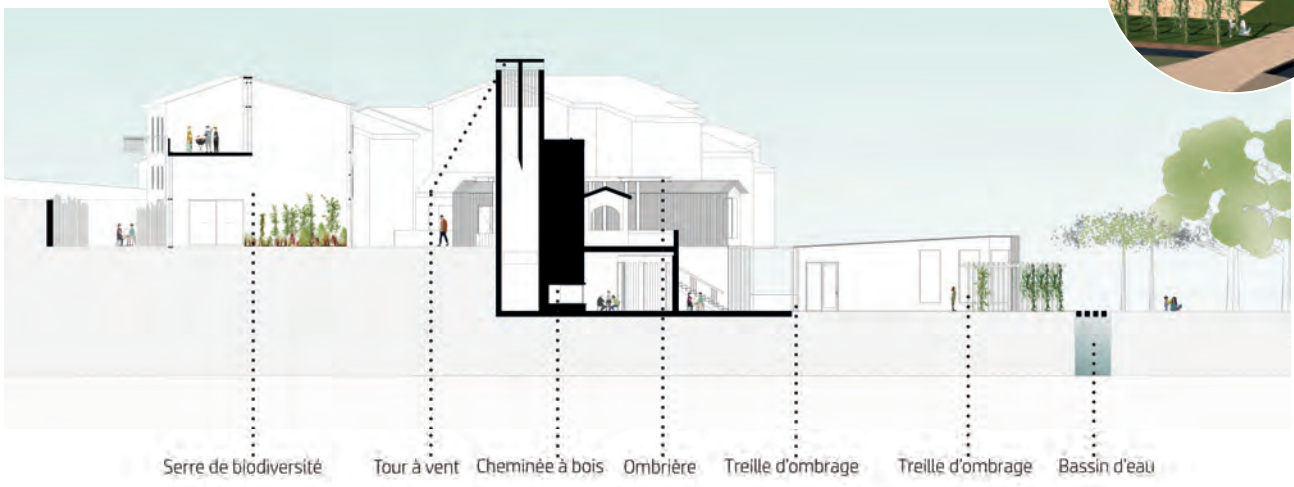
La trame urbaine atypique de village rue implique **un réseau d'espaces publics s'étendant sur l'ensemble de la commune** et, incite à ponctuer cette dernière de diverses séquences de convivialité. Vergers, jardins, treilles, verrières, et places s'installent alors et viennent tisser des liens avec les espaces privés des habitants et les sites productifs en terrasses. Toutefois, **la place principale** occupe une fonction importante dans ce système multipolaire étant donné qu'elle est le noyau, l**e point de rassemblement premier du village**. Néanmoins, ce lieu pourrait aujourd'hui s'ouvrir à la fois sur la rue et le grand paysage en **relocalisant l'épicerie Vival et en repoussant les zones de stationnement plus bas dans le village**. Cette démarche permet de **créer une ombrière en bois** sur la rue, de **bâtir de nouveaux espaces de services** (commerce, restaurant, salle pour associations, réception...) **et d'accueillir un poager partagé et un espace public de fraîcheur.**



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 92 28/09/20 11:29

LA SOUCHE - LA PLACE PRINCIPALE, UN LIEU DE RENCONTRE ET DE CONVIVIALITÉ





UN SYSTÈME MULTIFONCTIONNEL RÉPONDANT AUX NÉCESSITÉS ENVIRONNEMENTALES

Les effets du réchauffement climatique sont bien présents dans les zones rurales où **la végétation et le climat se sont fortement modifiés** au cours des dernières années. Ils constituent un moteur du projet dans le but d'offrir **des lieux de vie agréable faisant face aux phénomènes météorologiques** parfois extrêmes. La «tour à vent» a pour ambition de **capter les vents dominants** pour réaliser un appel d'air afin de **rafraichir les pièces** et, en le faisant passer au-dessus d'un bassin cela va permettre son évaporation et **la création d'îlots de fraicheur**.



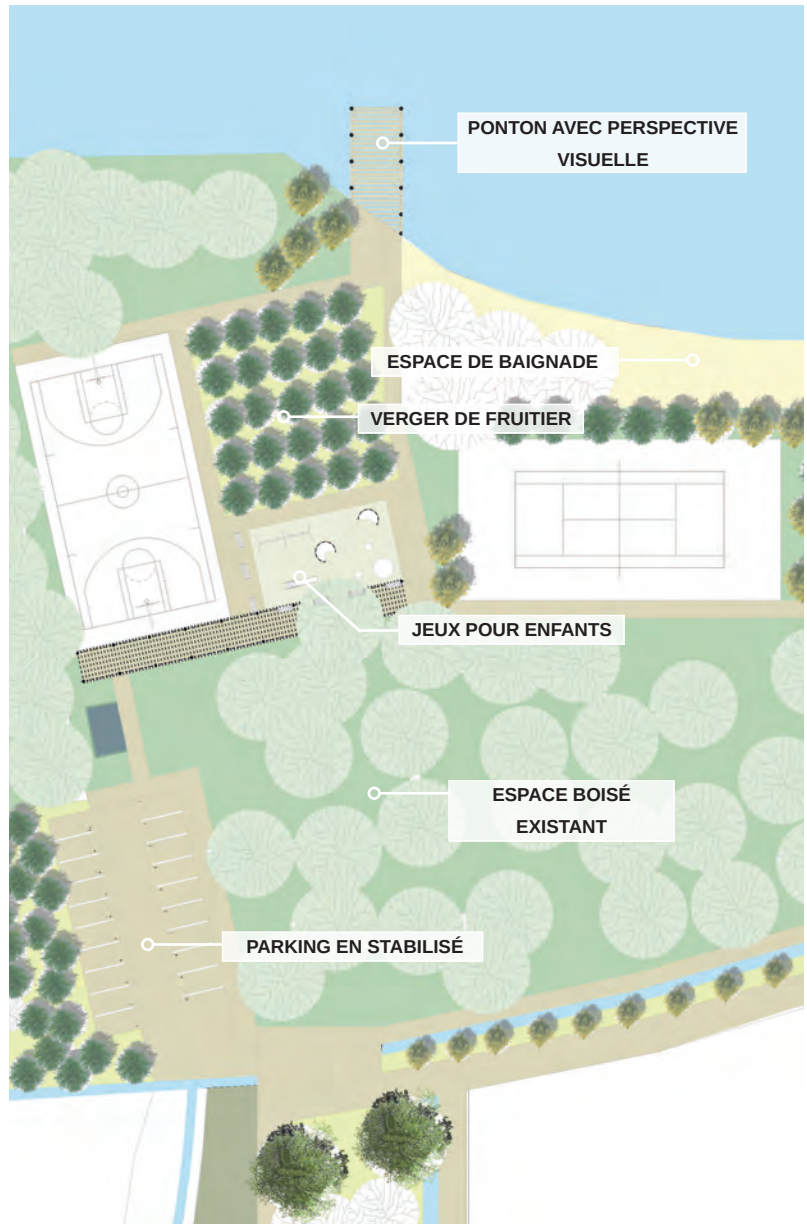


UN CŒUR DE VILLAGE RASSEMBLEUR ET S'OUVRANT SUR LE GRAND PAYSAGE

UN SITE DE LOISIRS ET DE BIODIVERSITÉ OUVERT SUR SON ENVIRONNEMENT

Par ses **aménagements de loisirs**, la commune de La Souche se différencie des autres villages de la vallée du Lignon. Les poches de stationnement restent trop présentes et ne permettent pas de profiter pleinement de cet espace. Le projet repose sur une **requalification de l'espace de baignade** en y intégrant une **diversité d'usages allant de sites productifs** (vergers, potager collectif, boisements...) **à des infrastructures de divertissement** (terrain de tennis, terrain de basket…) en passant par **lieux ombragés et protégés** (treilles) et de détente. Les espaces publics ont été conçus pour **s'ouvrir largement sur le grand paysage** afin de profiter au mieux des **qualités géo-paysagère** existantes et remarquables.

Par le biais de ces nouveaux aménagements, l'objectif est de **mettre à disposition de tous des lieux agréables** et confortables tout en favorisant le vivre ensemble et le voisinage ainsi qu'en **conservant l'identité de La Souche**. Une «valeur village», maitre mot de ces multiples propositions qui **se développent à partir des espaces publics et de la réhabilitation du bâti et du paysage**.



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 94 28/09/20 11:29

LA SOUCHE - UN VILLAGE QUI S'OUVRE SUR LE GRAND PAYSAGE

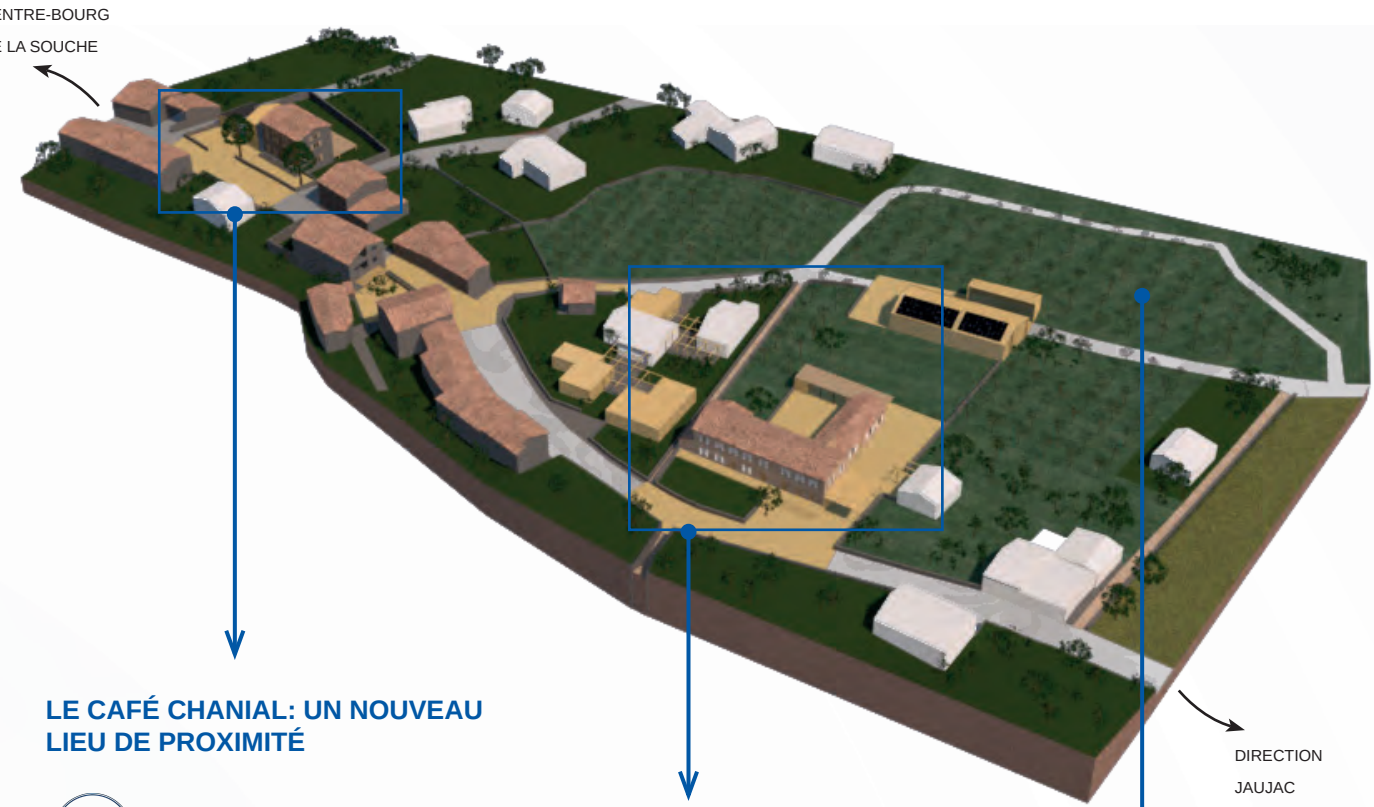






Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 95 28/09/20 11:29

ENTRE VILLAGE HABITÉ ET VILLAGE PRODUCTIF



LE CAFÉ CHANIAL: UN NOUVEAU LIEU DE PROXIMITÉ

- Redonner vie à l'ancien café
- En faire un lieu attractif et de partage
- Fonctionnement sur la base du volontariat

LA PLACE DU CHAMP CLOS : ENTRE ÉCOLE ET MAIRIE

- Se questionner sur sa position dans le village
- Valoriser la mairie par son environnement proche
- Intégrer le lieu dans le village

LE VERGER : UN NOUVEAU LIEU POUR TOUS

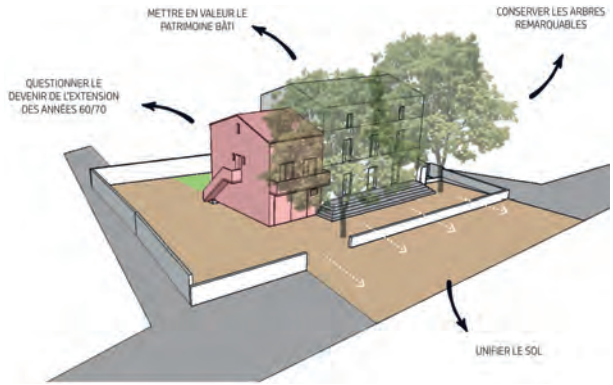
- Requalifier cet espace en friche
- Permettre a tous de disposer d'un espace productif
- Profitable par tous et pour tous, en lien avec l'école



ALIZÉE FRANÇOIS

LA SOUCHE - LE CAFÉ CHANIAL
UN NOUVEAU LIEU DE PROXIMITÉ









L'ANCIEN «CAFÉ TABAC CHANIAL» DEVIENT...

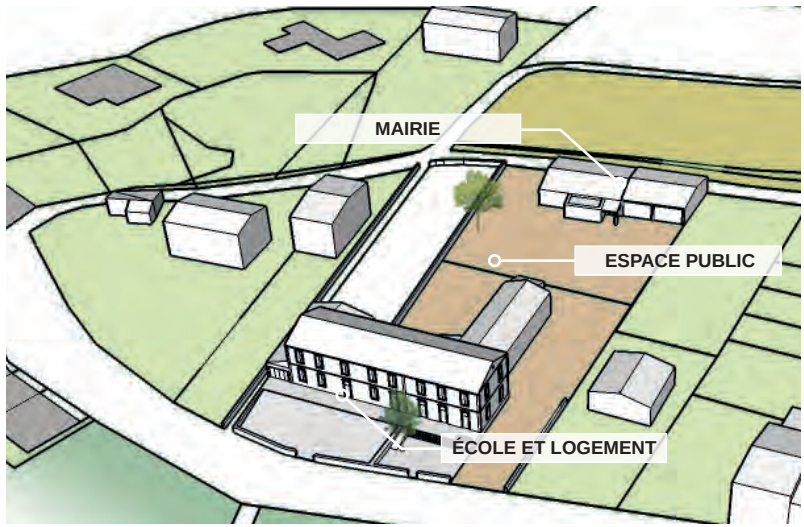
- Un lieu où sont proposés des services de proximité en cœur de village.
- Un espace proposant un commerce de multiservices physiques et connectés.
- Un outil pour développer l'économie locale et valoriser l'artisanat.
- Un moyen de renforcer les liens sociaux.

L'INTERFACE VILLAGEOISE, DE LA TRANSITION À LA COMPLÉMENTARITÉ

La Souche étant un village scindé en deux parties (rue et diffusion urbaine), le projet tente de **raccrocher les différentes fonctions et évènements du village** le long de son axe structurant. Ainsi un réseau d'espaces publics vient ponctuer la rue avec **diverses fonctionnalités et usages** possibles pour tous. La première intervention concerne un site identifié comme «**interface**», partie du village qui fait la transition entre le bourg compact et le secteur d'habitat diffus. Celle-ci est composé par l'ancien Café Tabac Chanial, la place de la Liberté ainsi que de l'ensemble école et mairie et son objectif est de **concilier ces deux secteurs afin d'obtenir un ensemble cohérent**. Par conséquent, de multiples espaces (à l'instar du nouveau café, visible ci-contre) sont **requalifiés et valorisés** par le biais d'**un travail entre le passage de l'espace public à l'espace privé ainsi qu'un travail architectural**.

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 97 28/09/20 11:29

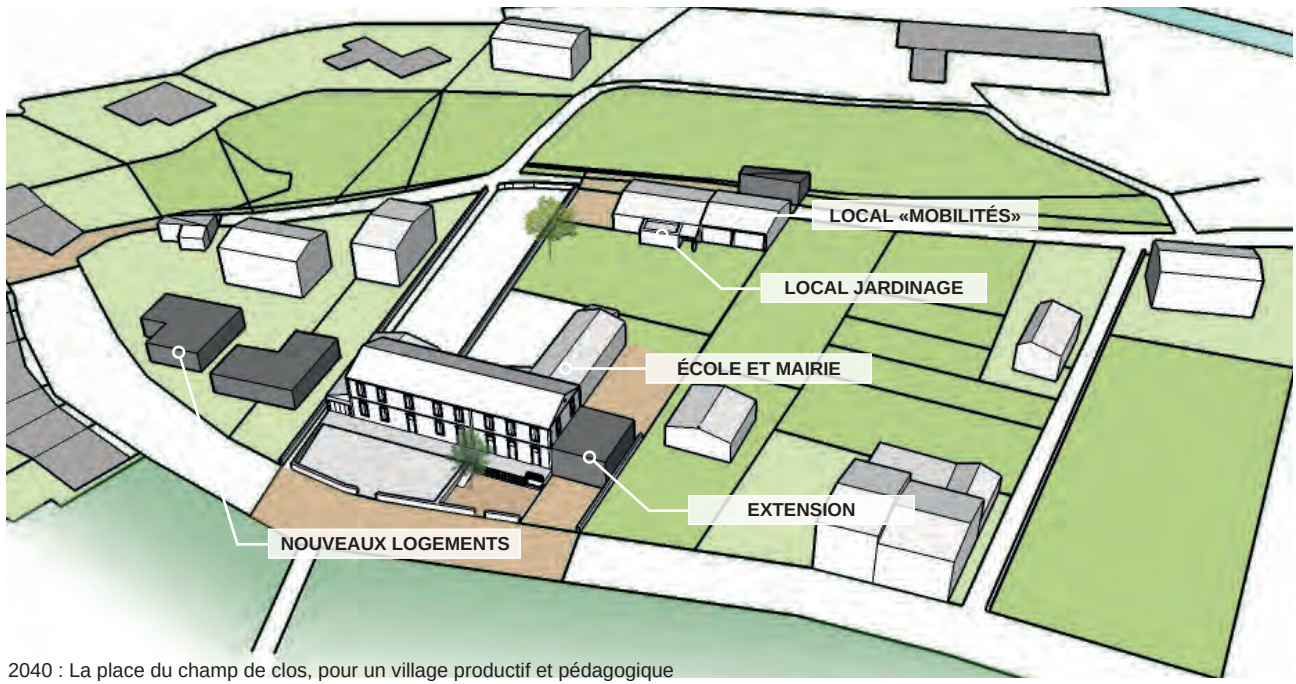
ENTRE VILLAGE HABITÉ ET VILLAGE PRODUCTIF



2020 : La place du champ de clos aux usages individuels dispersés

POUR UN VILLAGE PRODUCTIF ET PÉDAGOGIQUE

Aujourd'hui, la place du Champ Clos rassemble la mairie et l'école ainsi qu'un monument aux morts, mais ne les met pas en scène, en tant que bâtiments «Républicains», pusique cachés en retrait de l'axe de la rue principale. L'ambition ici est que **la mairie retrouve sa place symbolique** dans le bâtiment III^{ème} République qui accueille l'école. **La place se retourne sur la rue** et le cœur d'îlot redevient un **espace perméable et cultivé** (verger, jardin pédagogique...).



2040 : La place du champ de clos, pour un village productif et pédagogique

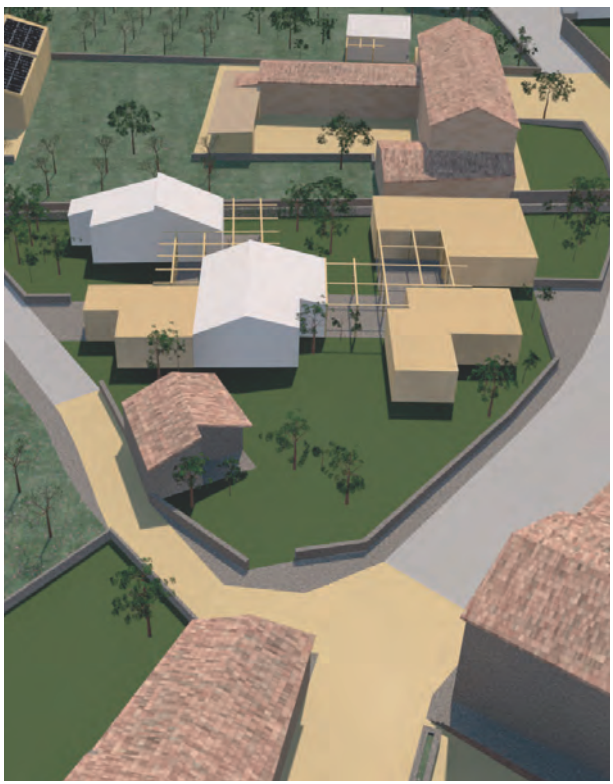
Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 98 28/09/20 11:29

LA SOUCHE - LA PLACE DU CHAMP CLOS ET SES NOUVELLES HABITATIONS





Marie et école se retrouvent dans ce bâtiment symbole de la 3ème République et l'espace public s'ouvre à nouveau sur la rue.



Les nouveaux bâtis de la «parcelle-rotule» recomposent la rue



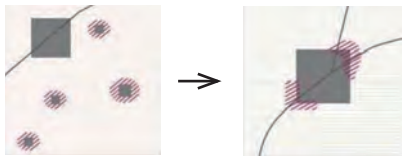
Donner envie d'habiter autrement

DONNER ENVIE D'HABITER ENSEMBLE

Le site d'articulation entre les «deux villages», lieu de rupture actuel, devient **un lieu d'expérimentation pour la vie en communauté et entre diverses générations**. La proposition recompose la parcelle en conjuguant à la maison existante une extension où **le vocabulaire local est réinterprêté afin de répondre aux exigences climatiques**. La recomposition de la rue et les objectifs sociaux traduits dans l'espace , contribuent à l'**envie d'habiter autrement, durablement** dans la Vallée du Lignon.

ENTRE VILLAGE HABITÉ ET VILLAGE PRODUCTIF

DENSIFIER EN PRÉSERVANT LES SOLS



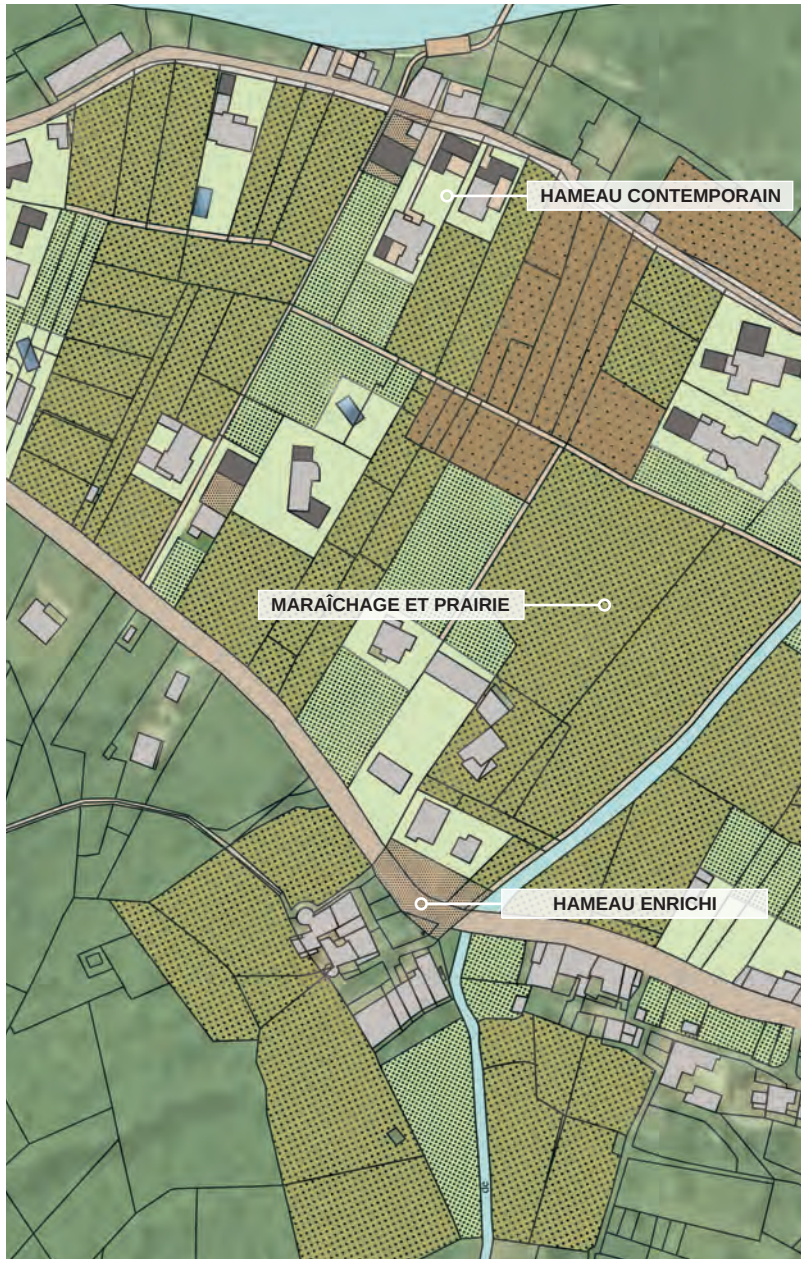
La (non) logique actuelle — La logique souhaitée

LES AMBITIONS DU PROJET



PRODUIRE, HABITER ET SE RENCONTRER

- Le Lignon
- Voirie
- Espace public
- Calade
- Bâti existant
- Nouveau bâti
- Jardin privé
- Jardin productif
- Terre agricole
- Maraîchage et prairie

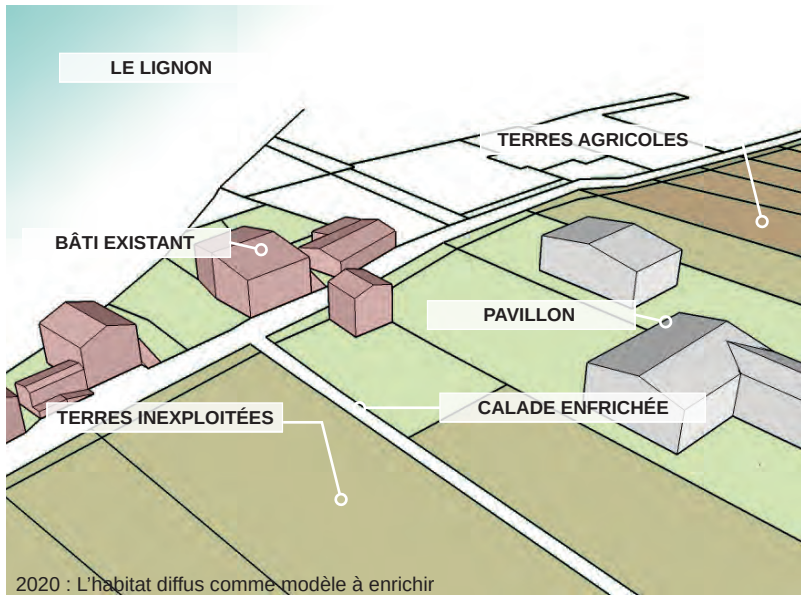


Retrouver une logique de hameaux parsemés sur des terres productives

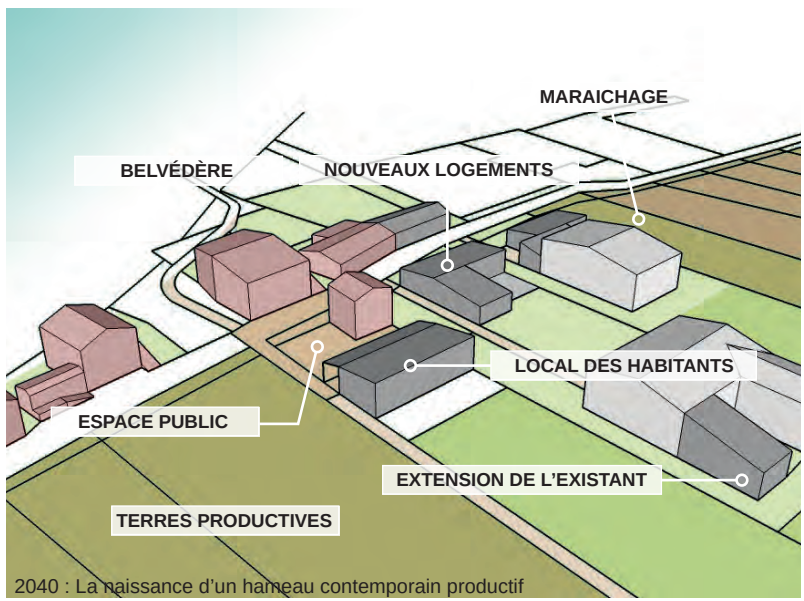
Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 100 28/09/20 11:29

LA SOUCHE - REPRENDRE POSSESSION DES TERRES D'AUTREFOIS





2020 : L'habitat diffus comme modèle à enrichir



2040 : La naissance d'un hameau contemporain productif

LA NAISSANCE D'UN HAMEAU CONTEMPORAIN PRODUCTIF POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

L'ambition principale du projet est de **restituer aux sols leur fonction agricole première**. La lutte contre le morcellement parcellaire pour **obtenir des proportions cohérentes et adaptées** pour les jardins des habitations et pour les cultures est une priorité. Ensuite, l'objectif est de **réinstaurer la polyculture et le maraîchage sur les sols riches limoneux**. S'inspirant fortement des hameaux traditionnels de La Souche, **les habitations sont reéorganisées par le biais de petits groupements**. Ces «germes» de hameaux peuvent à la fois **complexifier et enrichir les modes de vie** dans le but de donner envie d'habiter et collaborer ensemble au quotidien. Par ailleurs, les nouvelles habitations permettent de **créer une forme de proximité** tout en permettant aux propriétaires de bénéficier d'une source de revenus complémentaire en proposant la mise en culture d'une partie de leurs parcelles ou de profiter d'une plus-value foncière en permettant la densification de l'habitat.

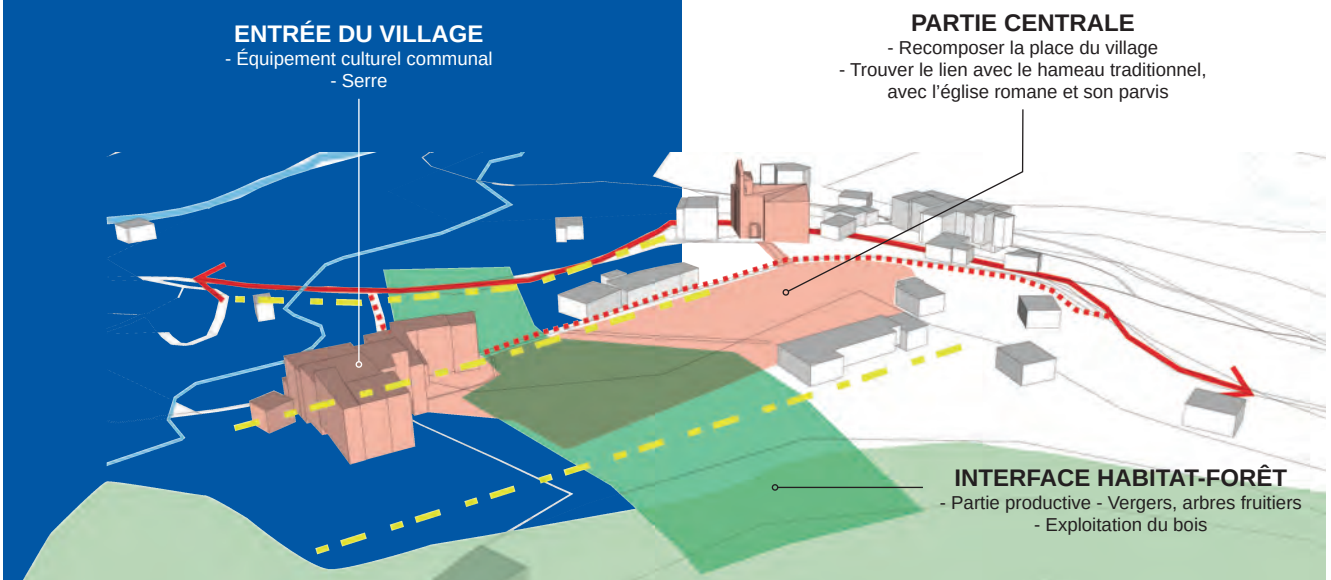
Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 101 28/09/20 11:29

ST-CIRGUE-DE-PRADES,
UN COEUR DE VILLAGE VIVANT ET PRODUCTIF



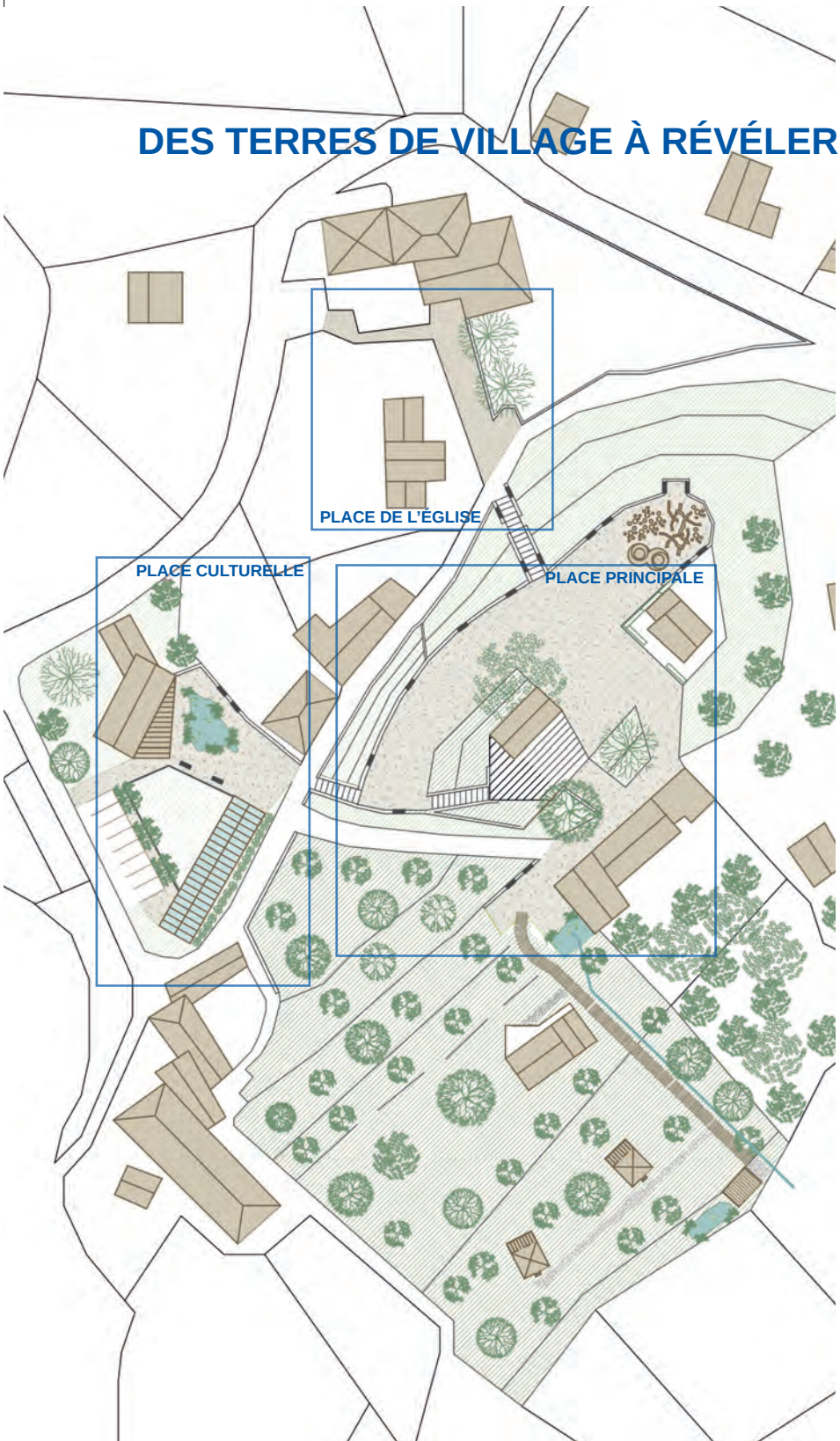
DES PIÈCES URBAINES AUX POTENTIELS LATENTS

Saint-Cirgues-de-Prades est un village de taille modeste avec une **densification hétérogène, le faisant manquer de cohérence**. Ce morcellement est caractérisé par plusieurs pièces urbaines possédant chacune un véritable potentiel (paysager, patrimonial, agricole, touristique...) possible à valoriser. Le premier fragment, «**entrée de village**», bénéficie d'un positionnement stratégique, en lien direct avec les deux autres pièces. Sa topographie est favorable à l'implantation du bâti ce qui oriente d'ores et déjà la programmation. Le second, «**l'église**», porte une forte valeur patrimoniale en représentant le caractère du village. La troisième pièce, la «**place principale**», manque de fonctionnalités car même si elle accueille la mairie et une aire de jeux, elle est surtout utilisée comme parking. Toutefois, son implantation sur les hauteurs ouvre sur un panorama remarquable. Le dernier fragment, «**la friche**», est une opportunité foncière récemment acquise par la mairie. Sa proximité directe avec la forêt et sa topographie complexe apportent un certain nombre de contraintes au projet (recul de constructibilité de 30 m, ruissellement…).mais est de fait un lien puissant entre les entités énoncées ici.



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 102 28/09/20 11:29

DES TERRES DE VILLAGE À RÉVÉLER



INTERDÉPENDANCE ET CONNECTIVITÉ

Le projet repose sur la notion d'interdépendance, autrement dit sur la connectivité entre les espaces. Le morcellement des usages dans la commune met en exergue le **besoin de cohésion d'ensemble**. L'ambition principale est alors de **mettre en avant leurs singularités** via l'exploitation des éléments qui les composent **(panorama, topographie, eau, sols riches…)**. Subséquemment s'agissant d'un village de caractère, il paraissait nécessaire de **respecter son identité voire même de la renforcer** par diverses propositions d'aménagements. Les projets n'ont pas pour but de transformer le village mais bel et bien de **souligner et valoriser les caractéristiques présentes** pour redynamiser le centre-bourg de St-Cirgues-de-Prades. Trois situations ont été définies afin de **révéler le potentiel latent et de promouvoir la nécessité d'étudier la question stratégique de l'autonomie** dans le projet. En effet, les petits villages de ce type ne doivent plus être considéré comme des «banlieues rurales» où on ne produit plus et où l'identité se résume à une vocation résidentielle.

THÉO CAPELLI



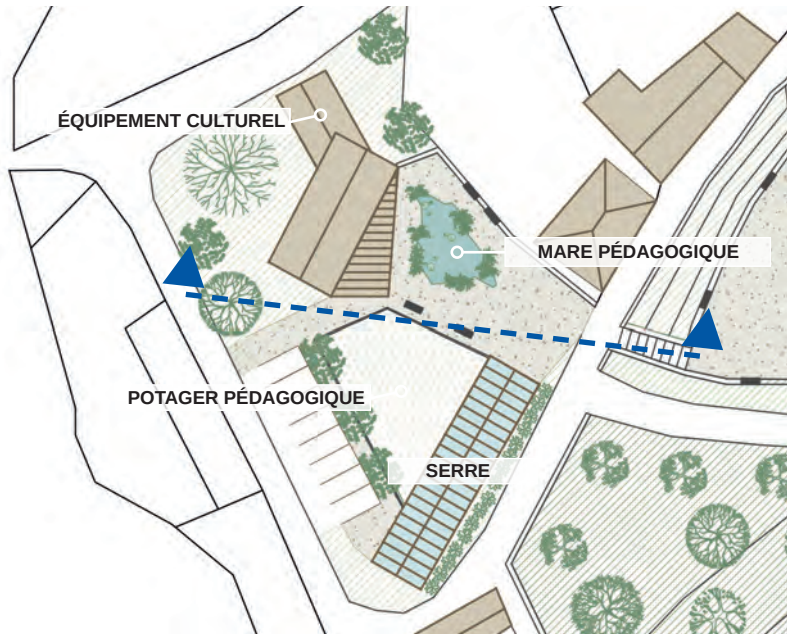
Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 103 28/09/20 11:29

DES TERRES DE VILLAGE À RÉVÉLER



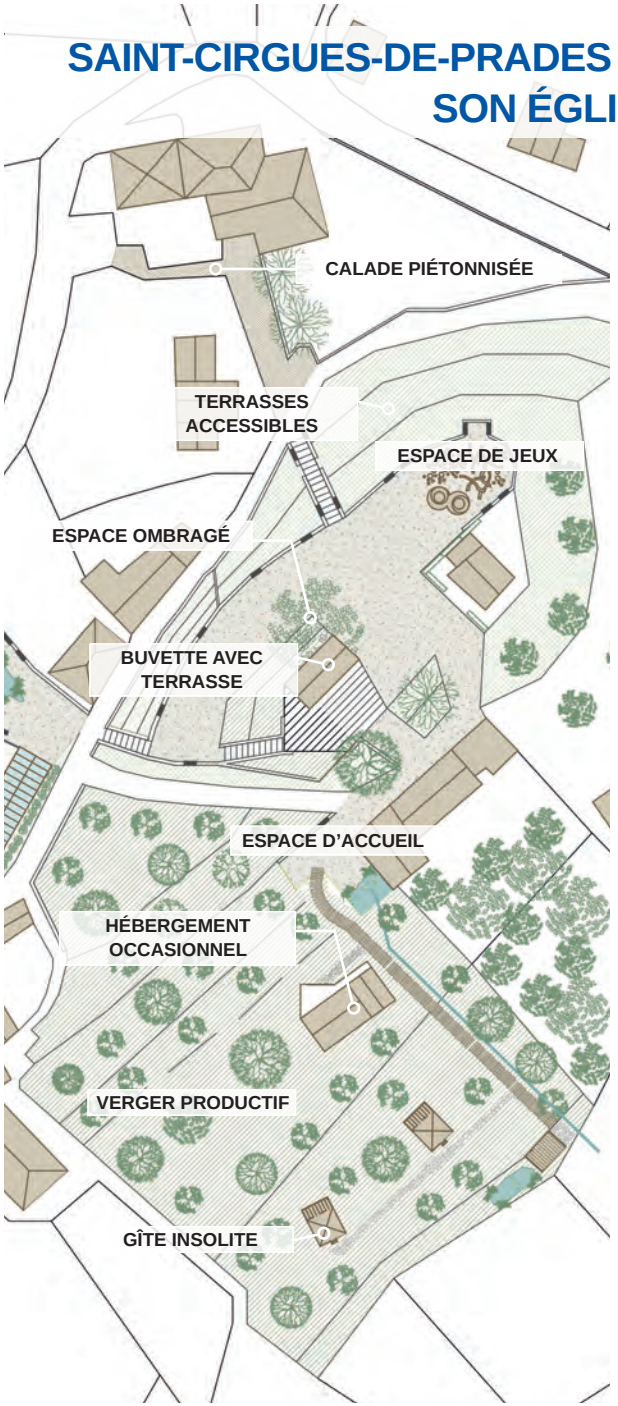
UNE DYNAMIQUE CULTURELLE POUR CONFORTER LE CŒUR DE VILLAGE

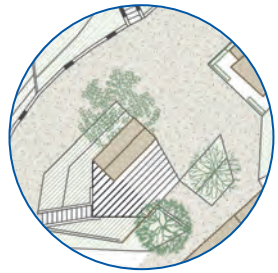
Située à l'entrée du village, la place culturelle bénéficie d'un emplacement stratégique. **Une programmation combinée autour des cultures** est proposée : salle culturelle, serre, mare et potager pédagogiques. Il est important de **respecter l'identité du lieu**, en préservant le cerisier majestueux et **en ne fermant pas les perspectives vers l'église et le paysage** pour l'implantation du bâti.



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 104 28/09/20 11:29

SAINT-CIRGUES-DE-PRADES - LA PLACE CENTRALE, SON ÉGLISE ET SON PANORAMA





UN CŒUR DE VILLAGE REVALORISÉ

Les espaces publics de la place centrale et la ruelle menant vers l'église classée sont requalifiés en **respectant l'identité ardéchoise**: calade piétonnisée, faÿsses pour relier les dénivelés, continuité végétale vers le secteur de projet et jusqu'à la forêt. Sur le terrain acquis par la mairie sont **proposés un logement locatif et deux gîtes insolites** ouverts sur le panorama vers le volcan.



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 105 28/09/20 11:30



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 106 28/09/20 11:30



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 107 28/09/20 11:30

DES PERSPECTIVES DE RECHERCHE PAR LE PROJET

L'analyse des projets proposés par les étudiants de l'atelier «Hors-les-Murs», permet de dégager quatre **enjeux transversaux et génériques :**

-**Le sol.** La prise de conscience de la valeur du sol productif permet d'agir à la fois sur l'autonomie alimentaire, l'économie locale, mais aussi sur la maîtrise de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

-**Le vieillissement.** Le maintien des personnes âgées dans leur village devient un réel enjeu de société, d'autant plus révélé par la crise sanitaire liée au Covid19. Au-delà de l'aspect humain, cela questionne l'habitat intergénérationnel, les mécanismes de transformation du pavillonnaire et la capacité de réinvention du bâti ancien.

-**L'habiter.** Dans un monde où le virtuel devient omniprésent, que veut dire aujourd'hui «habiter» son territoire ? Au-delà de mon logement, comment j'interagis dans un système complexe composé d'espaces et de personnes.

-**L'adaptabilité.** L'urgence climatique à laquelle nous devons faire face nous impose de concevoir différemment les projets. Se protéger contre la chaleur devient essentiel et une analyse des modes constructifs anciens nous permet de trouver des réponses.

Ces thématiques ouvrent de véritables perspectives de recherches à développer au sein de la Chaire partenariale d'enseignement et de recherche: ***Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants.***

TERRES HABITÉES ET PRODUCTIVES

ÉCOLE D'ARCHITECTURE
LE RÉSULTAT
ENSA NANCY

La terre a toujours été un bien rare et convoité dans ces territoires de pente et de roche. Entre les espaces confisqués par le caractère montagnard des rivières et les versants façonnés et transformés en terrasses fertiles, les faysses, se glisse **une trame de «plats»**. Ces terrains **sont propices à une exploitation agricole apaisée et accessible, proche de l'eau**, construits et alimentés par les limons des rivières. Pendant des siècles, ces terres ont été défrichées, protégées, irriguées, **organisées pour produire la vie**, c'est à dire les fruits, les céréales, l'herbe indispensable aux élevages familiaux. Véritables jardins des villages installés eux à leurs marges, sur des terres moins propices à l'agriculture, ces espaces, nommés ici à partir de leur valeur première de « plots » (plats) qui exprime leur singularité autant que leur rareté, sont lisibles dans leur état d'outils de production dans les campagnes photographiques des années 1960 à 1970.



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 108 28/09/20 11:30

La perte des populations paysannes (et ouvrières) **et des modes de vie ancrés sur les ressources locales à partir des années 80** et de façon amplifiée ces dernières 20 années, a pulvérisé la conscience de la **rareté et de la valeur de ces « plats »**. Cette valeur s'est repositionnée dans le marché du foncier qui cherche des terrains faciles à urbaniser, possibles à utiliser sans organisation savante, **en rupture avec la structure des villages anciens** qui devaient composer avec la rareté et la nécessaire productivité de la terre.

On a **consommé cette terre sans mesure, sans précaution**, répondant aux attentes nouvelles d'un habitat formaté sur le modèle du pavillonnaire. Le paysage s'en est retrouvé transformé. **Les modes de vie et d'habiter se sont profondément modifiés, unifiés** avec ceux de la ville, sans souvenir et sans conscience de ce que ces terres avaient été et de ce qu'elles promettaient. **Partout dans le monde les villes ont mangé la terre qui les faisait manger…** et l'Ardèche n'a pas échappé à ce renversement des



PRODUIRE, HABITER ET SE RENCONTRER À LA SOUCHE

	Bâti existant		Jardin productif
	Nouveau bâti		Terre agricole
	Jardin privé		Maraîchage et prairie



valeurs. Et partout, aujourd'hui on **redécouvre les enjeux d'une terre vivante et productive**. Limiter, arrêter la consommation du sol ne suffit plus. Il convient de **reconquérir les possibilités de production de la terre et d'adapter l'habitat et les modes d'habiter qui lui sont liés** pour répondre aux enjeux imposés par le chaos climatique en cours et continuer à répondre aux besoins de développement local et d'accueil des populations.

Les travaux menés ici, en aval de La Souche, aux Plots de Fabras, aux Sausses de Jaujac.. sont de cet ordre: **densifier, diversifier, permettre la production de biens et de nourriture, rendre plus autonome, préserver et renforcer la biodiversité…**

Les projets proposés ici sont à chaque fois pensés et dessinés dans le respect de chaque lieu, des constructions existantes, des valeurs retrouvées dans l'histoire des sols. Ils **démontrent les potentiels réels que le territoire offre, hybridation entre les valeurs de production et d'habitat**, pour inventer de nouvelles formes urbaines et paysagères contemporaines qui contribuent à faire de cette vallée d'Ardèche un territoire adapté aux conditions de vie qui s'annoncent.

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 109 28/09/20 11:30

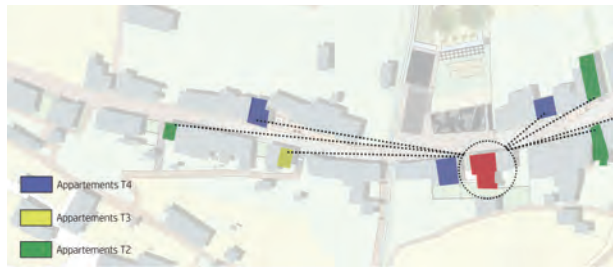
DES PERSPECTIVES DE RECHERCHE PAR LE PROJET

HABITER ET VIEILLIR

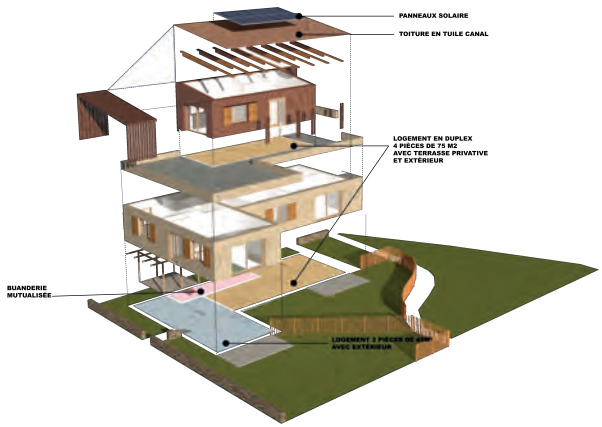
La population des vallées Ardéchoises vieillit comme dans tout le monde occidental.Dans ce contexte démographique, **vieillir chez soi ou dans des conditions de maintien dans la vie des villages est un non seulement le vœu du plus grand nombre, mais constitue également un enjeu de société**. La situation d'urgence que nous venons de connaître démontre les **limites** du « confinement » des plus anciens dans **des maisons de retraite, souvent dépersonnalisées,** parfois lointaines et mal arrimées à l'histoire personnelle de chacun.

Partant du principe que les villages offraient en leur cœur patrimonial, mais également dans les secteurs diffus plus récents, des **potentiels de restructuration et transformation du bâti**, les étudiants se sont saisis de cette question pour en faire un des enjeux de projet à mettre en débat avec nos interlocuteurs des communes, du Parc, du CAUE…
Plusieurs principes généraux porteurs de nouveaux paradigmes de reconnaissance, de maintien dans la vie locale et de respect des plus anciens se dégagent des différentes situations explorées (cœur de village à La Souche, les Sausses à Jaujac, les « Plots » à Fabras) :

1 – on peut imaginer de **constituer une maison de retraite «éclatée»**, **en réhabilitant et mettant en accessibilité une série de logements situés en RDC des bâtiments anciens du village**, pour beaucoup aux volets fermés, et en proposant un centre d'accueil, de restauration, de santé, de loisirs en situation centrale et en lien avec toutes les générations vivant dans la commune. Les étages (transformés en duplex et appartement avec terrasses et espaces ouverts sur l'extérieur) peuvent accueillir des familles.



2 – **les maisons pavillonnaires mal adaptées au vieillissement** (trop grandes, étages peu accessibles, terrains difficiles à entretenir pour des per-sonnes vieillissantes...) **peuvent être modifiées et transformées pour constituer plusieurs logements** dans l'enveloppe initiale éventuellement augmentée. Il s'agit ici de valoriser les très grandes parcelles et de reconsidérer une enveloppe bâtie le plus souvent médiocrement isolée. **La diversification programmatique commence ici**, permettant aux personnes âgées de rester chez elles, tout en accueillant de nouvelles familles.



3 – toutes les hypothèses formalisées contribuent à **régénérer des villages et bourgs qui se sont dévitalisés et simplifiés**, c'est-à-dire « étriqués » en

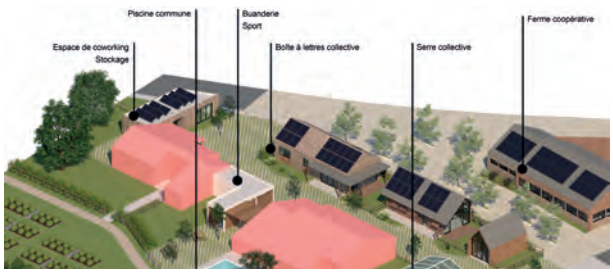
Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 110 28/09/20 11:31

regard des valeurs et usages complexes qui en avait fait l'essence (être bienveillant avec tous et avec tout, habiter sans hypothéquer, produire ce qui est nécessaire, pas plus, pas trop…). Etre engagé sur la nécessité absolue de considérer les plus anciens, c'est aussi porter un regard plus affuté, plus conscient et plus responsable sur notre environnement, qu'il soit bâti ou naturel, au bénéfice de tous.

POUR UN RETOUR À L' « OECONOMIE »

« Les révolutions sont parfois silencieuses. En 1755, l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert jette un « o » à la poubelle. Ce qui s'appelait jusque-là « œconomie » devient « économie ». Jean-Jacques Rousseau utilisait alors les deux orthographes et précise, dans son article sur l'« économie politique » : « Le mot d'économie ou d'œconomie vient de oïkos (maison) et de nomos (loi), et ne signifie originairement que le sage et légitime gouvernement de la maison, pour le bien commun de toute la famille. » *

* *Pierre CALAME – Petit traité d'oeconomie – Ed. Charles Léopold MAYER – FPH – 2009.*



L'habitat ancien de la vallée du Lignon matérialise dans son architecture cette intrication entre les différentes composantes de la vie : s'abriter, se nourrir, organiser les solidarités, rencontrer et accepter l'autre, gouverner les ressources locales avec mesure et durabilité pour «le bien de toute la famille», où le terme «famille» définit plutôt la collectivité. L'autonomisation de ces données essentielles, vitales et leur captation par des puissances extérieures (des pouvoirs, des marchés, une accélération généralisée…) ont contribué à appauvrir la capacité de résistance, de résilience, de durabilité de la vallée et de ses habitants.



*« L'habitat relève également de cette évolution du sens des mots, et des valeurs qu'ils recèlent. Les ethnologues et les géographes, quand ils cherchent à décrire un peuple, qui peut aussi être une microsociété rurale ou montagnarde, décrivent leur « habitat », la façon dont cette société demeure, façonne et « use de son « chez soi », qui ne se limite pas à la sphère privée, mais l'appartenance à un « soi » plus vaste qui procure les conditions de vie »***.

** *Thierry PAQUOT – Habitat, habiter, habitation – ce que parler veut dire… Information sociales 2005/3 (n°123)* https://www.cairn.info/journal

L'habitat pour le naturaliste est de cet ordre : une approche globale du milieu dans lequel une espèce peut vivre. Sa protection est liée au maintien de ces conditions, du biotope ou de l'habitat attaché à l'espèce. La notion de « bio-région » peut être lue à partir de cette nécessité de prendre soin du « milieu » pour sauvegarder cette espèce singulière qu'est l'Homme, parmi les autres, pas moins importantes.
Les projets de nos étudiants sont donc implicitement fondés sur ces deux notions d'oeconomie et d'habitat et lient les enjeux du logement aux valeurs de gestion des biens communs, de réinitialisation des conditions de vie essentielles et de l'organisation complexe qui contribue à constituer un écosystème résilient.
La ferme des habitants est un de ces équipements

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 111 28/09/20 11:31

DES PERSPECTIVES DE RECHERCHE PAR LE PROJET

emblématiques qui met en évidence une facettes de l'écosystème, où la nécessité de produire son alimentation avec responsabilité et conscience se matérialise dans l'espace habité. Les programmes déclinés par nos étudiants, liés à la gestion des ressources (eau, énergie, sols…), aux liens d'imbrication qui s'organisent entre les différentes facettes de la microsociété qui « habite » ici (les anciens, les familles issues des lignées de la vallée du Lignon, les *partis-revenus* ***, les néo-ruraux, les touristes…), aux nécessités de partager les charges induites par le fonctionnement quotidien des ménages (la mobilité, l'accès au travail, les ateliers de recyclage et réparation, les piscines…) et finalement toutes les composantes de la vie, sont inclus dans un dessein (un dessin) de ce que pourraient être ces espaces de vie à terme, de ce qu'ils recèlent comme potentiels.

*** André MICOUD – Sociologue – «campagnes en mouvement » - 6e rencontres Régionales du Patrimoine – Pays de Loire – Nov 2016

INTERPRÉTATION CONTEMPORAINE DU VOCABULAIRE ARCHITECTURAL LOCAL

Des nouvelles constructions inspirées des habitations traditionnelles ardéchoises mais adaptées aux besoins contemporains.





Les projets d'architecture proposés ici sont, bien au-delà des images produites, des utopies, au sens où l'on propose de réfléchir sur de nouvelles organisations sociales dans un territoire donné, à partir de l'histoire et du sens des lieux, et des idées nouvelles (parfois simplement exhumées et recyclées) pour améliorer la vie et surtout l'adapter au mieux aux enjeux d'un monde qui bascule : des utopies possiblement réalistes dans les faits. Ils ouvrent à la réflexion et au débat, enjeu premier que ces travaux d'atelier de notre école proposent aux territoires qui nous accueillent.

ATTENUER ET S'ADAPTER



Le GIEC (Groupes d'Experts Intergouvernemental sur le Climat) a entamé son 6e cycle d'évaluation, prévu pour être diffusé en 2021. Il paraît inéluctable aujourd'hui que les +1,5° seront atteints quoiqu'il arrive avant 2050. L'inertie de notre société durant les 20 premières années du siècle et singulièrement depuis 2015, année des accords de PARIS (COP 21) n'est pas rassurante et renvoie à des urgences qui ne sont pas sans conséquences sur la formation et la recherche développées à l'Université, dont le rôle reste essentiel dans la préparation des générations qui auront à gérer non seulement la limitation du réchauffement, mais l'adaptation des sociétés aux réalités qui ne sont plus discutables.

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 112 28/09/20 11:31

Une école d'architecture ne peut ignorer cette situation et ne saurait former les professionnels qui auront en charge une part des solutions et adaptations dans ce qui les concerne (l'habitat et la construction, l'aménagement des territoires et les paysages) sans se saisir de ces enjeux. Même si la « réalité » immédiate résiste et considère que la trajectoire actuelle à vocation à perdurer, cette urgence impose des attitudes résolument engagées, qui elles-mêmes seront portées par des expertises nouvelles et des politiques affirmées. La décennie qui s'engage est décisive pour limiter le réchauffement mais également pour adapter nos territoires aux nouvelles conditions de vie, de déplacement, de production, d'accès aux ressources qui vont profondément se modifier.

Les travaux des étudiants se positionnent clairement dans ces deux nécessités :

-explorer les possibilités des territoires de projet à contribuer à faire « leur part » de l'effort colossal qui doit être engagé pour limiter le réchauffement,

-mettre en place toutes les modalités possibles localement pour permettre aux habitants d'ici de supporter les aléas climatiques et les violences des situations extrêmes annoncées et pour ouvrir la possibilité de continuer à se développer et à accueillir de nouveaux arrivants contributeurs d'une dynamique territoriale.

Les projets proposés dessinent des organisations spatiales (structures urbaines et paysagères, réciprocités territoriales, nouvelles économies des services et usages…) capables de contribuer à l'effort collectif de la limitation du réchauffement et explorent des situations de gestion des effets de ce réchauffement en puisant dans des réservoirs de solutions issues des patrimoines locaux (formes architecturales de l'Avant Pétrole…) ou extérieurs (les tours à vent Perses…) et en cherchant à organiser des paysages résilients (rafraîchissement estival, maîtrise de l'eau des épisodes cévenols, réduction des besoins en mobilité, mutualisation de toute source de consommation excessive…).

L'attitude adoptée par les étudiants reste celle du maintien du niveau de confort global que notre société attend en le reconfigurant autrement pour répondre aux enjeux climatiques. La méthode est finalement assez simple et relève d'une expertise qui est à la fois celle d'un haut niveau de compétence des architectes, et celle d'un pragmatisme économe : démonter le patrimoine (en extraire son intelligence, c'est à dire celle des Hommes qui l'ont construit, génération après génération) pour le remonter avec modernité et adaptation aux enjeux d'aujourd'hui.

« En somme, nos étudiants n'inventent rien ! Ils observent, analysent, écoutent, conçoivent, projettent, construisent, à partir de l'intelligence locale. L'adaptation est une attitude finalement héritée. La seule différence en regard des siècles passés et celle de l'urgence. »



Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 113 28/09/20 11:31

DES ATELIERS «HORS-LES-MURS» POUR L'ARDÈCHE : UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE !

Jérôme Damour, PNR des Monts d'Ardèche - Vincent Lherm, CAUE de l'Ardèche

Crise climatique et énergétique, crise écologique, crise sociale et sanitaire : le contexte actuel invite à se questionner sur nos modes de vie et sur de nouvelles manières d'habiter en milieu dit «rural».

Engagés par le PNR des Monts d'Ardèche et le CAUE en partenariat avec des Communautés de Communes, les ateliers «Hors-les-Murs» construits depuis plusieurs années avec des écoles d'architecture et d'urbanisme témoignent d'une volonté d'expérimentation et d'innovation pour l'Ardèche. L'accueil d'étudiants et de leurs enseignants traduit l'objectif de développer des collaborations avec les établissements d'enseignement supérieur pour bénéficier d'un regard neuf sur le territoire dans cette période actuelle marquée du sceau des nécessaires « transitions ».

Un partenariat fort et privilégié avec l'ENSA Nancy s'est illustré par quatre années de partage sur les enjeux actuels et futurs en matière d'habitat et de mise en lumière de projets exploratoires qui enrichissent le territoire ardéchois.

UN ATELIER 2020 AVEC UNE SITUATION SPÉCIFIQUE

Pour 2020, le cap a été mis sur Fabras, Jaujac, Saint-Cirgues de Prades et La Souche, les quatre communes de la vallée du Lignon d'Ardèche.

L'atelier s'est inscrit dans un contexte d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Celui-ci a été guidé par une « stratégie paysagère » construite préalablement à l'élaboration du document d'urbanisme intercommunal. Elle a permis de se questionner sur « *les effets de la déprise agricole, de la désertification des centres-bourgs et de l'étalement urbain sur les espaces agricoles de proximité, des évolutions des réseaux et des infrastructures de transports, de la banalisation de l'architecture et des aménagements*. »*

* Victor MIRAMAND et Marie BARET, paysagistes et Marion MAZEYRAT et Clara DELMOND, architectes-urbanistes

L'étude a montré « *l'urgence à contrecarrer ces évolutions qui portent atteinte à la diversité et à la richesse de nos territoires* ». La stratégie paysagère s'est déclinée dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), pièce centrale dans l'élaboration du PLUi.

Cet atelier a été l'occasion, pour les étudiants, d'appréhender plus concrètement des projets d'envergure territoriale, d'approfondir l'interface urbanisme / architecture et d'explorer les traductions possibles de certains objectifs du PADD dans des projets architecturaux et urbains innovants. Certaines propositions dépassent largement et volontairement les objectifs du document d'urbanisme : elles expriment d'autres ambitions en assumant des philosophies sociétales engagées et contribuent à des débats animés.

Les étudiants ont ainsi fait preuve d'inventivité sur les quatre communes en rendant attractif le cœur des villages et en donnant envie d'y vivre autrement, en recomposant les secteurs d'habitat diffus et en valorisant des sites à opportunités.

Il faut garder en tête le caractère exploratoire de ces projets : ils sont le fruit d'une recherche qui ne trouvera pas forcément une déclinaison opérationnelle immédiate. Ce n'est pas l'objet. Mais il s'agit bien de proposer une vision possible pour les quatre

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 114 28/09/20 11:31

DES ATELIERS «HORS-LES-MURS» POUR L'ARDÈCHE : UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE !

Jérôme Damour, PNR des Monts d'Ardèche - Vincent Lherm, CAUE de l'Ardèche

communes de la vallée du Lignon à l'horizon 2040, en tenant compte du caractère impérieux des transitions écologiques, énergétiques, économiques et sociétales. Et certains projets pourraient se décliner progressivement dans la stratégie intercommunale ou dans des projets communaux à l'image des réflexions en cours avec le PNR des Monts d'Ardèche et le CAUE de l'Ardèche sur les espaces publics de Jaujac.

Exceptionnellement cette année, la richesse des productions a été valorisée lors de deux temps finaux de restitution organisés en visio-conférence (contexte sanitaire oblige). Malgré la difficulté de l'exercice, ces temps ont encore plus démontré la capacité de synthèse et de communication des étudiants et des enseignants. Ils ont su s'adapter au contexte et tirer l'essentiel de chaque projet.

Cet atelier 2020, le quatrième en Ardèche mais le quinzième conduit dans un territoire de PNR par l'ENSA de Nancy, a pleinement répondu aux attentes initiales. Innovation et expérimentation étaient au rendez-vous et ont été partagées avec les habitants, élus, acteurs associatifs et institutionnels. Se poser, sortir du quotidien, être surpris : voilà un bilan positif de cet atelier qui doit nous emmener à réfléchir différemment l'aménagement de l'espace.

UNE PLURIDISCIPLINARITÉ PLUS FORTE

«*Le patrimoine comme source d'innovation*» (2017), «*Adapter le territoire au désordre climatique*» (2018), «*Prendre part à l'exigence environnementale*» (2019), «*Pour un territoire apprenant*» (2020) : ces quatre années d'atelier avec l'ENSA de Nancy ont permis des collaborations intenses entre acteurs et des échanges riches sur les enjeux d'aménagement de l'espace en milieu rural. La diffusion de ces expériences auprès de l'ensemble des élus ardéchois est un enjeu important pour contribuer à « *Inventer ici une autre vie* ». Des expériences conduites avec d'autres écoles nous montrent également l'intérêt de croiser les disciplines pour que les étudiants puissent développer des projets encore plus inspirés des diverses ressources du territoire à travers le regard de l'architecte, de l'urbaniste, du paysagiste, du sociologue, de l'agronome, de l'environnementaliste, etc.

Il nous paraît ainsi important de diversifier les regards, les compétences, les échelles. L'atelier organisé sur la vallée du Lignon a ainsi donné lieu à des échanges avec des étudiants de l'école d'agronomie de Nancy. Le PNR des Monts d'Ardèche et le CAUE de l'Ardèche ont organisé d'autres expériences pluridisciplinaires pour que des étudiants puissent développer des projets adaptés au territoire et aux ressources.

Ces expériences sont l'occasion d'une part de faire évoluer les pratiques professionnelles en faisant appel à de futurs professionnels qui co-travailleront naturellement en croisant leurs compétences complémentaires. Et d'autre part, il s'agit de transformer la commande publique avec des aménagements plus ambitieux, plus adaptés aux territoires et aux ressources territoriales dont ils disposent, de la participation et de la co-construction.

« «Recyclage» des héritages bâtis, recomposition des secteurs d'habitat diffus, préservation des patrimoines (naturels, agricoles, paysagers), nouveau regard sur les espaces publics : ces travaux étudiants donnent à réfléchir et aide à se projeter sur le « monde d'après » : quel beau programme à partager ! »

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 115 28/09/20 11:31

LES MOTS DES ÉTUDIANTS...



CARLOS AGUILAR

« L'atelier «Hors-les-Murs» a été pour moi une expérience très différente à ce que j'étais habitué en tant qu'étudiant d'architecture. Un voyage d'une semaine pour connaitre une partie de la France que je n'avais jamais visitée, des échanges avec des habitants et élus, des thématiques comme l'agriculture et l'autonomie (quelques éléments qui ont été essentiels pour la compréhension des enjeux et de la dynamique de l'atelier). Ensuite, les présentations constantes des étudiants et de leurs projets, ainsi que les échanges avec les professeurs, ont toujours été très motivants et m'ont beaucoup aidé à concevoir. »



CHLOÉ BOURREL

« L'atelier «Hors-les-Murs» est un réel atout pour comprendre les besoins des ruralités actuelles. En effet, grâce aux échanges avec les divers acteurs, nous avons pu cerner les problématiques et tenter de proposer des projets concrets. De plus, cet atelier apporte un point de vue nouveau sur les modes de vie à intégrer face au réchauffement climatique. Ce qui permet notamment de se forger un regard engagé, nécessaire dans le métier d'architecte. »



VICTOIRE JAUGEON--HUILLIER

« Le fait d'être en contact avec les habitants, les élus ou les agriculteurs, nous a fait prendre conscience de leur volonté, additionné à nos expériences et aux enjeux environnementaux, le projet s'est alors enrichi autour de la notion du «bien commun». L'atelier m'a de ce fait permis de traduire à l'échelle du territoire rural des pensées écologiques, résilientes et vernaculaires tout en restant dans l'air du temps. Le travail d'aller-retour entre le passé et l'avenir de la commune est important. Cela m'a apporté des solutions et des idées de projets pour pouvoir offrir une meilleure qualité de vie pour les Jaujaquois. »



ÉDOUARD MINIER

« L'atelier «Hors-les-Murs» nous conduit dans les fondations profondes des villages sur lesquels nous travaillons. Nous visitons leurs plus anciens bâtiments, leurs terroirs, rencontrons les anciens, mais aussi les jeunes, porteurs de projets comme des tiers-lieux ruraux, des engagements municipaux … Nous nous nourrissons largement de ces visites et rencontres pour élaborer nos projets, qui prennent ainsi une consistance et une acuité. L'esprit de l'atelier est aussi à souligner, car nous progressons à la fois en tant qu'apprentis architectes et citoyens en veillant à conjuguer identité territoriale, vivre-ensemble, agriculture, architecture, etc... »

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 116 28/09/20 11:31



NAM VU

« La semaine de terrain qui a permis aux étudiants de pouvoir rencontrer et échanger avec les élus, les agriculteurs, les associations et surtout les habitants qui les principaux acteurs du territoire, est pour moi une étape très solide dans le processus de professionnalisation. Au niveau personnel, cet atelier m'a permis de découvrir encore plus le territoire rural français et de mieux apprécier l'échelle locale – l'échelle de voisinage, de proximité, et des habitants – ce qui sont, pour moi, en train de devenir potentiellement un mode de vie plus adapté pour le monde du futur. »



MARIE-ALINE LAMOUREUX

« La particularité de l'atelier «Hors-les-murs» se situe dans la multitude de situations dans lesquelles nous sommes mis au cours du semestre. Des visites de sites aux réunions avec les acteurs locaux, en passant par les ateliers, tout est mis en oeuvre pour appréhender le territoire le plus largement possible. D'un point de vue personnel, l'atelier m'a montré comment interragir avec les personnes rencontrées afin d'acquérir un maximun d'informations ainsi que l'importance de les comprendre pour mener les projets. »



ALIZÉE FRANCOIS

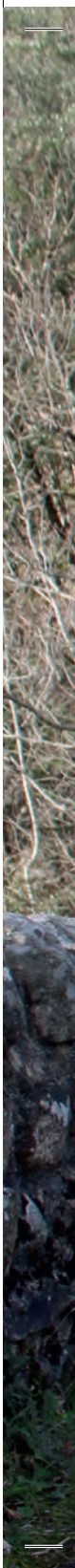
« Cet atelier a été très instructif et complet tant au niveau professionnel que personnel. le fait d'aller sur place pour rencontrer les acteurs du territoire est une étape primordiale qui nous rapproche un peu plus de la réalité du métier d'architecte. Cela ancre le projet dans notre esprit et nous donne envie de répondre aux problématiques des différents villages. Enfin, cet atelier mêle plusieurs thématiques et plusieurs métiers, ce qui rajoute la complexité qui est indispensable pour la richesse du projet. »



THÉO CAPELLI

« Travailler avec des personnes engagées et concernées par les projets fût pour moi une nouvelle approche de la conception du projet qui permet d'avancer plus rapidement et plus sûrement dans l'élaboration d'une réponse. La région et les sites de projets choisis m'ont également permis d'être confronté à d'autres enjeux que ceux qui tiennent les métropoles et les zones fortement urbanisées. Ce fût donc une expérience très enrichissante qui tire sa force de son ancrage au terrain et qui complète parfaitement l'enseignement théorique que nous avons suivi. »

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 117 28/09/20 11:31



IMPRESSION RÉALISÉE PAR LORRAINE GRAPHIC

Imprimerie Lorraine Graphic
Z.I. des Sables
3, rue Charles Hermite
54 110 Dombasle-sur-Meurthe
Tél : 03 83 30 94 10
imprimerie@lorrainegraphic.fr
www.lorrainegraphic.com

PUBLICATION DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANCY / 2020

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
2, rue Bastien Lepage
BP 40435
54001 NANCY
Tél : +33 (0)3 83 30 81 00
ensa@nancy.archi.fr
www.nancy.archi.fr

ISBN : 978-2-906147-40-9

Diffusion gratuite
Tous droits de reproduction réservés

Mise en page_Publication HM15_vCS6.indd 118 28/09/20 11:31



Fabras (07)
Jaujac (07)
La Souche (07)
Saint-Cirgues-de-Prades (07) **15**

Saint-Pierreville (07) **14**

Ailhon (07)
Saint-Andéol-De-Vals (07) **13**

Rocles (07)
Joannas (07) **12**

Saint-Pierre-De-Frugie (24)
Prissac (36) **11**

Le Mesnil Saint-Denis (78)
Chaux (90) **10**

Longchaumois (39)
Vaux Les Saint-Claude (39) **09**

Germaine (51) **08**

La Roche-En-Brenil (21)
Jarsy (73) **07**

Gaillon sur Moncient (78)
Us (95) **06**

Saint-Cyr-En-Arthies (95)
Duingt (74) **05**

Lautenbach-Schweighouse (68)
Gruffy (74) **04**

Ceyzeriat (01)
Hery / Alby (74) **03**

Lescheraines (73)
Saint-Jorioz (74) **02**

Cruet (73)
Ecole-En-Bauges (73) **01**

9 782906 147409

Master Architecture, Villes & Territoires - Ateliers Aménagement des Territoires **2020**

Mise en page_Publication HM15 COUVERTURE_VCS6.indd 1